

MÉTHODE DRT 2021

(applicable à toute demande de permis dont la date de l'accusé de réception est postérieure au 31 décembre 2020)

Résumé des principales modifications par rapport au texte légal précédent (Méthode DRT 2019), par ordre d'apparition dans le texte :

Introduction de la notion d'isolants 'in situ' (§A.1.)

La modification principale concerne la détermination de la conductivité thermique (valeur λ) des isolants dit 'in situ', c'est-à-dire des isolants formés, quant à leur composition et/ou à leurs dimensions, sur le lieu d'application (donc le plus souvent, sur chantier).

De manière générale, pour tous les isolants, les fabricants doivent déclarer une valeur de conductivité thermique avec un niveau de confiance ou une fiabilité de 90%. Concrètement, cela signifie que le fabricant doit s'assurer que 90% de sa production atteindra une performance inférieure ou égale à la valeur λ déclarée.

Pour les matériaux prenant leur forme finale in situ, ce niveau de confiance doit également intégrer la variabilité propre à une formation in-situ du matériau de construction. Le niveau de confiance doit dès lors inclure toutes les variations possibles qui sont propres à une formation in-situ dans le cas d'une mise en œuvre correcte selon les conditions d'application du produit ou matériau.

Précédemment, la communication des fabricants autour de ces notions n'étaient pas claires et il était difficile de savoir si le fabricant avait intégré cette variabilité dans sa valeur λ déclarée. Cela pouvait créer des différences importantes entre des produits concurrents.

La modification permettra de clarifier la situation et de fixer des règles plus précises. Désormais, un nouveau paramètre est introduit dans la méthode de calcul PEB (paramètre f_{insitu}) afin de tenir compte de cette variabilité. Si le fabricant prouve que sa valeur λ déclarée en tient compte, le paramètre f_{insitu} aura une valeur de 1. Si ce n'est pas le cas, une valeur de 1,05 ou 1,10 sera appliquée, en fonction de la nature de l'isolant. Ce facteur multiplie la valeur λ déclarée, ce qui permet de rétablir l'équilibre entre les différents produits.

A noter que ces modifications proposées pour le texte réglementaire correspondront aux nouvelles procédures de reconnaissance de la base de données EPBD.

Modifications mineures diverses

Comme à chaque modification de l'annexe, nous en profitons pour effectuer également une série de modifications mineures, mais toute fois essentielles, visant à améliorer la compréhension générale du texte.

Version coordonnée de l'Annexe B1, telle que modifiée par l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 janvier 2022 modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 mai 2014 portant exécution du décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments.

DOCUMENT DE REFERENCE POUR LES PERTES PAR TRANSMISSION

Règles pour le calcul des pertes par transmission dans le cadre de la réglementation PEB

CALCUL DU COEFFICIENT DE TRANSMISSION THERMIQUE DES PAROIS DES BÂTIMENTS (VALEUR U),
DU COEFFICIENT DE TRANSFERT THERMIQUE PAR TRANSMISSION DANS LES BÂTIMENTS (VALEUR H)
ET DU NIVEAU D'ISOLATION THERMIQUE GLOBALE (NIVEAU K)

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
1 INTRODUCTION.....	7
2 DOMAINE D'APPLICATION.....	8
3 RÉFÉRENCES NORMATIVES.....	9
4 DÉFINITIONS, UNITÉS ET SYMBOLES.....	11
4.1 Définitions	11
4.2 Symboles et unités	13
5 DÉTERMINATION DE LA RÉSISTANCE THERMIQUE (R) DES COUCHES DE CONSTRUCTION. 14	
5.1 Principes généraux	14
5.2 Résistance thermique des couches homogènes de construction	14
5.3 Résistances thermiques d'échange aux surfaces en contact avec de l'air 15	
5.4 Résistance thermique des couches d'air	15
5.4.1 Introduction.....	15
5.4.2 Couches d'air ordinaires dans les murs, toits et sols.....	16
5.4.3 Autres couches d'air.....	18
5.5 Résistance thermique des couches d'air (espaces d'air) avec une épaisseur supérieure à 300 mm	19
6 DÉTERMINATION DE LA RÉSISTANCE THERMIQUE TOTALE (R_T) DES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION	20
6.1 Éléments de construction constitués de couches homogènes	20
6.2 Éléments de construction constitués de couches homogènes et non homogènes 20	
6.2.1 Applicabilité.....	20
6.2.2 Résistance thermique totale d'un élément de construction (méthode par combinaison)	21
6.2.3 Valeurs limites.....	22

7	COEFFICIENT DE TRANSMISSION THERMIQUE (U) D'ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION OPAQUES	23
7.1	Expression générale	23
7.2	Corrections sur la valeur U	23
7.2.1	Généralités	23
7.2.2	Correction de la valeur U pour les fentes d'air et les cavités dans ou entre les couches d'isolations	23
7.2.3	Correction pour les fixations mécaniques perforant la couche d'isolation	24
7.2.4	Procédure de correction pour les toitures inversées	25
7.3	Correction de la valeur R pour une isolation en PUR projetée in situ	26
7.4	Valeur U d'un élément de construction d'épaisseur variable	27
7.4.1	Méthode générale	27
7.4.2	Décomposition en formes de base	28
7.4.3	Détermination de la valeur U pour chaque forme de base	29
7.4.4	Détermination simplifiée	30
8	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT DE TRANSMISSION THERMIQUE DES FENÊTRES, PORTES ET PORTES DE GARAGE	31
8.1	Caractéristiques géométriques des fenêtres et des portes	31
8.1.1	Surface des composants des fenêtres et des portes	31
8.1.2	Périmètre visible du vitrage	32
8.1.3	Surfaces des encadrements	32
8.1.4	Surface de la fenêtre ou de la porte	34
8.2	Procédure générale pour la détermination de la valeur U des fenêtres, portes et portes de garage	34
8.3	Cas de base : Valeur U de fenêtres simples ou de portes ordinaires	34
8.4	Cas spécifiques	36
8.4.1	Doubles fenêtres	36
8.4.2	Vantaux dédoublés	37
8.4.3	Résistances thermiques d'échange	37
8.4.4	Résistance thermique des couches d'air non ventilées dans les fenêtres doubles et dans les fenêtres à vantaux dédoublés	38
8.4.5	Valeur U des fenêtres avec des volets fermés	38
8.5	Détermination simplifiée de la valeur U et de la surface de vitrage des fenêtres	40
8.6	Spécifications complémentaires et valeurs par défaut pour les portes opaques et les portes de garage opaques	42
9	COEFFICIENT DE TRANSMISSION THERMIQUE DES COMPOSANTS DES FENÊTRES ET DES PORTES	43
9.1	Coefficient de transmission thermique des vitrages	43
9.2	Coefficient de transmission thermique des encadrements	43
9.2.1	Détermination générale	43
9.2.2	Détermination de la valeur U_f des encadrements des fenêtres de toiture	43
9.3	Coefficient de transmission thermique de panneaux opaques (U_p)	44
9.4	Coefficient de transmission thermique des grilles de ventilation (U_r)	44
9.5	Coefficient de transmission thermique linéique (valeur Ψ)	44
10	COEFFICIENT DE TRANSMISSION THERMIQUE DES FAÇADES LÉGÈRES	46

10.1	Généralités	46
10.2	Caractéristiques constructives des façades légères	47
10.2.1	<i>Eléments constitutifs et conditions de bord</i>	47
10.2.2	<i>Définition des surfaces et du périmètre</i>	48
10.2.3	<i>Règles pour la modélisation</i>	49
10.3	Détermination de la valeur U_{cw} d'un module d'une façade légère : calculs numériques précis	50
10.3.1	<i>Principe de la méthode précise de calcul numérique</i>	50
10.3.2	<i>Détermination du flux de déperdition calorifique au travers des éléments de liaison</i>	51
10.3.3	<i>Détermination de U_{cw} d'un module</i>	53
10.4	Détermination de la valeur U_{cw} d'un module : méthode des composants	54
10.4.1	<i>Principe de la méthode de détermination</i>	54
10.4.2	<i>Détermination générale de U_{cw}</i>	54
10.4.3	<i>Valeur U du vitrage et du panneau de remplissage</i>	55
10.4.4	<i>Valeur U des encadrements, meneaux et traverses</i>	55
10.4.5	<i>Coefficients de transmission thermique linéique (vitrages, encadrements, meneaux et traverses)</i>	56
10.5	Détermination de la valeur U_{cw} pour une façade légère composée de différents modules	56
11	COEFFICIENT DE TRANSMISSION THERMIQUE D'AUTRES PAROIS TRANSLUCIDES.....	58
11.1	Briques de construction en verre	58
11.2	Lanterneaux en matière plastique	58
12	COEFFICIENT DE TRANSFERT THERMIQUE PAR TRANSMISSION DANS LES BÂTIMENTS... 60	
12.1	Coefficient de transfert thermique total par transmission	60
12.2	Conventions générales	60
12.2.1	<i>Délimitation des parties de la construction</i>	60
12.2.2	<i>Détermination des surfaces</i>	60
12.2.3	<i>Détermination des volumes</i>	61
13	COEFFICIENT DE TRANSFERT THERMIQUE PAR TRANSMISSION DIRECTE VERS L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR (H_D)	62
14	COEFFICIENT DE TRANSFERT THERMIQUE PAR TRANSMISSION VIA DES ESPACES ADJACENTS NON CHAUFFÉS (H_U)	63
15	COEFFICIENT DE TRANSFERT THERMIQUE PAR TRANSMISSION VIA LE SOL ET VIA LES CAVES NON CHAUFFÉES ET VIDES SANITAIRES (H_G)	66
15.1	Généralités	66
15.2	Méthode de calcul simplifiée	66
15.2.1	<i>Planchers en contact direct avec le sol</i>	66
15.2.2	<i>Eléments de construction (planchers, murs, portes) en contact avec des caves non chauffés et des vides sanitaires</i>	67
15.2.3	<i>Murs enterrés</i>	68
15.3	Isolation périphérique des planchers sur terre-plein	68
16	COEFFICIENT DE TRANSFERT THERMIQUE PAR TRANSMISSION À TRAVERS LES NŒUDS CONSTRUCTIFS ($H_T^{JUNCTIONS}$).....	70

16.1	Facteur de réduction de température pour les EANC, vides sanitaires et caves non chauffées	70
17	NIVEAU D'ISOLATION THERMIQUE GLOBALE (NIVEAU K)	72
17.1	Compacité d'un bâtiment	72
17.2	Coefficient de transfert de chaleur moyen d'un bâtiment	72
17.3	Niveau de l'isolation thermique globale (niveau K)	72
ANNEXE A DÉTERMINATION DE LA CONDUCTIVITÉ THERMIQUE (VALEUR λ) ET DE LA		
RÉSISTANCE THERMIQUE (VALEUR R) DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION		
	74	
A.1	Généralités	74
A.2	Tableaux de valeurs par défaut des conductivités thermiques de matériaux de construction homogènes ou assimilés	77
A.2.1	Métaux	78
A.2.2	Pierres naturelles	78
A.2.3	Éléments de maçonnerie	79
A.2.4	Éléments de construction pierreux sans joints (parois pleines, planchers, ...)	82
A.2.5	Plâtre, mortiers et enduits	84
A.2.6	Bois et dérivés de bois	85
A.2.7	Matériaux d'isolation thermique	86
A.2.8	Matériaux divers	88
ANNEXE B RÉSISTANCE THERMIQUE (VALEUR R) DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON		
HOMOGÈNES 89		
ANNEXE C VALEURS PAR DÉFAUT DES TENEURS EN HUMIDITÉ ET COEFFICIENTS DE		
CONVERSION POUR LES MATÉRIAUX PIERREUX		
	90	
ANNEXE D COEFFICIENTS DE TRANSMISSION THERMIQUE DES PROFILÉS D'ENCADREMENTS		
(VALEURS U_F) : VALEURS PAR DÉFAUT		
	91	
D.1	Profilés d'encadrements en bois	91
D.2	Profilés d'encadrement métalliques	93
D.2.1	Définitions	93
D.2.2	Profilés d'encadrement métalliques à coupure thermique	93
D.2.3	Profilés d'encadrement métalliques sans coupure thermique	95
D.3	Profilés d'encadrement en plastique	96
ANNEXE E COEFFICIENT DE TRANSMISSION THERMIQUE LINÉIQUE (VALEURS Ψ) DES		
JONCTIONS ENTRE PROFILÉS D'ENCADREMENT, VITRAGES, PANNEAUX DE REMPLISSAGE ET		
TRAVERSES.		
	98	
E.1	Généralités	98
E.2	Jonction entre profilé d'encadrement et vitrage	98
E.3	Jonction entre traverse et vitrage	100
E.4	Jonction entre profilé et panneau de remplissage	101
E.5	Jonction entre profilé et traverse	102
E.5.1	Profilés en aluminium et en acier	102
E.5.2	Profilés en bois et profilés bois/aluminium	103
E.6	Calcul de U_f pour des profilés intégrés dans une façade légère	104
ANNEXE F TRANSMISSIONS THERMIQUES VIA LE SOL		
	105	
F.1	Données spécifiques nécessaires	105

<i>F.1.1</i>	<i>Caractéristiques thermiques du sol.....</i>	<i>105</i>
<i>F.1.2</i>	<i>Dimension caractéristique du plancher et épaisseur équivalente.....</i>	<i>105</i>
F.2	Calcul de la valeur U et du transfert de chaleur stationnaire H_g	106
<i>F.2.1</i>	<i>Généralités.....</i>	<i>106</i>
<i>F.2.2</i>	<i>Planchers directement en contact avec le sol.....</i>	<i>106</i>
<i>F.2.3</i>	<i>Planchers au-dessus d'un vide sanitaire.....</i>	<i>109</i>
<i>F.2.4</i>	<i>Parois d'une cave.....</i>	<i>113</i>
ANNEXE G	CONVENTIONS POUR LE CALCUL DES VALEURS U.....	116
G.1	Introduction	116
G.2	Méthodes de calcul numériques et simplifiées	116
G.3	Conventions relatives aux maçonneries et aux briques creuses	117
<i>G.3.1</i>	<i>Valeur λ_U de la maçonnerie</i>	<i>117</i>
<i>G.3.2</i>	<i>Valeur λ_U des briques ou blocs de construction perforés</i>	<i>118</i>
G.4	Conventions relatives aux couches non homogènes d'un élément de construction avec structure en bois	119
G.5	Conventions complémentaires relatives à la détermination de la valeur U	120
<i>G.5.1</i>	<i>Toitures couvertes de tuiles ou d'ardoises.....</i>	<i>120</i>
<i>G.5.2</i>	<i>Faux Plafonds.....</i>	<i>121</i>
<i>G.5.3</i>	<i>Planchers.....</i>	<i>121</i>
ANNEXE H	LISTE DES ÉQUATIONS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE I	LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE J	LISTE DES VARIABLES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1 Introduction

Ce document décrit explicitement les règles ayant trait au calcul de transmission telles qu'elles s'appliquent pour la réglementation PEB. L'autorité pourra par après déterminer des spécifications complémentaires si nécessaire.

Le texte traite principalement des méthodes de calcul qui doivent être appliquées directement par les rapporteurs (et les concepteurs). Beaucoup d'entre elles sont implémentées dans le logiciel PEB. La détermination des données produits doit être effectuée en premier lieu par les fabricants / les fournisseurs.

Les déperditions de chaleur à travers l'enveloppe du bâtiment étant tridimensionnelles, la seule évaluation précise du coefficient de transfert thermique par transmission H_T ne peut être obtenue que par un calcul numérique détaillé. Dans la pratique, seuls les coefficients de transmission thermique des éléments de construction constitués de couches homogènes, planes et parallèles peuvent être évalués facilement. Pour toute autre situation, un calcul numérique détaillé est en principe nécessaire. Le présent texte comprend toutefois des méthodes simplifiées qui permettent un calcul plus facile pour ces cas spécifiques. Il s'agit par exemple des éléments de construction constitués de couches non homogènes (voir le § 6.2), de la prise en compte des fixations mécaniques (voir le § 7.2.3), des éléments de construction d'épaisseur variable (voir le § 7.4), des fenêtres et des portes (voir le § 9) ou encore des façades légères (voir le § 10). Ces méthodes peuvent toujours être appliquées, pour autant que l'on respecte les conditions d'application en vigueur pour chaque cas particulier.

La prise en compte des nœuds constructifs est déterminée dans l'annexe B2 de l'Arrêté du 15 mai 2014. Ceux-ci doivent être traités selon la méthodologie décrite dans cette annexe B2.

Toute interruption linéaire ou ponctuelle propre à une paroi de la surface de déperditions doit être prise en compte pour la détermination du coefficient de transmission thermique des éléments de construction de cette paroi. Cela peut se faire d'une des deux manières suivantes :

- soit, si celle-ci est disponible, suivant l'application d'une méthode de calcul simplifiée décrite dans le présent document ;
- soit suivant un calcul numérique détaillé. Cette approche est aussi admise en remplacement d'une méthode simplifiée disponible.

2 Domaine d'application

Les procédures de calcul mentionnées dans ce texte peuvent être appliquées au calcul du coefficient de transmission thermique des parois des bâtiments (valeur U) et du coefficient de transfert de chaleur par transmission dans les bâtiments (valeur H), qui sont eux-mêmes utilisés pour la détermination du niveau K et du niveau E_w .

Les procédures de calcul ont trait à la détermination de :

- la valeur U des éléments de construction opaques, construits à partir de couches de construction homogènes et non homogènes et de couches d'air ;
- la valeur U des éléments de construction transparents (vitrages, fenêtres, portes et leurs éléments constitutifs) ;
- le coefficient de transfert thermique par transmission vers l'environnement extérieur (de manière directe, via des espaces adjacents non chauffés et via le sol).

3 Références normatives

Pour les normes pourvues d'une date, c'est uniquement la version citée qui est d'application, à moins que l'Etat désigne explicitement une autre version en remplacement. Pour les normes non datées, la version la plus récente est de vigueur, en tenant compte des règles qui sont d'application pour la détermination des caractéristiques de produit.

NBN EN 673	Glass in buildings. Determination of thermal transmittance. Calculation method.
NBN EN 674	Glass in buildings. Determination of thermal transmittance. Guarded hot plate method.
NBN EN 675	Glass in buildings. Determination of thermal transmittance. Heat flow meter method.
NBN EN 1051-2	Glass in buildings. Glass blocks and glass paver units. Part 2 : evaluation of conformity.
NBN EN 1745	Masonry and masonry products. Methods for determining design thermal values.
NBN EN 1873:2016	Prefabricated accessories for roofing - Individual rooflights of plastics - Product specification and test methods
NBN EN 1934	Thermal performance of buildings. Determination of thermal resistance by hot box method using heat flow meter. Masonry.
NBN EN ISO 6946:2008	Building components and building elements - Thermal resistance and thermal transmittance - Calculation method.
NBN EN ISO 8990	Thermal insulation. Determination of steady-state thermal transmission properties. Calibrated and guarded hot box method.
NBN EN ISO 10077-1:2006	Thermal performance of windows, doors and shutters. Calculation of thermal transmittance. Part 1 : General.
NBN EN ISO 10077-2	Thermal performance of windows, doors and shutters. Calculation of thermal transmittance. Part 2 : numerical method for frames.
NBN EN ISO 10211:2008	Thermal bridges in building constructions. Heat flows and surface temperatures. Detailed calculations.
NBN EN ISO 10456	Thermal insulation - Building materials and products - Determination of declared and design values.
NBN EN 12412-2	Thermal performance of windows, doors and shutters. Determination of thermal transmittance by hot box method. Part 2 : frames.
NBN EN ISO 12567-1	Thermal performance of windows and doors. Determination of thermal transmittance by hot box method.
NBN EN ISO 12567-2	Thermal performance of windows and doors. Determination of thermal transmittance by hot box method. Part 2 : roof windows and other projecting windows.
NBN EN 12428	Industrial, commercial and garage doors - Thermal transmittance - Requirements for the calculation
NBN EN ISO 12631:2017	Thermal performance of curtain walling - Calculation of thermal transmittance (ISO 12631:2017)
NBN EN 12664	Thermal performance of building materials. Determination of thermal resistance by means of guarded hot plate and heat flow meter methods. Dry and moist products of medium and low thermal resistance.

NBN EN 12667	Thermal performance of building materials. Determination of thermal resistance by means of guarded hot plate and heat flow meter methods. Products of high and medium thermal resistance.
NBN EN 12939	Thermal performance of building materials and products. Determination of thermal resistance by means of guarded hot plate and heat flow meter methods. Thick products of high and medium thermal resistance.
NBN EN 12835	Shutters and blinds. Determination of air permeability.
NBN EN ISO 13370:2008	Thermal performance of buildings. Heat transfer via the ground. Calculation methods.
NBN EN 13125	Shutters and blinds. Additional thermal resistance. Allocation of a class of air permeability to a product.

4 Définitions, unités et symboles

4.1 Définitions

- **Arrêté du 15 mai 2014** : arrêté du Gouvernement wallon du 15 mai 2014 portant exécution du décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments.
- **Cave** : partie utilisable d'une construction dont au moins 70% des parois extérieures sont en contact avec le sol.
NOTE Cet espace peut être chauffé ou non.
- **Coefficient de couplage thermique** : flux thermique qui, en régime stationnaire, passe au travers d'une partie de l'enveloppe du bâtiment, divisé par la différence de température entre les deux environnements qui sont thermiquement couplés ou rattachés par la partie du bâtiment considérée.
- **Coefficient de transfert thermique par transmission (H_T), en W/K** : flux thermique total par transmission qui se produit en régime stationnaire entre un espace intérieur (chauffé) et l'environnement extérieur, divisé par la différence de température entre l'environnement intérieur et extérieur (les deux températures étant considérées comme uniformes).
- **Coefficient de transfert thermique par ventilation (H_V), en W/K** : Le flux thermique par ventilation entre l'espace intérieur et l'environnement extérieur, divisé par la différence de température entre l'environnement intérieur et extérieur.
- **Coefficient de transmission thermique (U), en W/(m².K)** : quantité de chaleur, en régime stationnaire, qui traverse un élément de construction par unité de surface, divisée par la différence de température entre l'environnement intérieur et extérieur des deux côtés de l'élément de construction concerné.
- **Conductivité thermique (λ_U), en W/(m.K)** : valeur de calcul de la densité du flux thermique qui, en régime stationnaire, passe dans un matériau ou un produit de construction sous certaines conditions intérieures et extérieures spécifiques, qui peuvent être considérées comme typiques pour les prestations du produit ou du matériel considéré s'il est intégré dans un élément de construction.
- **Couche thermiquement homogène** : couche de construction avec une épaisseur constante qui a des propriétés thermiques uniformes ou qui peuvent être considérées comme telles.
- **Densité du flux thermique (q), en W/m²** : flux thermique par unité de surface
- **Dimension caractéristique du sol (B'), en m** : surface du sol divisée par le demi-périmètre du sol.
- **Dimension extérieure** : dimension mesurée à l'extérieur du bâtiment.
- **Dimension intérieure** : dimension mesurée d'une paroi à l'autre ou du sol au plafond à l'intérieur d'une pièce d'un bâtiment.
- **Espace chauffé (refroidi)** : locaux ou espaces qui sont chauffés (refroidis) à une température déterminée.
- **Facteur d'émission (ϵ)** : relation entre la quantité d'énergie émise par rayonnement infrarouge par la surface à une certaine température et la quantité d'énergie émise par rayonnement infrarouge par un corps noir à la même température.
- **Flux thermique (Φ), en W** : quantité de chaleur apportée ou évacuée d'un système par unité de temps.
- **Partie de construction, élément de construction** : partie d'un bâtiment tel que mur, sol, toit.
- **Plancher sur terre-plein** : construction de plancher qui est en contact direct avec la terre sur toute sa surface.

- **Plancher sur vide sanitaire** : construction de plancher pour laquelle l'entièreté du plancher se situe au-dessus du niveau du sol, grâce à laquelle une couche d'air est créé entre le plancher et la terre
NOTE Cette couche d'air, aussi appelée vide sanitaire, peut être ou non ventilée et ne fait généralement pas partie du volume protégé d'un bâtiment.
- **Produit** : forme finale d'un matériau, prêt à l'emploi, ayant certaines formes et dimensions et pourvue d'un revêtement ou d'un coating.
- **Matériau** : partie d'un produit, peu importe la forme et les dimensions et sans revêtement ou coating
- **Résistance thermique (R), en $m^2.K/W$** : valeur inverse du coefficient de transmission thermique d'un élément de construction sous certaines conditions intérieures et extérieures spécifiques qui peuvent être considérées comme typiques pour les prestations de l'élément de construction considéré.
- **Température extérieure de référence** : température de l'air de l'environnement extérieur lors d'un ciel complètement couvert.
- **Température intérieure de référence** : température sèche résultante dans un local.
- **Température sèche résultante** : valeur moyenne calculée de la température intérieure de l'air mesurée à sec et de la température moyenne de rayonnement de toutes les parois qui entourent l'environnement intérieur.
- **Valeur (thermique) de calcul** : valeur d'une propriété thermique d'un matériau ou d'un produit de construction sous certaines conditions intérieures et extérieures spécifiques de température et d'humidité, qui peuvent être considérées comme typiques pour ce matériau ou produit quand il est placé dans une partie de la construction.
NOTE Un produit ou un matériau peut avoir différentes valeurs de calcul selon les applications.
- **Valeur (thermique) déclarée** : valeur attendue d'une propriété thermique d'un matériau ou d'un produit de construction, obtenue sur base de valeurs mesurées aux conditions de référence de température et d'humidité, pour une fraction et un degré de fiabilité déterminés et conformément à une durée de vie raisonnable dans des conditions normales.

4.2 Symboles et unités

Symbole	Signification	Unités
A	surface (synonymes : aire, superficie)	m ²
B'	Dimension caractéristique du sol	m
G _w	Facteur de correction (flux de la nappe phréatique)	-
H	Coefficient de transfert thermique	W/K
P	Périmètre (parois en contact avec le sol)	m
R	Résistance thermique d'une couche de construction	m ² .K/W
R _g	Résistance thermique d'une lame d'air dans une paroi	m ² .K/W
R _s	Résistance thermique d'une lame d'air entre des fenêtres	m ² .K/W
R _{si}	Résistance thermique d'échange à la surface intérieure	m ² .K/W
R _{se}	Résistance thermique d'échange à la surface extérieure	m ² .K/W
R _T	Résistance thermique totale d'une paroi	m ² .K/W
U	Coefficient de transmission thermique	W/(m ² .K)
V	Volume	m ³
a	Terme correctif, facteur de réduction	-
b	Largeur	m
c	Chaleur spécifique	J/kgK
d	Épaisseur (d'une couche d'un élément de construction), longueur (d'une fixation mécanique)	m
f	Fraction, facteur	-
h	Hauteur	-
l	Périmètre, longueur	m
m	Masse	kg
n	Taux de renouvellement d'air	h ⁻¹
w	Épaisseur de paroi	m
z	Profondeur	m
ε _n	Émissivité normale d'un vitrage	-
λ	Conductivité thermique d'un matériau de construction	W/(m.K)
ΔR	Résistance thermique complémentaire d'un volet	m ² .K/W
ΔU	Terme correctif de la valeur U	W/(m ² .K)
χ	Coefficient de transmission thermique ponctuel	W/K
ψ	Coefficient de transmission thermique linéaire	W/(m.K)
ρ	Densité, masse volumique	kg/m ³

5 Détermination de la résistance thermique (R) des couches de construction

5.1 Principes généraux

Le principe général de la détermination de la résistance thermique (valeur R) des éléments de construction est le suivant :

- premièrement déterminer la résistance thermique de chaque couche homogène de construction de l'élément de construction ;
- ensuite, faire la somme des résistances thermiques individuelles des éléments de construction pour obtenir la résistance thermique totale, y compris les éventuelles résistances thermiques d'échange aux surfaces intérieures et extérieures de l'élément de bâtiment.

Les résistances thermiques des couches de construction homogènes sont données au § 5.2 et les valeurs des résistances thermiques d'échange (R_{si} et R_{se}) au § 5.3.

Les couches d'air présentes dans les éléments de construction (par exemple une coulisse) sont, dans le cadre de ce texte, considérées comme des couches homogènes. Les valeurs de la résistance thermique des couches d'air sont données au § 5.4.

La résistance thermique totale d'un élément de construction (R_T) est déterminée selon le § 6.1 (paroi composée seulement de couches homogènes) ou le § 6.2 (paroi comprenant une ou plusieurs couches de construction non homogènes) et finalement, le coefficient de transmission thermique (valeur U) est déterminé selon le § 7.1.

Finalement, d'éventuelles corrections sont prévues pour les valeurs U calculées des éléments de construction isolés afin de tenir compte de la mise en place spécifique des matériaux d'isolation, tels que les perforations par les fixations mécaniques (voir le § 7.2.3) ou les précipitations sur les toitures inversées (voir le § 7.2.4).

NOTE Lors du calcul des déperditions par transmission, la température résultante sèche est prise comme la température de l'environnement intérieur et la température de l'air est supposée égale à la température de l'environnement extérieur.

5.2 Résistance thermique des couches homogènes de construction

La détermination de la valeur de calcul de la conductivité thermique (valeur λ_U) ou de la résistance thermique des matériaux de construction (valeur R) est réalisée selon les annexes A ou B de la présente annexe.

Lorsque la conductivité thermique d'un matériau de construction est connue, la résistance thermique peut être déterminée selon :

$$\text{Eq. 1} \quad R = \frac{d}{\lambda_U} \quad \text{m}^2 \cdot \text{K/W}$$

où :

d l'épaisseur du matériau, en m ;

λ_U la conductivité thermique du matériau, en W/(m.K).

5.3 Résistances thermiques d'échange aux surfaces en contact avec de l'air

Pour les surfaces planes et en l'absence de toute information spécifique concernant les conditions de bord, les valeurs de conception des résistances thermiques d'échange R_{si} (conditions intérieures) et R_{se} (conditions extérieures) du Tableau [1] peuvent être utilisées. Ces valeurs sont valables pour des surfaces en contact avec de l'air.

Tableau [1] : Résistances thermiques d'échange R_{si} et R_{se} aux surfaces en contact avec de l'air (en $m^2.K/W$)

	Direction du flux de chaleur		
	ascendant	horizontal ⁽¹⁾	descendant
$R_{si} \text{ m}^2.K/W$	0,10	0,13	0,17
$R_{se} \text{ m}^2.K/W$	0,04	0,04	0,04
(1) Valable pour une direction du flux de chaleur qui ne dévie pas de plus de $\pm 30^\circ$ du plan horizontal			

NOTE L'annexe A de la NBN EN ISO 6946 contient les procédures détaillées pour les cas spéciaux (valeurs R_{si} et R_{se} pour des surfaces à basse émissivité, pour des vitesses du vent spécifiques et pour des surfaces non planes). Dans le cadre de la réglementation PEB il faut toujours, par convention, compter une vitesse de vent de 4 m/s et considérer h_{r0} (comme défini dans cette norme) à une température de 10°C.

5.4 Résistance thermique des couches d'air

5.4.1 Introduction

La résistance thermique d'une couche d'air est dépendante du type de couche d'air, de la direction du flux thermique à travers la couche d'air, de son épaisseur, de la géométrie et de la pente de la couche d'air, de l'émissivité des surfaces délimitantes et des possibilités de ventilation de la couche d'air. Suivant les cas, la résistance thermique de la couche d'air peut être déterminée soit avec précision par des essais ou des calculs, soit à l'aide de valeurs par défaut qui peuvent être sélectionnées dans des tableaux.

Dans certains cas, la résistance thermique de la couche d'air ou du creux n'est pas calculée séparément mais est déjà comprise dans la valeur U de l'élément de construction dans lequel cette lame d'air ou ce creux sont présents (c'est le cas par exemple des briques perforées, des blocs creux, des vitrages, des encadrements,...).

NOTE Les couches d'air ayant une épaisseur supérieure à 300 mm sont traitées comme des espaces adjacents non chauffés.

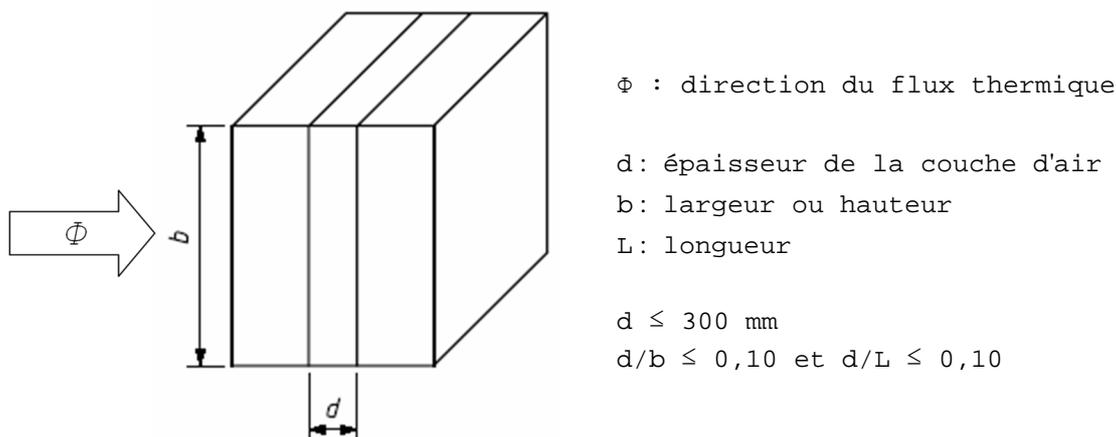
5.4.2 Couches d'air ordinaires dans les murs, toits et sols

5.4.2.1 Conditions

Les valeurs de la résistance thermique des couches d'air traitées dans ce paragraphe (§ 5.4.2) sont applicables aux couches d'air répondant à chacune des conditions suivantes (voir Figure [1]) :

- la couche d'air doit être délimitée par deux plans parallèles qui sont perpendiculaires à la direction du flux thermique et dont les surfaces ont une émissivité élevée (non réfléchissant, la plupart des matériaux de construction répondent à cette dernière exigence) ;
- la couche d'air doit avoir une épaisseur (mesurée dans la direction du flux thermique) qui ne dépasse pas 300 mm ;
- le rapport entre l'épaisseur et la longueur (d/L) et le rapport entre l'épaisseur à la largeur (d/b) de la couche d'air ne doivent pas être plus grands que 0,10 ;
- il ne doit y avoir aucune possibilité d'échange d'air entre la couche d'air et l'environnement intérieur.

Figure [1] : Couche d'air ordinaire



Pour les couches d'air entre une ou plusieurs surfaces à basse émissivité (réfléchissantes) il faut se référer aux annexes B.2 et B.3 de la NBN EN ISO 6946. La valeur de h_{r0} correspondant à une température de 10°C est considérée et la valeur de h_a est prise dans le Tableau B.1 de cette norme. Les définitions de h_{r0} et h_a sont données dans cette même norme.

Les valeurs de calcul de la résistance thermique des couches d'air sont données au § 5.4.2.2 (couches d'air non ventilées, cas ordinaires avec des surfaces à haute émissivité) et au § 5.4.2.3 (idem, mais avec des couches d'air moyennement ventilées). La procédure de calcul pour les couches d'air fortement ventilées est donnée au § 5.4.2.4.

NOTE Les couches d'air qui ne sont pas hermétiquement isolées de l'environnement intérieur sont considérées comme faisant partie de l'environnement intérieur chauffé avec lequel elles sont en liaison au travers des ouvertures, des fentes ou des joints. La résistance thermique des éléments de construction compris entre ces couches d'air et l'environnement intérieur n'est donc pas prise en considération.

5.4.2.2 Couches d'air non ventilées

Une couche d'air non ventilée est une couche d'air dans laquelle aucun flux d'air extérieur n'est possible. Dans le cas de parois dans lesquelles la couche d'air est en contact avec l'environnement extérieur par le biais de petites ouvertures, cette couche d'air peut être considérée comme non ventilée si les trois conditions suivantes sont simultanément satisfaites :

- il ne doit pas y avoir de couche d'isolation entre la couche d'air et l'environnement extérieur ;
- les ouvertures via lesquelles la couche d'air est en contact avec l'environnement extérieur doivent être placées de telle manière qu'il n'y ait aucun flux d'air possible à travers la couche d'air ;
- la surface totale des ouvertures ne doit pas être supérieure à 500 mm² par mètre de longueur dans le cas de couches d'air verticales ou 500 mm² par m² de couche d'air dans le cas de couches d'air horizontales.

Les résistances thermiques des couches d'air non ventilées ordinaires, délimitées par des surfaces à émissivité élevée, sont données au Tableau [2] en fonction de l'épaisseur de la couche d'air et de la direction du flux thermique.

Tableau [2] : Résistance thermique (en m²K/W) de couches d'air non ventilées délimitées par des surfaces à émissivité élevée (cas ordinaires)

Épaisseur d de la couche d'air [mm]	Direction du flux de chaleur		
	ascendant	horizontal ⁽¹⁾	descendant
0 < d < 5	0,00	0,00	0,00
5 ≤ d < 7	0,11	0,11	0,11
7 ≤ d < 10	0,13	0,13	0,13
10 ≤ d < 15	0,15	0,15	0,15
15 ≤ d < 25	0,16	0,17	0,17
25 ≤ d < 50	0,16	0,18	0,19
50 ≤ d < 100	0,16	0,18	0,21
100 ≤ d < 300	0,16	0,18	0,22
d = 300	0,16	0,18	0,23

(1) Valable pour une direction du flux thermique qui ne dévie pas de plus de ± 30° du plan horizontal

5.4.2.3 Couches d'air peu ventilées

Une couche d'air peu ventilée correspond à une couche d'air dans laquelle un flux d'air limité venant de l'environnement extérieur est possible. C'est le cas si la surface totale des ouvertures de ventilation satisfait aux conditions suivantes :

- > 500 mm² mais ≤ 1500 mm² par m de longueur (couches d'air verticales) ;
- > 500 mm² mais ≤ 1500 mm² par m² de couche d'air (couches d'air horizontales).

L'effet de la ventilation dépend de la taille et de la répartition des ouvertures de ventilation. Par convention, on peut calculer la résistance thermique d'un élément de construction ayant une couche d'air moyennement ventilée selon :

$$\text{Eq. 2} \quad R_T = \frac{1500 - A_v}{1000} \cdot R_{T,u} + \frac{A_v - 500}{1000} \cdot R_{T,v} \quad \text{m}^2 \cdot \text{K/W}$$

avec :

- A_v la surface totale des ouvertures de ventilation, par unité de longueur en mm^2/m (couches d'air verticales) ou par unité de surface en mm^2/m^2 (couches d'air horizontales) ;
- $R_{T,u}$ la résistance totale de ce même élément de construction mais avec une couche d'air non ventilée, calculée selon le § 5.4.2.2, en $\text{m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$;
- $R_{T,v}$ la résistance totale de ce même élément de construction mais avec une couche d'air fortement ventilée, calculée selon le § 5.4.2.4, en $\text{m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$.

De manière alternative, on peut aussi utiliser l'ancienne méthode. Dans ce cas, les valeurs de conception de la résistance thermique des couches d'air peu ventilées sont égales à la moitié des valeurs correspondantes au Tableau [2] (seulement valable pour des surfaces à émissivité élevée). Si en plus la résistance thermique globale des couches de construction (de surface à surface) entre la couche d'air et l'environnement extérieur est supérieure à $0,15 \text{ m}^2\text{K}/\text{W}$, cette résistance thermique restera alors limitée à cette valeur ($0,15 \text{ m}^2\text{K}/\text{W}$).

5.4.2.4 Couches d'air fortement ventilées

Une couche d'air fortement ventilée est une couche d'air pour laquelle la surface totale des ouvertures de ventilation entre la couche d'air et l'environnement extérieur satisfont aux conditions suivantes :

- $> 1500 \text{ mm}^2$ par m de longueur (couches d'air verticales) ;
- $> 1500 \text{ mm}^2$ par m^2 de couche d'air (couches d'air horizontales).

La résistance thermique totale d'un élément de construction pourvu d'une couche d'air fortement ventilée est calculée en négligeant la résistance thermique de la couche d'air et de toutes les couches de construction se trouvant entre cette couche d'air et l'environnement extérieur. De plus, la valeur R_{se} est remplacée par la valeur R_{si} .

5.4.3 Autres couches d'air

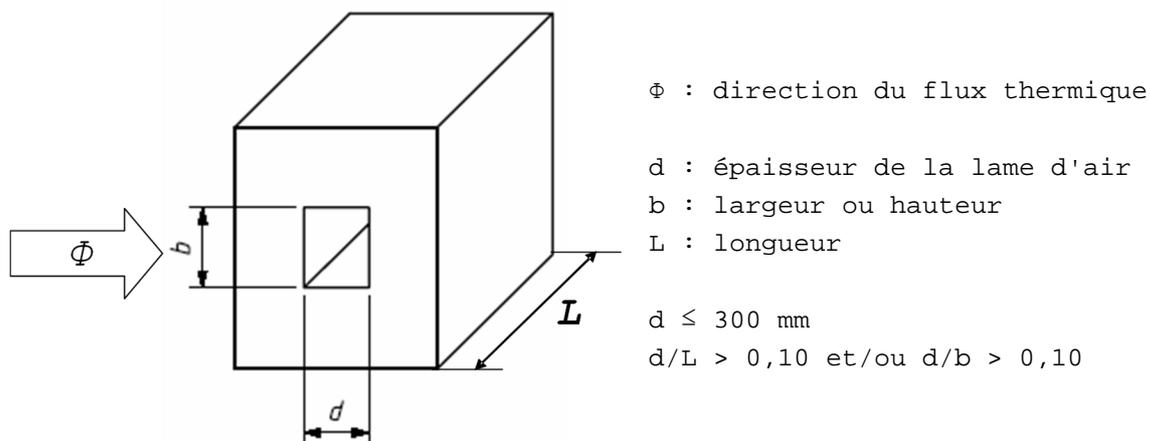
Les couches d'air ou creux peuvent faire partie intégrante d'un produit, par exemple dans les doubles vitrages ou les briques perforées. L'influence de la couche d'air ou du creux est comprise dans la caractéristique du produit (valeur U ou valeur λ équivalente). C'est pourquoi elles ne sont pas considérées ici.

Les couches d'air présentes dans le cas des fenêtres à vantaux dédoublés ou des doubles fenêtres sont traitées au § 8.4.4. Celles comprises entre les fenêtres et les volets le sont au § 8.4.5.2.

5.4.3.1 Creux ou vides

Ce genre de creux peut par exemple survenir entre les chevrons du toit.

Figure [2] : Creux tubulaires



Dans l'annexe B.4 de la NBN EN ISO 6946, on trouve le calcul de la résistance thermique de petites lames d'air tubulaires non ventilées (creux, vides). Dans le cas de ces lames d'air, le rapport entre l'épaisseur et la longueur (ou largeur) est supérieur à 0,1. La Figure [2] illustre une telle lame d'air.

5.5 Résistance thermique des couches d'air (espaces d'air) avec une épaisseur supérieure à 300 mm

Les couches d'air d'une épaisseur de plus de 300 mm sont considérées comme des espaces adjacents non chauffés. Dans le cadre de la réglementation PEB, ils sont traités comme décrit dans la sous-annexe A de l'annexe A1 de l'Arrêté du 15 mai 2014.

6 Détermination de la résistance thermique totale (R_T) des éléments de construction

6.1 Éléments de construction constitués de couches homogènes

La résistance thermique totale R_T (d'environnement à environnement) d'un élément de construction plan, constitué de couches de construction thermiquement homogènes qui sont perpendiculaires au flux thermique, est calculée comme suit :

$$\text{Eq. 3} \quad R_T = R_{si} + R_1 + R_2 + \dots + R_n + R_{se} \quad \text{m}^2 \cdot \text{K/W}$$

avec :

R_{si}	la résistance thermique d'échange à la surface intérieure, déterminée selon le § 5.3, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$;
R_1, R_2, \dots, R_n	les résistances thermiques de chaque couche de construction, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$;
R_{se}	la résistance thermique d'échange à la surface extérieure, déterminée selon le § 5.3, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$.

NOTE 1 Si R_T est présenté comme résultat final, il doit être arrondi à 2 décimales.

NOTE 2 L'Eq. 3 s'applique aux parois extérieures. Dans le cas de parois intérieures, R_{se} est remplacée dans l'Eq. 3 par R_{si} . Si la résistance thermique totale (de surface à surface) doit être calculée, les deux valeurs de R_s disparaissent dans l'Eq. 3.

NOTE 3 La surface d'un élément de construction non plan correspond à la surface transformée en éléments de construction plans ayant la même surface projetée. Il est tenu compte des dimensions extérieures de l'élément de construction non plan.

6.2 Éléments de construction constitués de couches homogènes et non homogènes

6.2.1 Applicabilité

Une méthode de calcul simplifiée pour calculer la résistance thermique des éléments de construction, constitués de couches de construction thermiquement homogènes et non homogènes est expliquée dans les paragraphes suivants.

Un résultat précis peut être obtenu en ayant recourt à une méthode numérique conformément à la norme NBN EN ISO 10211 (voir explication supplémentaire à l'annexe G.2).

Les interruptions linéaires et ponctuelles qui sont propres à une paroi de la surface de déperdition et qui sont réparties sur sa surface, doivent obligatoirement être prises en compte dans la résistance thermique totale R_T de la paroi de la surface de déperdition, soit via la méthode de calcul simplifiée, soit via la méthode numérique conformément à la NBN EN ISO 10211.

La méthode simplifiée ne peut pas être appliquée dans les cas suivants :

- lorsque le rapport entre la valeur supérieure et la valeur inférieure de la résistance (voir ci-dessous) est plus grand que 1.5 ;
- lorsque la couche d'isolation est traversée par du métal.

Lorsque des fixations métalliques sont présentes, la méthode peut en premier lieu être appliquée comme s'il n'y avait pas de fixations métalliques, et le résultat obtenu doit ensuite être corrigé suivant le § 7.2.

6.2.2 Résistance thermique totale d'un élément de construction (méthode par combinaison)

La résistance thermique totale R_T d'un élément de construction, constitué de couches thermiquement homogènes et non homogènes qui sont perpendiculaires au flux thermique, est déterminée par la moyenne arithmétique des limites supérieures et inférieures de la résistance thermique :

$$\text{Eq. 4} \quad R_T = \frac{R'_T + R''_T}{2} \quad \text{m}^2 \cdot \text{K/W}$$

avec :

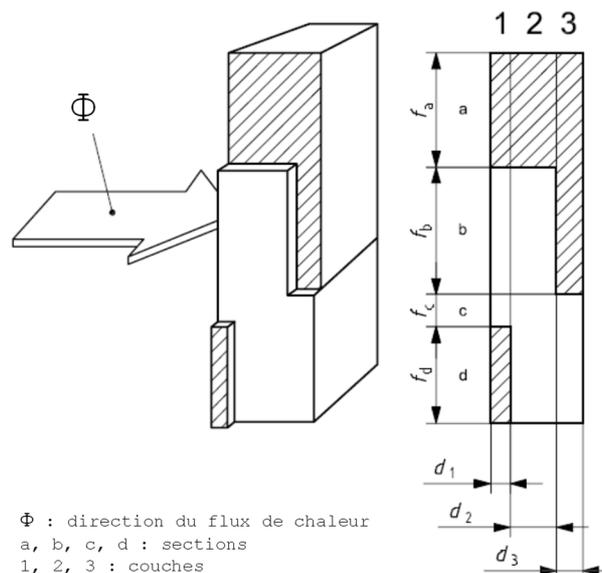
R'_T la limite supérieure de la résistance thermique, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, calculée selon l'Eq. 5 ;

R''_T la limite inférieure de la résistance thermique, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, calculée selon l'Eq. 7.

Le calcul des limites supérieures et inférieures est réalisé en découpant l'élément de construction en sections et en couches de telle sorte que les parties obtenues soient thermiquement homogènes (voir Figure [3]) :

- l'élément de construction est découpé en sections (a, b, c, et d) avec des surfaces respectives (A_a , A_b , A_c et A_d) et en couches (1, 2 et 3), ayant des épaisseurs respectives (d_1 , d_2 et d_3) ;
- les sections (a, b, c, d), perpendiculaires aux faces de l'élément de construction, représentent chacune séparément une surface partielle (f_a , f_b , f_c , f_d) par rapport à la surface totale ;
- les couches (1, 2, 3), parallèles aux surfaces de l'élément de construction, ont une épaisseur d_1 , d_2 et d_3 ;
- toutes les parties thermiquement homogènes (a_1, \dots, d_3) ont une conductivité thermique bien définie ($\lambda_{a1}, \dots, \lambda_{d3}$), une épaisseur déterminée (d_1, \dots, d_3), une surface partielle (f_a, \dots, f_d) et une résistance thermique (R_{a1}, \dots, R_{d3}) ;
- la surface partielle d'une section est une fraction proportionnelle de la surface totale, si bien que $f_a + f_b + \dots + f_d = 1$.

Figure [3] : Sections et couches d'un élément de construction thermiquement non homogène



6.2.3 Valeurs limites

La **limite supérieure** de la résistance thermique est déterminée en supposant que le flux thermique unidimensionnel est perpendiculaire aux surfaces de l'élément de construction. La limite supérieure est obtenue par :

$$\text{Eq. 5} \quad \frac{1}{R'_T} = \frac{f_a}{R_{Ta}} + \frac{f_b}{R_{Tb}} + \frac{f_c}{R_{Tc}} + \frac{f_d}{R_{Td}} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

avec :

R_{Ta}, R_{Tb}, \dots les résistances thermiques totales (d'environnement à environnement) de chaque section, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, calculées selon l'Eq. 3 ;

f_a, f_b, \dots les surfaces partielles (fractions) de chaque section, (-).

La **limite inférieure** de la résistance thermique est déterminée en supposant que tous les plans parallèles aux surfaces de l'élément de construction, sont des plans isothermes.

Pour chaque couche de construction thermiquement non homogène (1, 2, 3, ...), une résistance thermique équivalente R_j est déterminée comme suit :

$$\text{Eq. 6} \quad \frac{1}{R_j} = \frac{f_a}{R_{aj}} + \frac{f_b}{R_{bj}} + \frac{f_c}{R_{cj}} + \frac{f_d}{R_{dj}} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

La limite inférieure de la résistance thermique est alors déterminée selon :

$$\text{Eq. 7} \quad R''_T = R_{si} + R_1 + R_2 + \dots + R_n + R_{se} \quad \text{m}^2 \cdot \text{K/W}$$

NOTE Dans le cadre de la réglementation PEB, il est aussi permis de ne tenir compte que de la limite inférieure de la résistance thermique.

7 Coefficient de transmission thermique (U) d'éléments de construction opaques

7.1 Expression générale

Le coefficient de transmission thermique (valeur U) d'un élément opaque est donné par :

$$\text{Eq. 8} \quad U = \frac{1}{R_T} \quad \text{W/(m}^2\text{.K)}$$

avec :

R_T la résistance thermique totale d'un élément de construction, calculée selon l'Eq. 3 ou Eq. 4, en $\text{m}^2\text{.K/W}$.

Lors du calcul de la valeur U, les données introduites adoptées doivent être communiquées pour information ou être disponibles.

NOTE Si la valeur U est présentée comme résultat final, elle doit être arrondie à 2 décimales.

7.2 Corrections sur la valeur U

7.2.1 Généralités

Des corrections doivent en principe être apportées à la valeur U calculée selon l'Eq. 8 afin de tenir compte de l'influence des éléments ou des situations suivantes :

- les fentes d'air ou les cavités dans les couches d'isolation ;
- les fixations mécaniques qui perforent les couches d'isolation ;
- les précipitations sur les toitures inversées.

La valeur corrigée U_c est définie comme suit :

$$\text{Eq. 9} \quad U_c = U + \Delta U \quad \text{W/(m}^2\text{.K)}$$

où le terme correcteur ΔU est défini comme suit :

$$\text{Eq. 10} \quad \Delta U = \Delta U_g + \Delta U_f + \Delta U_r \quad \text{W/(m}^2\text{.K)}$$

avec :

ΔU_g un terme correctif pour les fentes d'air et les cavités, en $\text{W/(m}^2\text{.K)}$;
 ΔU_f un terme correctif pour les fixations mécaniques, en $\text{W/(m}^2\text{.K)}$;
 ΔU_r un terme correctif pour toiture inversée, en $\text{W/(m}^2\text{.K)}$.

7.2.2 Correction de la valeur U pour les fentes d'air et les cavités dans ou entre les couches d'isolations

La présence de couches, fentes ou cavités d'air en direction de ou perpendiculairement au flux de chaleur peut, dans certains cas, exercer une influence fortement négative sur la résistance thermique réelle de la couche d'isolation. Dans la NBN EN ISO 6946 (annexe D.2), un certain nombre de catégories d'imperfections sont distinguées, et des suppléments conventionnels sont définis.

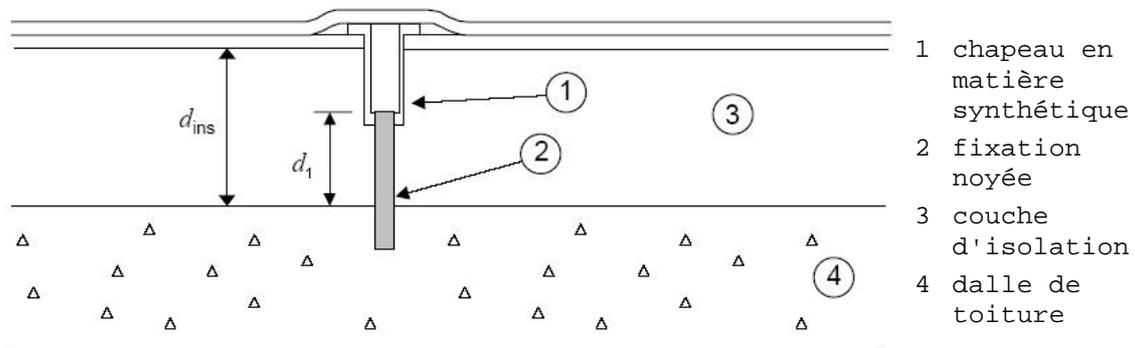
Comme il est difficile de juger univoquement quelle catégorie est précisément d'application pour un bâtiment, pour une partie de construction,... il a été décidé de ne pas prendre en considération cet effet dans le cadre de la réglementation PEB. On peut donc affirmer par convention que :

$$\text{Eq. 11} \quad \Delta U_g = 0 \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

7.2.3 Correction pour les fixations mécaniques perforant la couche d'isolation

Lorsqu'une couche d'isolation est traversée par des fixations mécaniques (ex : crochets de mur, fixations de toiture,...), l'impact de ces fixations peut toujours être calculé avec précision par des calculs numériques selon la NBN EN ISO 10211. Cette méthode de calcul précise doit toujours être appliquée si les deux extrémités de la fixation mécanique sont en contact thermique avec des plaques en métal.

Figure [4] : Fixation mécanique noyée



Pour les autres cas, la méthode de calcul approchée suivante peut être appliquée. L'impact de la fixation mécanique y est déterminé par le terme correctif ΔU_f calculé comme suit :

$$\text{Eq. 12} \quad \Delta U_f = \alpha \cdot \frac{\lambda_f \cdot A_f \cdot n_f}{d_1} \cdot \left[\frac{R_1}{R_{T,h}} \right]^2 \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

avec :

- d_1 la longueur de la fixation, en m, déterminée comme suit :
- dans le cas de fixations traversant complètement la couche d'isolation (sous un angle droit ou oblique), la longueur est égale à l'épaisseur de la couche d'isolation (d_{ins}) : $d_1 = d_{ins}$,
 - dans le cas de fixations noyées, la longueur est égale à la partie de la fixation qui traverse la couche d'isolation (voir Figure [4]) ;
- λ_f la conductivité thermique de la fixation mécanique, en W/(m.K), (voir NOTE) ;
- n_f le nombre de fixations mécaniques par m^2 , en m^{-2} ;
- A_f la section d'une fixation mécanique, en m^2 ;
- λ_{ins} la conductivité thermique de la couche d'isolation, en W/(m.K) ;
- α le coefficient correctif, (-), déterminé comme suit :
- $\alpha = 0,8$ si la fixation mécanique traverse complètement la couche d'isolation ;
 - $\alpha = 0,8 \cdot d_1/d_{ins}$ si la fixation est noyée dans la couche d'isolation (voir Figure [4]) ;

R_1	la résistance thermique (de la partie) de la couche d'isolation qui est traversée par la fixation mécanique ($R_1 = d_1/\lambda_{ins}$), en $m^2.K/W$;
$R_{T,h}$	la résistance thermique totale de l'élément de construction, sans tenir compte d'un pont thermique quelconque, en $m^2.K/W$, calculée selon le § 6.1.

NOTE Dans le cas de crochets de mur, le terme correctif ΔU_f ne doit pas être appliqué dans les cas suivants :

- crochets de mur dans des vides non isolés ;
- crochets de mur dont la conductivité thermique (λ_f) est inférieure à 1 W/(m.K) (ex. matière synthétique).

Valeurs par défaut pour les crochets de mur (en cas de murs creux maçonnés) :

Pour les crochets de mur il est toujours permis d'utiliser les valeurs par défaut suivantes :

- le nombre de crochets de mur par m^2 : $n_f = 5 m^{-2}$;
- la section d'un crochet de mur : $A_f = 1,3.10^{-5} m^2$ ($\varnothing 4$ mm) ;
- la conductivité thermique du matériau du crochet de mur : $\lambda_f = 50 W/(m.K)$ (acier) ;
- la longueur du crochet de mur est égale à l'épaisseur de la couche d'isolation : $d_1 = d_{ins}$.

7.2.4 Procédure de correction pour les toitures inversées

7.2.4.1 Généralités

Dans le cas de toitures inversées, où la membrane d'étanchéité est située sous la couche d'isolation, un terme correctif ΔU_r doit être calculé afin de tenir compte de l'impact de l'eau de pluie qui s'écoule entre la couche d'isolation et la membrane. Cette procédure corrective doit en principe être seulement appliquée pour le calcul du transfert thermique et non pour le calcul des besoins pour le refroidissement. Dans le cadre de la réglementation PEB on peut toujours (même pour les surchauffes et les calculs des besoins pour le refroidissement) faire les calculs avec la valeur corrigée. La procédure suivante est d'application uniquement pour les couches d'isolation composées de polystyrène extrudé (XPS).

7.2.4.2 Correction par suite de l'écoulement d'eau entre l'isolation et la membrane d'étanchéité

Le terme correctif ΔU_r à utiliser, qui tient compte du transfert thermique supplémentaire résultant de l'écoulement d'eau de pluie sous la couche d'isolation dans des toitures inversées, est calculé selon la formule :

$$\text{Eq. 13} \quad \Delta U_r = p.f.x \cdot \left[\frac{R_1}{R_T} \right]^2 \quad W/(m^2.K)$$

avec :

- p la quantité moyenne des précipitations pendant la saison de chauffe, en mm/jour ;
- f un facteur de drainage, caractérisant la fraction moyenne de pluie qui atteint la membrane, (-) ;

x	un facteur qui caractérise le transfert de chaleur accru par suite de l'écoulement d'eau de pluie sous la couche d'isolation, en W.jour/(m ² .K.mm) ;
R ₁	la valeur corrigée de la résistance thermique de la couche d'isolation XPS (R _{XPS}) afin de tenir compte d'une augmentation du taux d'humidité par diffusion, en m ² .K/W ;
R _T	la résistance thermique totale du toit, sans tenir compte d'une correction quelconque, en m ² .K/W.

Le terme correctif ΔU_r est arrondi à deux décimales. Les valeurs inférieures à 0,01 W/(m².K) sont négligées.

Valeurs fixes pour les toitures inversées :

Pour les toitures inversées avec XPS les paramètres suivants sont fixés :

- Quantité de précipitations : p = 2,0 mm/jour
- Facteurs de correction pour le transfert de chaleur par précipitations :
 - f.x = 0,04 W.jour/(m².K.mm) pour les plaques avec bords droits et lest ouvert comme le gravier, les briques, ou une couche de finition appliquée en usine ;
 - f.x = 0,03 W.jour/(m².K.mm) pour les plaques avec rainures et lest ouvert (comme le gravier, les briques) ou couche de finition appliquée en usine ;
 - f.x = 0,02 W.jour/(m².K.mm) pour toit vert ou jardin sur toit (en attente de chiffres précis).
- Résistance thermique corrigée des plaques XPS :
 - R₁ = R_{XPS}/1,023 (pour lest ouvert comme le gravier, les briques ou une couche de finition appliquée en usine)
 - R₁ = R_{XPS}/1,069 (pour toit vert ou jardin sur toit)
où R_{XPS} est calculé selon le § 5.2.

7.3 Correction de la valeur R pour une isolation en PUR projetée in situ

En raison de la difficulté de déterminer une épaisseur exacte, la résistance thermique R_{PUR} d'une couche d'isolation en PUR projeté est calculée comme suit :

$$\text{Eq. 14} \quad R_{\text{PUR}} = a \cdot \left(\frac{d_{\text{PUR}}}{\lambda_{\text{Ui,PUR}}} \right) \quad \text{m}^2 \cdot \text{K/W}$$

où :

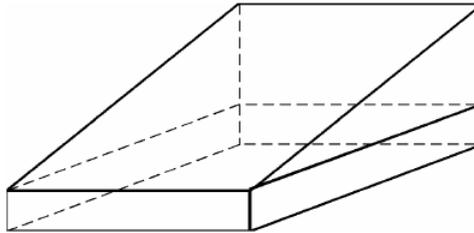
- | | |
|---------------------|---|
| R _{PUR} | la résistance thermique corrigée de l'isolation PUR projetée in situ, en m ² .K/W ; |
| d _{PUR} | l'épaisseur de la couche d'isolation PUR projetée, en m ; |
| λ _{Ui,PUR} | la conductivité thermique (valeur de calcul) de l'isolation PUR projetée in situ, en W/(m.K), déterminée selon l'annexe A ; |
| a | un facteur correctif, (-), égal à : <ul style="list-style-type: none"> - a = 0,925 (application pour plancher), - a = 0,850 (pour toute autre application). |

7.4 Valeur U d'un élément de construction d'épaisseur variable

7.4.1 Méthode générale

Dans le cas d'éléments de construction composés de formes irrégulières et/ou de couches de construction d'épaisseur variable (Figure [5]), la résistance thermique totale de l'élément de construction varie sur toute sa surface, c'est la raison pour laquelle une valeur U moyenne doit être déterminée pour l'ensemble de l'élément. Une méthode de détermination simplifiée consiste à négliger la résistance de la couche d'épaisseur variable, voir le § 7.4.4.

Figure [5] : Élément de construction comprenant une couche inclinée

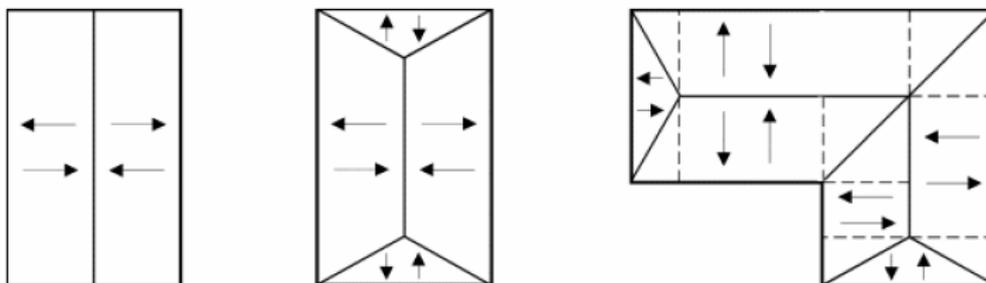


La valeur U moyenne de tels éléments de construction est déterminée comme suit :

- L'ensemble de l'élément est d'abord décomposé en éléments partiels qui correspondent à la forme et à l'inclinaison des trois formes de bases montrées au § 7.4.2 (un exemple d'une telle décomposition est illustré dans la Figure [6] pour plusieurs toits) ;
- ensuite, pour chaque élément partiel (correspondant à une forme de base déterminée et ayant une surface propre), une valeur U est calculée sur la base des formules données au § 7.4.3 ;
- pour finir, la valeur U est calculée pour l'ensemble de l'élément de construction comme la valeur U moyenne pondérée par la surface de tous les éléments partiels considérés.

NOTE Cette méthode de travail est valable pour les couches de construction dont l'inclinaison n'est pas supérieure à 5%, sinon un calcul numérique doit être pratiqué.

Figure [6] : Exemples de décompositions de toitures en éléments de toiture individuels



→ ↑ ← ↓ : indiquent la direction de l'inclinaison (toutes les directions sont possibles)

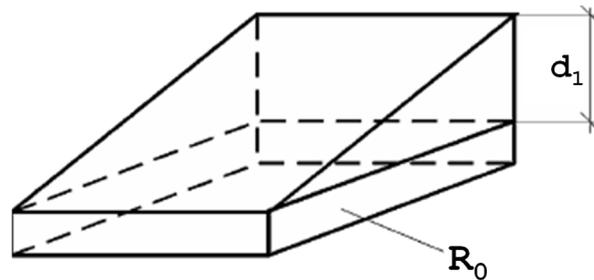
----- : décomposition de la toiture en éléments partiels avec une base rectangulaire ou triangulaire

7.4.2 Décomposition en formes de base

Des éléments de construction avec des parties ou des couches inclinées peuvent être décomposés en trois formes de base selon la forme de la projection au sol et la direction de l'inclinaison :

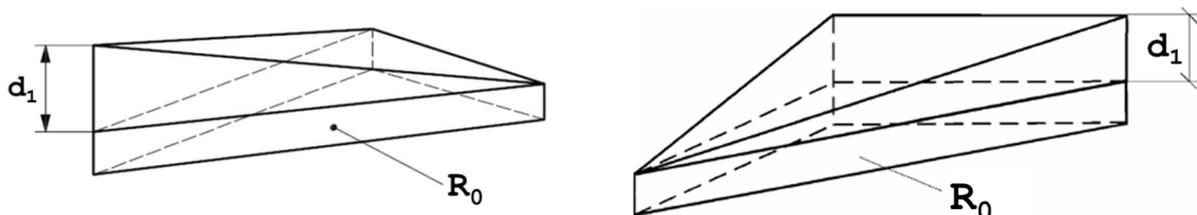
- un élément de construction ayant une base rectangulaire, constitué d'une partie qui contient une ou plusieurs couches de construction planes (avec une résistance thermique totale R_0) et une partie contenant une couche de construction inclinée (dont l'épaisseur varie entre 0 et d_1 au maximum) ;

Figure [7] : Élément de construction rectangulaire, composé d'une partie inclinée et d'une partie (restante) plane



- un élément de construction ayant une base triangulaire, constitué d'une partie contenant une ou plusieurs couches de construction planes (avec une résistance thermique totale R_0) et une partie contenant une couche de construction inclinée, dont soit la partie la plus épaisse (épaisseur d_1) se situe à l'angle de pointe (Figure [8] - gauche) soit la partie la plus mince (épaisseur 0) (Figure [8] - droite).

Figure [8] : Éléments de construction avec base triangulaire, composés d'une partie inclinée et d'une partie plane (restante)

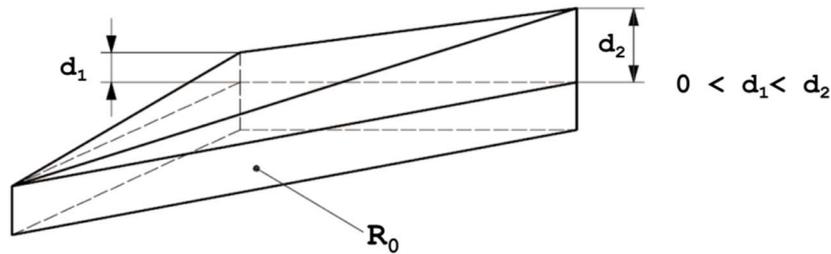


(partie la plus épaisse à l'angle de pointe)

(partie la plus mince à l'angle de pointe)

- un élément de construction ayant une base triangulaire, constitué d'une partie contenant une ou plusieurs couches de construction planes (avec une résistance thermique totale R_0) et une partie contenant une couche de construction inclinée, où chaque pointe à une épaisseur différente (respectivement épaisseur 0, épaisseur d_1 pour l'intermédiaire et épaisseur d_2 pour la maximale) (Figure [9]).

Figure [9] : Éléments de construction avec base triangulaire, composés d'une partie inclinée (avec épaisseurs différentes à chaque pointe) et d'une partie plane (restante)



7.4.3 Détermination de la valeur U pour chaque forme de base

La détermination de la valeur U, pour chacune des trois formes de base précitées, peut être réalisée selon les formules suivantes :

- pour les éléments de construction avec base rectangulaire :

$$\text{Eq. 15} \quad U = \frac{1}{R_1} \cdot \ln \left[1 + \frac{R_1}{R_0} \right] \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

- pour les éléments de construction avec base triangulaire :
 - partie la plus épaisse à l'angle de pointe :

$$\text{Eq. 16} \quad U = \frac{2}{R_1} \cdot \left[\left(1 + \frac{R_0}{R_1} \right) \cdot \ln \left(1 + \frac{R_1}{R_0} \right) - 1 \right] \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

- partie la plus mince à l'angle de pointe :

$$\text{Eq. 17} \quad U = \frac{2}{R_1} \cdot \left[1 - \frac{R_0}{R_1} \cdot \ln \left(1 + \frac{R_1}{R_0} \right) \right] \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

avec :

- R_1 la résistance thermique maximale de la partie inclinée de la couche de construction, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, (avec épaisseur = 0 à un des côtés ou à l'angle de pointe), égale à d_1/λ_1 , dans laquelle d_1 [m] = épaisseur maximale de la partie inclinée de la couche de construction (voir Figure [7] et Figure [8]) et λ_1 [W./mK] = conductivité thermique de cette couche ;
- R_0 la résistance thermique totale de l'ensemble de l'élément, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, calculée d'environnement à environnement (y compris R_{si} et R_{se}), mais en excluant la résistance thermique de la partie inclinée de la couche de construction (R_1).

- pour les éléments de construction avec base triangulaire et épaisseurs différentes aux angles (Figure [9]) :

$$\text{Eq. 18} \quad U = 2 \cdot \left[\frac{R_0 \cdot R_1 \cdot \ln\left(1 + \frac{R_2}{R_0}\right) - R_0 \cdot R_2 \cdot \ln\left(1 + \frac{R_1}{R_0}\right) + R_1 \cdot R_2 \cdot \ln\left(\frac{R_0 + R_2}{R_0 + R_1}\right)}{R_1 \cdot R_2 \cdot (R_2 - R_1)} \right] \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

avec :

- R_1 la résistance thermique de la partie inclinée de la couche de construction à l'angle de pointe avec l'épaisseur intermédiaire d_1 [m], en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, égale à $R_1 = d_1 / \lambda_t$, dans laquelle λ_t est la conductivité thermique de cette couche, en W/(m.K) ;
- R_2 la résistance thermique maximale de la partie inclinée de la couche de construction avec l'épaisseur maximale d_2 [m], en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, égale à $R_2 = d_2 / \lambda_t$, dans laquelle λ_t est la conductivité thermique de cette couche, en W/(m.K) ;
- R_0 la résistance thermique totale de l'ensemble de l'élément, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, calculée d'environnement à environnement (y compris R_{si} et R_{se}), mais en excluant la résistance thermique de la partie inclinée de la couche de construction (R_1 et/ou R_2).

7.4.4 Détermination simplifiée

La détermination simplifiée de la valeur U des éléments de construction avec épaisseur variable consiste à négliger la résistance thermique R_1 de la partie inclinée de la couche de construction à épaisseur variable et de prendre uniquement en compte le terme R_0 .

8 Détermination du coefficient de transmission thermique des fenêtres, portes et portes de garage

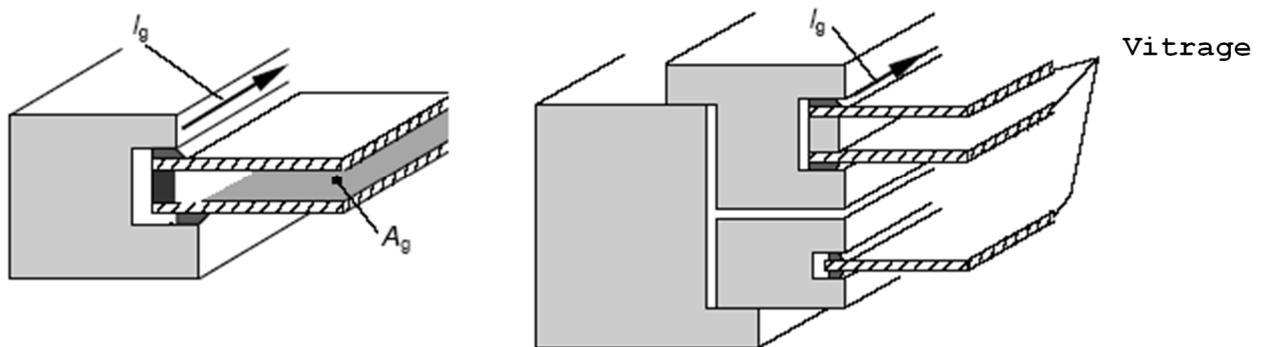
8.1 Caractéristiques géométriques des fenêtres et des portes

8.1.1 Surface des composants des fenêtres et des portes

La surface vitrée A_g ou la surface du panneau opaque de remplissage A_p d'une fenêtre ou d'une porte est la plus petite des surfaces visibles, vue des deux côtés, comme illustré à la Figure [10].

La surface A_g des vitrages, la surface A_p des panneaux de remplissage opaques, la surface A_f des profils de fenêtres et la surface A_r des grilles de ventilation sont déterminées comme la surface visible projetée sur la surface¹ des vitrages ou des panneaux de remplissage opaques.

Figure [10] : Illustration de la surface du vitrage et du périmètre



Si les surfaces projetées côté intérieur et côté extérieur sont différentes, la limite entre les différents composants doit être déterminée suivant les règles conventionnelles suivantes :

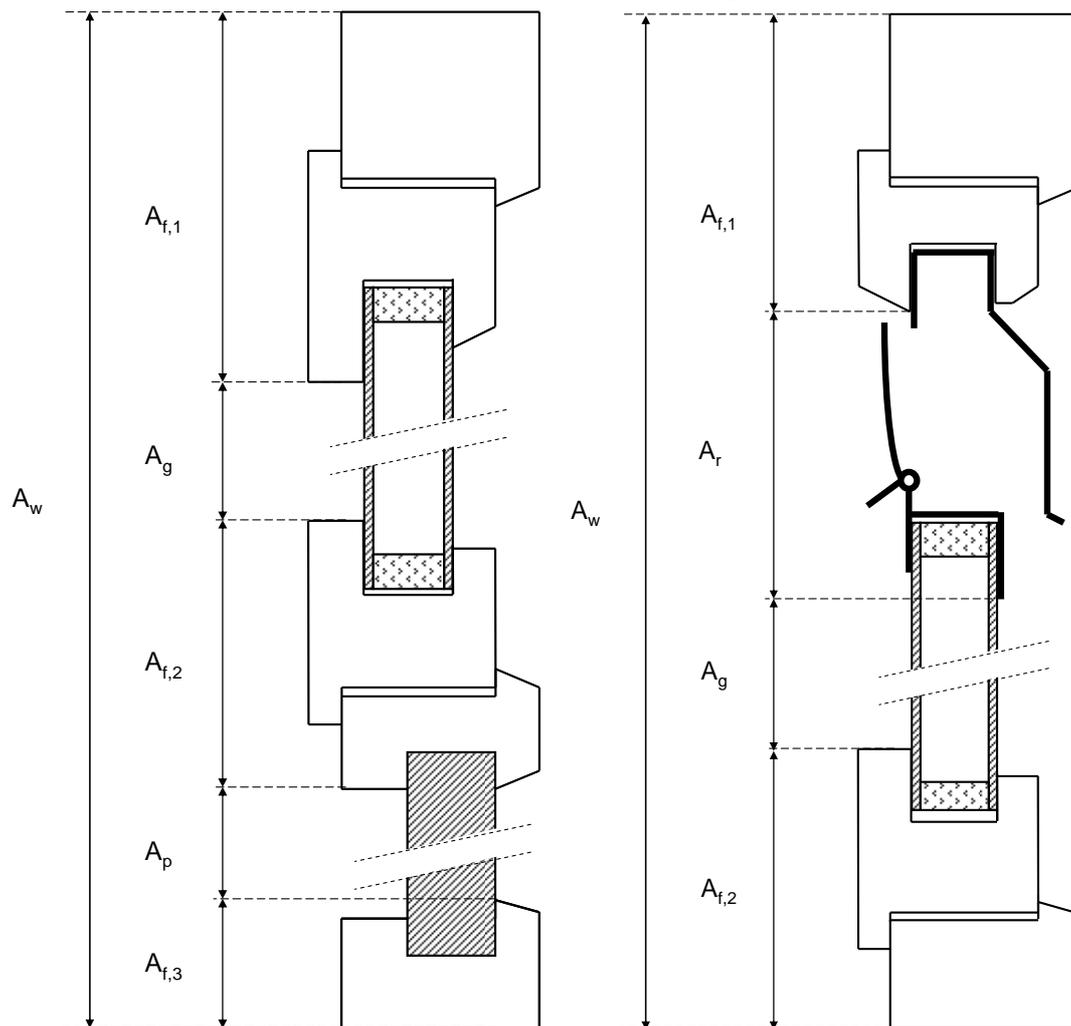
- la limite entre un profil de fenêtre et n'importe quel autre composant doit être choisie de telle sorte que la surface projetée du profil de fenêtre soit aussi grande que possible ;
- la limite entre une grille de ventilation et un panneau de remplissage opaque ou un vitrage doit être choisie de telle sorte que la surface projetée de la grille de ventilation soit aussi grande que possible ;
- la limite entre un panneau de remplissage opaque et un vitrage doit être choisie de telle sorte que la surface projetée du panneau de remplissage opaque soit aussi grande que possible.

Les limites ainsi déterminées délimitent les surfaces conventionnelles de chaque composant, comme illustré à la Figure [11].

NOTE Ces règles ont pour conséquence que la somme des surfaces individuelles de chaque composant est égale à la surface totale de la fenêtre.

¹ Dans les cas (rares) des vitrages ou des panneaux de remplissage opaques courbes, les projections doivent se faire sur la surface extérieure courbe du vitrage ou du panneau. Au besoin, la surface de projection sera étendue aux bords tangentiels.

Figure [11] : Illustrations de la détermination des surfaces de différents composants



8.1.2 Périmètre visible du vitrage

Le périmètre total du vitrage (l_g) ou du panneau de remplissage (l_p) est la somme des périmètres visibles des panneaux vitrés (ou des panneaux de remplissage) de la fenêtre ou de la porte. Si les périmètres sont différents du côté intérieur et du côté extérieur du vitrage ou du panneau de remplissage, c'est la plus grande valeur des deux qui doit être retenue (voir Figure [10]).

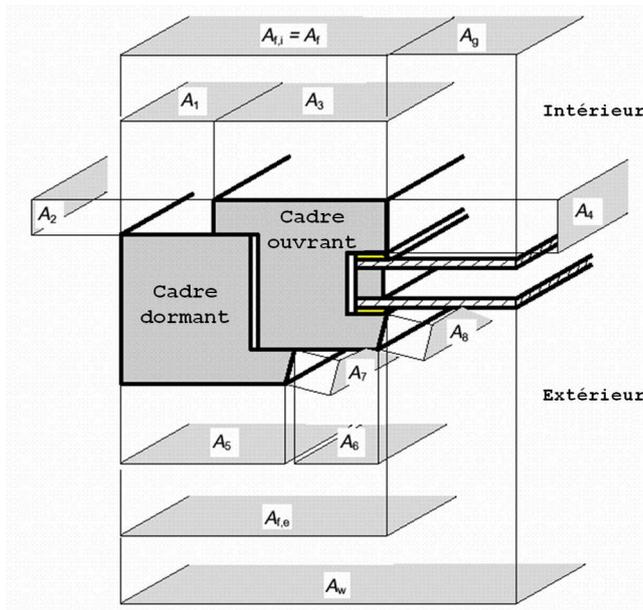
8.1.3 Surfaces des encadrements

Les définitions des surfaces des encadrements sont données ci-dessous (voir Figure [12]) :

- $A_{f,i}$ la surface projetée de l'encadrement du côté intérieur), en m^2 , égale à la surface de la projection de l'encadrement côté intérieur, y compris le cadre ouvrant si présent, sur un plan parallèle au vitrage ;
- $A_{f,e}$ la surface projetée de l'encadrement du côté extérieur), en m^2 , égale à la surface de la projection de l'encadrement côté extérieur, y compris le cadre ouvrant si présent, sur un plan parallèle au vitrage ;
- A_f la surface de l'encadrement, en m^2 , déterminée suivant les conventions définis au § 8.1.1 ;

- $A_{d,i}$ la surface développée de l'encadrement du côté intérieur), en m^2 , égale à la surface de l'encadrement y compris le cadre ouvrant si présent, en contact avec l'air intérieur - voir Figure [13] ;
- $A_{d,e}$ la surface développée de l'encadrement du côté extérieur), en m^2 , égale à la surface de l'encadrement, y compris le cadre ouvrant si présent, en contact avec l'air extérieur - voir Figure [13].

Figure [12] : Illustration des différentes surfaces



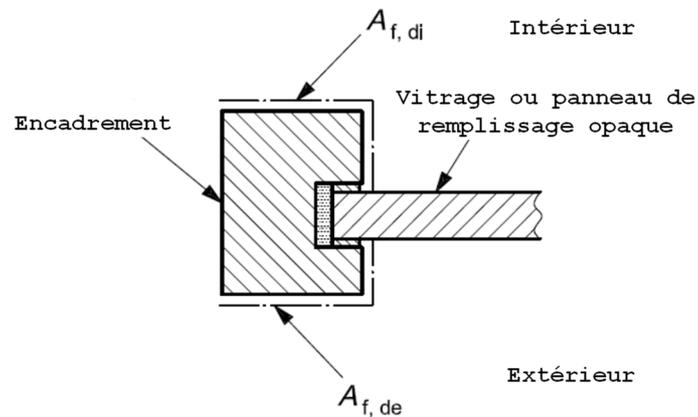
$$A_f = \max(A_{f,i} ; A_{f,e})$$

$$A_w = A_f + A_g$$

$$A_{d,i} = A_1 + A_2 + A_3 + A_4$$

$$A_{d,e} = A_5 + A_6 + A_7 + A_8$$

Figure [13] : Surfaces développées des encadrements



8.1.4 Surface de la fenêtre ou de la porte

La surface d'une fenêtre (ou d'une porte) A_w (A_D) est la somme de la surface A_f de l'encadrement et de la surface A_g du vitrage (et/ou de la surface A_p du panneau et/ou de la surface A_r de la grille de ventilation)(voir Figure [12]). La surface de l'encadrement A_f comprend aussi bien la surface du cadre dormant que celle du cadre ouvrant.

NOTE Lors de la détermination du coefficient de transfert thermique par transmission H_T , les pertes par transmission au travers des portes et fenêtres sont calculées sur la base des surfaces des ouvertures de jour (voir le § 12.2.2.1).

8.2 Procédure générale pour la détermination de la valeur U des fenêtres, portes et portes de garage

Le coefficient de transmission thermique d'une fenêtre (U_w) ou d'une porte ou d'une porte de garage (U_D) est déterminé pour la situation avant la pose (fenêtre "nue" ou porte (de garage) "nue") d'une des façons suivantes :

- soit (pour les fenêtres et les portes) par des essais selon la NBN EN ISO 12567-1 (ou NBN EN ISO 12567-2 pour les fenêtres de toit). Les essais doivent être réalisés sur exactement la même fenêtre (ou exactement la même porte) avec les mêmes dimensions et les mêmes composants ;
- soit (pour les portes de garage) par un calcul suivant la NBN EN 12428. Le calcul doit être effectué sur une porte de dimensions et de composition identiques ;
- soit au moyen d'un calcul (simplifié) ou de valeurs par défaut comme décrit ci-dessous.

Le coefficient de transmission thermique d'un lanterneau en verre peut être déterminé comme le coefficient de transmission thermique d'une fenêtre de toit ou comme le coefficient de transmission thermique d'un lanterneau en plastique (voir § 11.2) ; la même valeur est d'application pour le calcul du niveau E_w et pour l'évaluation de l'exigence U_{max} selon l'annexe U/R.

Si les fonctions de profil de fenêtre et de grille de ventilation sont intégrées dans un seul et même élément, alors, par convention, ce composant unique est considéré comme une grille de ventilation.

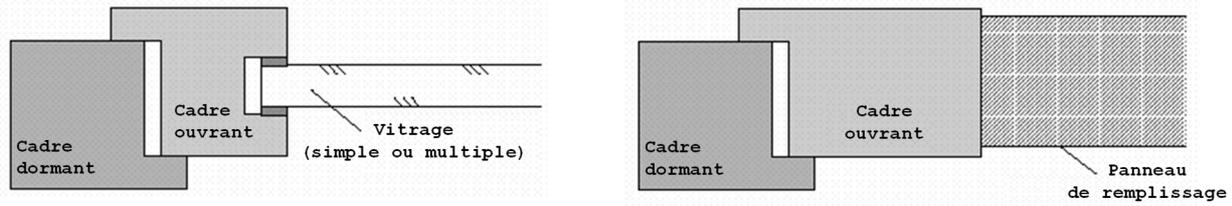
8.3 Cas de base : Valeur U d'une fenêtre ou porte simple

Les fenêtres simples² ou les portes ordinaires sont constituées d'un cadre dormant avec un vitrage et/ou d'un (de) cadre(s) dormant(s) et d'un (de) cadre(s) ouvrant(s) dans lequel (lesquels) le vitrage se trouve (voir Figure [14]).

Plusieurs vitrages peuvent aussi faire partie d'une même fenêtre (porte) ou se trouver à l'intérieur d'un même cadre dormant. Éventuellement, des panneaux de remplissage opaques et des équipements d'alimentation en air de ventilation peuvent également faire partie d'une fenêtre ou d'une porte.

² La signification de "simple" doit être comprise en opposition à "fenêtres doubles" et "fenêtres à vantaux dédoublés" : voir paragraphes suivants.

Figure [14] : Illustration d'une fenêtre ou porte simple



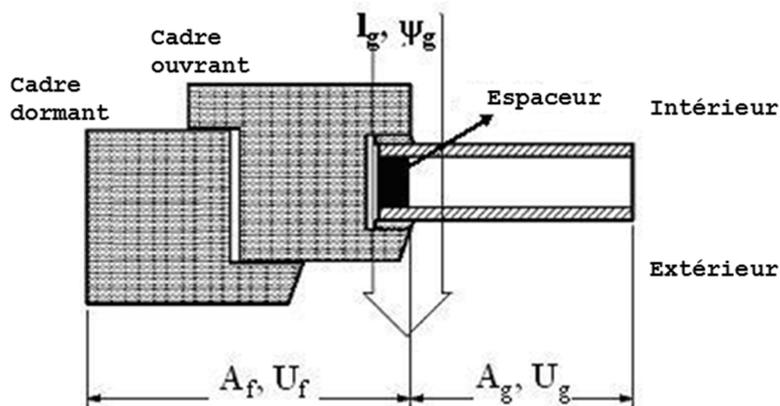
Le coefficient de transmission thermique d'une fenêtre (U_w) ou d'une porte (U_D) ayant des dimensions connues et pourvue de parties vitrées et/ou de panneaux de remplissages opaques et/ou de grilles de ventilation, est généralement calculé au moyen de la formule suivante :

$$\text{Eq. 19} \quad U_w(\text{ou } U_D) = \frac{A_g \cdot U_g + A_f \cdot U_f + A_p \cdot U_p + A_r \cdot U_r + l_g \cdot \Psi_g + l_p \cdot \Psi_p}{A_g + A_f + A_p + A_r} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

avec :

- U_g la valeur U du vitrage, en $\text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$, calculée selon le § 9.1 ;
- U_f la valeur U de l'encadrement, en $\text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$, calculée selon le § 9.2 ;
- U_p la valeur U du panneau de remplissage opaque, en $\text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$, calculée selon le § 9.3 ;
- U_r la valeur U de la grille de ventilation, en $\text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$, calculée selon le § 9.4 ;
- Ψ_g le coefficient de transmission thermique linéique tenant compte des effets combinés du vitrage, de l'intercalaire et de l'encadrement (voir Figure [15]), en $\text{W/(m} \cdot \text{K)}$, calculé selon le § 9.5 ;
- Ψ_p le coefficient de transmission thermique linéique tenant compte des effets combinés du panneau de remplissage, de l'intercalaire et de l'encadrement, en $\text{W/(m} \cdot \text{K)}$, calculé selon le § 9.5.

Figure [15] Effet du vitrage, intercalaire et encadrement



NOTE 1 Dans le cas du vitrage simple le terme ($l_g \cdot \Psi_g$) de l'Eq. 19 disparaît puisque l'effet de l'intercalaire est inexistant.

NOTE 2 L'Eq. 19 peut aussi être utilisée pour les fenêtres constituées de plusieurs types de vitrages, encadrements, panneaux de remplissage ou grilles de ventilation (ayant une valeur U et une surface propre). Pour les composants impliqués, les termes correspondants sont, dans ce cas, à lire dans le numérateur et le dénominateur comme des sommes. (ex. $\sum A_f \cdot U_f$, $\sum A_f$).

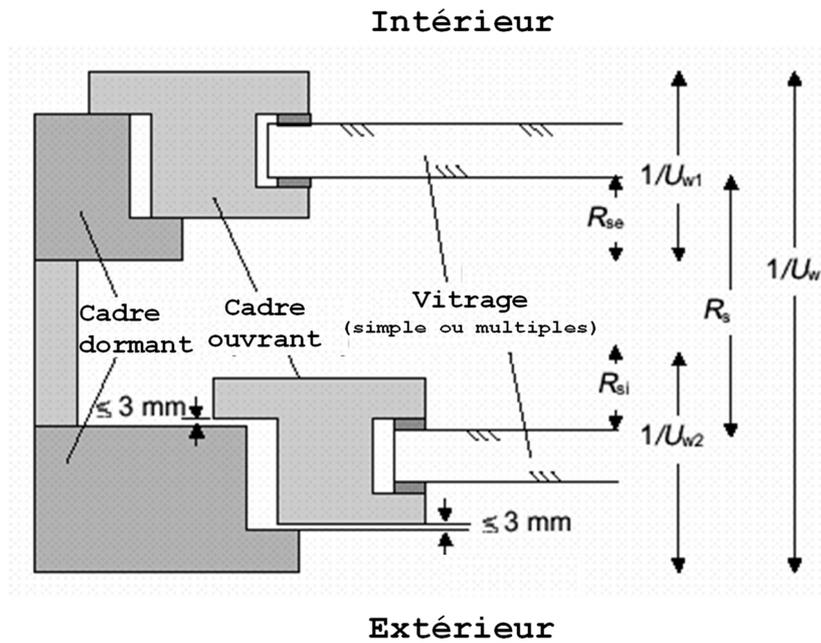
Si, par simplification, pour déterminer U_w (ou U_D) pour les composants impliqués, on n'utilise qu'une seule valeur U , alors il faut adopter la valeur la plus défavorable (la plus élevée). La valeur Ψ correspondante doit alors être déterminée sur base de cette valeur U .

NOTE 3 Une détermination simplifiée de la valeur U des fenêtres et des portes peut être adoptée en respectant les conditions données au § 8.5.

8.4 Cas spécifiques

8.4.1 Doubles fenêtres

Figure [16] : Illustration d'une double fenêtre



La valeur U_w d'une double fenêtre, c.-à-d. un système où deux fenêtres séparées sont placées parallèlement dans une même ouverture de jour (voir Figure [16]), est calculée de la manière suivante :

$$\text{Eq. 20} \quad U_w = \frac{1}{\frac{1}{U_{w1}} - R_{se} + R_s + \frac{1}{U_{w2}} - R_{si}} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

avec :

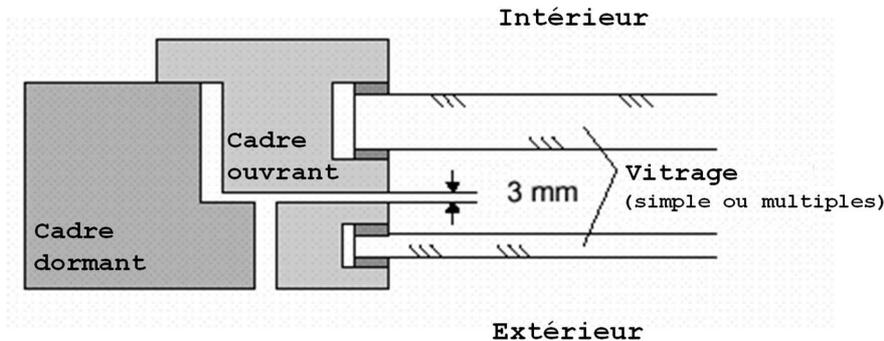
- U_{w1} U_{w2} les valeurs U respectivement de la fenêtre intérieure et de la fenêtre extérieure, en $\text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$, calculées selon l'Eq. 19 ;
- R_{si} la résistance thermique d'échange à la surface intérieure de la fenêtre extérieure, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, calculée suivant le § 8.4.3 ;
- R_{se} la résistance thermique d'échange à la surface extérieure de la fenêtre intérieure, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, calculée suivant le § 8.4.3 ;
- R_s la résistance thermique de la lame d'air comprise entre les deux fenêtres, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, déterminée selon le § 8.4.4.

NOTE La méthode n'est pas d'application si l'espace entre les deux fenêtres est fortement ventilé par de l'air extérieur à la suite de trop grandes fentes d'air (inétanchéités) au niveau des raccordements de la fenêtre extérieure.

A cette fin, les fentes d'air ne peuvent pas être supérieures à 3 mm (voir Figure [16]), sinon la méthode de calcul pour les couches d'air fortement ventilées est appliquée (voir le § 5.4.2.4).

8.4.2 Vantaux dédoublés

Figure [17] : Illustration d'une fenêtre à vantaux dédoublés



La valeur U_w d'une fenêtre à vantaux dédoublés constituée d'un cadre dormant et de deux ouvrants séparés (avec vitrages) et parallèles (voir Figure [17]), peut être calculée selon l'Eq. 19, mais dans laquelle la valeur combinée U_g des deux vitrages est calculée suivant :

$$\text{Eq. 21} \quad U_g = \frac{1}{\frac{1}{U_{g1}} - R_{se} + R_s + \frac{1}{U_{g2}} - R_{si}} \quad \text{W/(m}^2\text{.K)}$$

avec :

- U_{g1} U_{g2} les valeurs U respectivement du vitrage intérieur et du vitrage extérieur, en $\text{W/(m}^2\text{.K)}$, déterminées suivant le § 9.1 ;
- R_{si} la résistance thermique d'échange à la surface intérieure du vitrage extérieur, en $\text{m}^2\text{.K/W}$, déterminée suivant le § 8.4.3 ;
- R_{se} la résistance thermique d'échange à la surface extérieure du vitrage intérieur, en $\text{m}^2\text{.K/W}$, déterminée suivant le § 8.4.3 ;
- R_s la résistance thermique de la lame d'air comprise entre les deux vitrages, en $\text{m}^2\text{.K/W}$, déterminée suivant le § 8.4.4.

NOTE Lorsque la fente d'air entre les deux profilés des cadres ouvrants est plus grande que 3 mm et qu'aucune mesure n'est prise pour éviter une ventilation excessive par l'air extérieur entre les deux vitrages, la méthode n'est plus d'application. Dans ce cas la méthode de calcul pour une couche d'air fortement ventilée est appliquée (voir le § 5.4.2.4).

8.4.3 Résistances thermiques d'échange

Pour les facteurs d'émission habituels ($\varepsilon_n \geq 0,8$) au niveau des surfaces intérieures et extérieures des fenêtres, portes ou vitrages, les valeurs des résistances thermiques d'échange à la surface intérieure (R_{si}) et extérieure (R_{se}) doivent être prises du Tableau [1]. Pour les vitrages ayant une basse émissivité à la surface intérieure, on peut déterminer une valeur R_{si} suivant la procédure de calcul de la NBN EN 673.

8.4.4 Résistance thermique des couches d'air non ventilées dans les fenêtres doubles et dans les fenêtres à vantaux dédoublés

La résistance thermique R_s des couches d'air non ventilées qui se présentent dans les fenêtres doubles (voir le § 8.4.1) et dans les fenêtres à vantaux dédoublés (voir le § 8.4.2) est calculée selon la NBN EN ISO 10077-1 (annexe C).

8.4.5 Valeur U des fenêtres avec des volets fermés

8.4.5.1 Généralités

Des volets fermés à l'extérieur d'une fenêtre créent une résistance thermique supplémentaire (ΔR) qui correspond à la somme de la résistance thermique du volet lui-même (R_{sh}) et de la lame d'air comprise entre le volet et la fenêtre (R_s) (voir Figure [18]).

Le coefficient de transmission thermique de la combinaison fenêtre et volet fermé, U_{ws} , est donnée par :

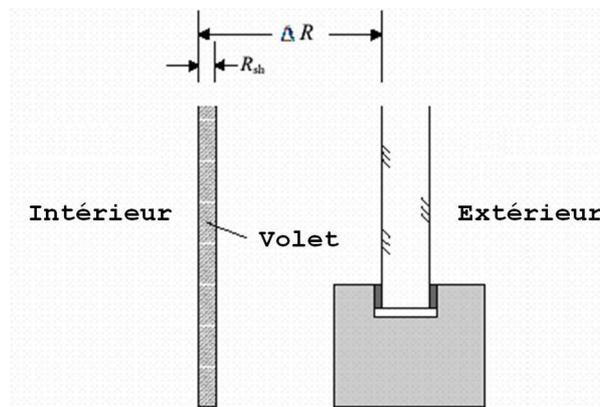
$$\text{Eq. 22} \quad U_{ws} = \frac{1}{\frac{1}{U_w} + \Delta R} \quad \text{W/(m}^2\cdot\text{K)}$$

avec :

U_w la valeur U de la fenêtre, calculée selon l'Eq. 19 ;

ΔR la résistance thermique supplémentaire, en $\text{m}^2\cdot\text{K/W}$, déterminée selon le § 8.4.5.2.

Figure [18] : Fenêtre avec volet fermé



La résistance thermique supplémentaire est comptabilisée lors du calcul du niveau K et du niveau E selon les règles décrites au § 7.7.2 de l'annexe A1 de l'Arrêté du 15 mai 2014. Pour l'évaluation de l'exigence U_{max} suivant l'annexe C1 de l'Arrêté du 15 mai 2014, la résistance supplémentaire n'est pas considérée.

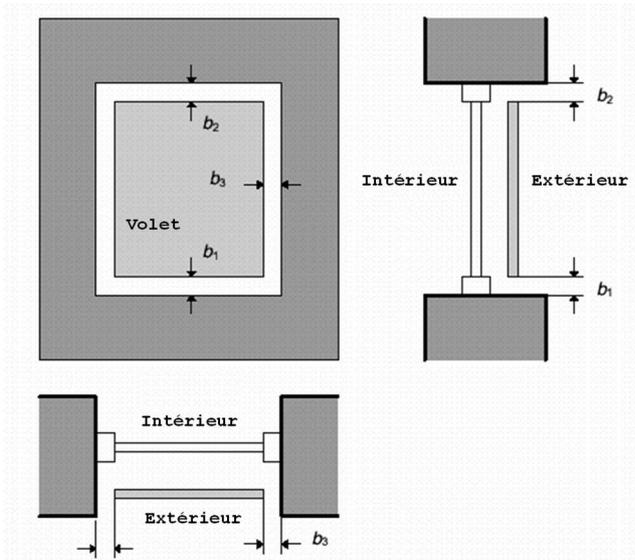
8.4.5.2 Résistance thermique supplémentaire avec les volets fermés

La résistance thermique additionnelle ΔR dont on doit tenir compte pour chiffrer l'effet des volets fermés est déterminée en fonction de la perméabilité à l'air des volets utilisés.

Cinq classes de perméabilité à l'air ont été définies à cet effet selon les critères du Tableau [3] et les définitions de la Figure [19].

NOTE Pour les pare-soleil, les jalousies, les persiennes, les stores vénitiens,... confectionnés en tissu ou constitués de lamelles ou d'autres matériaux souples ou flexibles et qui peuvent être placés du côté interne ou externe des fenêtres ou qui sont intégrés dans un vitrage multiple, les conditions de classe de perméabilité à l'air ainsi que les valeurs ΔR correspondantes sont données dans la NBN EN 13125. Cette norme donne également des méthodes de calcul pour les stores qui sont couverts avec une couche ayant une émissivité basse.

Figure [19] : Caractéristiques des ouvertures à l'air autour de volets fermés



Les critères relatifs à la perméabilité à l'air sont exprimés par b_{sh} , qui est défini comme la fente totale effective entre les bords du volet et les bords de l'ouverture de jour de la fenêtre :

$$b_{sh} = b_1 + b_2 + b_3 \text{ [mm]}$$

Dans ce cas, b_1 , b_2 et b_3 sont la moyenne des ouvertures des fentes en bas, en haut et à côté du volet.

La fente sur le côté du volet (b_3) n'est comptée qu'une seule fois parce que les fentes situées dans le haut et dans le bas ont une plus grande influence.

**Tableau [3] : Résistance thermique additionnelle
de la couche d'air et du volet fermé**

Classe	Perméabilité à l'air du volet en position fermée	b_{sh} [mm]	ΔR m ² .K/W (1)
1	Perméabilité très élevée	$35 < b_{sh}$	0,08
2	Perméabilité élevée (le volet est lui-même étanche à l'air)	$15 < b_{sh} \leq 35$	$0,25 \cdot R_{sh} + 0,09$
3	Perméabilité moyenne (le volet est lui-même étanche à l'air)	$8 < b_{sh} \leq 15$	$0,55 \cdot R_{sh} + 0,11$
4	Perméabilité faible (le volet est lui-même étanche à l'air)	$b_{sh} \leq 8$	$0,80 \cdot R_{sh} + 0,14$
5	Perméabilité très faible (le volet est lui-même étanche à l'air)	$b_{sh} \leq 3$ et $b_1+b_3 = 0$ ou $b_2+b_3 = 0$ (2) (3)	$0,95 \cdot R_{sh} + 0,17$

(1) Les valeurs ΔR sont valables pour $R_{sh} < 0,3$ m²K/W (R_{sh} est la résistance thermique du volet même, déterminée selon le chapitre 6 si celui-ci est d'application, selon la NBN EN ISO 10211 dans le cas d'un volet à composition hétérogène ou selon la NBN EN ISO 10077-2 dans le cas d'un élément profilé). Pour des volets inconnus il y a lieu de négliger la résistance : $R_{sh} = 0$ m²K/W.

(2) Ce cas suppose la présence de joints d'étanchéité autour d'au moins trois côtés du volet et que du côté restant la fente soit inférieure ou égale à 3 mm

(3) La classe 5 (perméabilité très faible) peut également être adoptée si une mesure du débit d'air au travers du volet fermé démontre que ce débit d'air n'est pas supérieur à 10 m³/h.m² (avec une différence de pression de 10 Pa - essai selon la NBN EN 12835). Des conditions supplémentaires pour la classe 5 sont disponibles dans la NBN EN 13125 par type de volet.

8.5 Détermination simplifiée de la valeur U et de la surface de vitrage des fenêtres

Pour un ensemble de fenêtres ayant un même type de vitrage, d'encadrement, de panneau de remplissage opaque et de grilles de ventilation et étant placées dans le même bâtiment, on peut adopter une seule valeur U_w moyenne ($U_{w,T}$). Celle-ci tient compte d'une proportion fixe entre la surface du vitrage et la surface du châssis ainsi que d'un périmètre fixe de la vitre ou des intercalaires.

Cette valeur $U_{w,T}$ et une valeur conventionnelle associée pour la surface totale de vitrage sont calculées (pour toutes les fenêtres de cet ensemble de fenêtres), selon le rapport de la valeur U du vitrage à celle de l'encadrement. Dans les équations Eq. 92 et Eq. 94, le premier terme correspond à la partie "vitrage et encadrement", le deuxième à la partie "grille de ventilation" et le troisième à la partie "panneau de remplissage" :

- si $U_g \leq U_f$:

$$\text{Eq. 92} \quad U_{w,T} = (0,7 \cdot U_g + 0,3 \cdot U_f + 3 \cdot \Psi_g) + \left(\frac{\sum A_r \cdot (U_r - U_g)}{\sum A_{wd}} \right) + \left(\frac{\sum A_p \cdot (U_p - U_g)}{\sum A_{wd}} \right)$$

W/(m².K)

$$\text{Eq. 93} \quad A_{g,T} = 0,7 \cdot \sum A_{wd} - \sum A_r - \sum A_p \quad m^2$$

- si $U_g > U_f$:

$$\text{Eq. 94} \quad U_{w,T} = (0,8 \cdot U_g + 0,2 \cdot U_f + 3 \cdot \Psi_g) + \left(\frac{\sum A_r \cdot (U_r - U_f)}{\sum A_{wd}} \right) + \left(\frac{\sum A_p \cdot (U_p - U_f)}{\sum A_{wd}} \right)$$

W/(m².K)

$$\text{Eq. 95} \quad A_{g,T} = 0,8 \cdot \sum A_{wd} \quad m^2$$

avec :

U_g	le coefficient de transmission thermique du vitrage, en W/(m ² .K), (voir le § 9.1) ;
U_f	le coefficient de transmission thermique de l'encadrement, en W/(m ² .K), (voir le § 9.2) ;
Ψ_g	le coefficient de transmission thermique linéique, en W/(m.K), (voir le § 9.5) ;
U_r	le coefficient de transmission thermique de la grille de ventilation, en W/(m ² .K), (voir le § 9.4) ;
ΣA_r	la surface totale des grilles de ventilation présentes, en m ² ;
U_p	le coefficient de transmission thermique du panneau de remplissage, en W/(m ² .K), (voir le § 9.3) ;
ΣA_p	la surface totale des panneaux de remplissage présents, en m ² ;
ΣA_{wd}	la surface totale des fenêtres (déterminée sur la base des surfaces des ouvertures de jour), en m ² .

NOTE 1 Dans un même bâtiment plusieurs ensembles de fenêtres peuvent être définis. Si, pour un des ensembles choisis, il faut appliquer une des détermination ($U_{w,T}$) simplifiées mentionnées ci-dessus, alors cette méthode doit être appliquée de manière systématique pour tous les autres ensembles de fenêtres.

NOTE 2 Si, lors de la détermination de $U_{w,T}$, certains composants montrent de légères variations de dimension (par exemple une largeur variable des encadrements), alors, pour faire simple, on peut utiliser pour ces composants une seule valeur U , à condition que la valeur la plus défavorable (la plus grande) soit prise en compte. La valeur Ψ correspondante doit alors être déterminée sur base de la valeur U .

8.6 Spécifications complémentaires et valeurs par défaut pour les portes opaques et les portes de garage opaques

Pour les portes et portes de garage avec des caractéristiques géométriques simples et qui sont exécutées dans des matériaux dont le rapport de leur conductivité thermique (valeurs λ) n'est pas supérieur à 1 :5 (exceptés les clous et les vis), la valeur U_p (du panneau de la porte) est calculée selon l'Eq. 8, dans laquelle la valeur R_T correspondante est calculée selon l'Eq. 3 ou l'Eq. 4.

Il est toujours permis, pour les portes opaques et les portes de garage opaques, de faire le calcul avec la valeur par défaut du Tableau [4].

Tableau [4] : Valeur par défaut pour U_p , en $W/(m^2.K)$, pour les portes opaques et les portes de garage opaques

	Portes en métal	Portes en autres matériaux
Portes non isolées	6,0	4,0
Portes isolées (1)	5,0	3,0
(1) au moins 70% de la surface totale de la porte est pourvue d'une isolation avec $R \geq 0,4 \text{ m}^2.K/W$		

9 Coefficient de transmission thermique des composants des fenêtres et des portes

9.1 Coefficient de transmission thermique des vitrages

Le coefficient de transmission thermique de la partie centrale d'un vitrage (valeur U_g) doit être déterminé par calcul conformément à la norme NBN EN 673 ; dans le cas où il ne peut être calculé, il doit être déterminé par essai conformément à la norme NBN EN 674 ou la norme NBN EN 675.

Les valeurs suivantes peuvent être utilisées comme valeur par défaut en fonction du type de vitrage :

- simple vitrage : 5,8 W/(m².K) ;
- double vitrage : 3,3 W/(m².K) ;
- triple vitrage : 2,3 W/(m².K).

9.2 Coefficient de transmission thermique des encadrements

Si la valeur U_f d'un profil de fenêtre déterminé n'est pas disponible, mais que l'on connaît la valeur U_f maximale de la famille à laquelle ce profil appartient, alors on peut utiliser pour ce profil la valeur U_f maximale.

9.2.1 Détermination générale

Le coefficient de transmission thermique des encadrements (U_f) peut être déterminé à partir :

- d'essais suivant la NBN EN 12412-2 ;
- de calculs numériques suivant la NBN EN ISO 10077-2 ;
- des valeurs simplifiées des tableaux de l'annexe D.

9.2.2 Détermination de la valeur U_f des encadrements des fenêtres de toiture

Dans le cas des fenêtres de toiture, la valeur U de l'encadrement (U_f) est déterminée comme suit :

- par essai conformément à la NBN EN 12412-2 ;
- par calcul numérique selon la NBN EN ISO 10077-2 ;
- à partir des valeurs simplifiées des tableaux de l'annexe D, à condition que la conversion ci-dessous soit appliquée.

Pour les fenêtres de toit, les valeurs de calcul U_f des tableaux de l'annexe D ne peuvent être directement reprises parce que ces tableaux ne sont valables que pour des encadrements posés verticalement (avec $R_{si} = 0,13$ m².K/W). Pour les fenêtres de toiture placées horizontalement ou inclinées (sous un angle compris entre 0° et 60°), $R_{si} = 0,10$ m².K/W (selon le Tableau [1]) et la correction suivante peut être appliquée de façon simplifiée :

$$\text{Eq. 25} \quad U_{f,r} = \frac{1}{\frac{1}{U_f} - 0,03} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

avec :

- $U_{f,r}$ la valeur U_f corrigée de l'encadrement de la fenêtre de toiture, en $W/(m^2.K)$;
- U_f la valeur simplifiée U_f de l'encadrement, en $W/(m^2.K)$, déterminée selon les valeurs des tableaux de l'annexe D.

NOTE Les valeurs $U_{f,r}$ déterminées selon l'Eq. 25 sont 5 à 18% supérieures aux valeurs U_f d'un encadrement posé verticalement.

9.3 Coefficient de transmission thermique de panneaux opaques (U_p)

Lorsque les panneaux opaques sont formés de couches parallèles (ex. deux panneaux de verre, de matière synthétique ou de métal, entre lesquels se trouve un matériau d'isolation), alors le coefficient de transmission thermique (U_p) de la partie centrale du panneau de remplissage est calculé suivant les chapitres § 6 et § 7.

Pour des géométries plus complexes le coefficient de transmission thermique est calculé selon la NBN EN ISO 10211.

9.4 Coefficient de transmission thermique des grilles de ventilation (U_r)

Les grilles de ventilation qui sont incluses dans une fenêtre ou qui sont placées autour d'un encadrement (c.-à-d. au-dessus, en-dessous ou à côté), sont considérées comme faisant partie de la fenêtre d'un point de vue thermique et constructif lors de la détermination de la valeur U_w de la fenêtre suivant § 8.3 et § 8.5.

Le coefficient de transmission thermique (U_r) d'une grille de ventilation (obturable) est déterminé comme suit :

- expérimentalement d'après la NBN EN 12412-2 ;
- ou calculé suivant la NBN EN ISO 10077-2.

Lors de la détermination de la valeur U , la grille de ventilation est considérée par convention dans sa position fermée.

Comme valeur par défaut, on a $U_r = 6,0 W/(m^2.K)$ (toutes les grilles).

9.5 Coefficient de transmission thermique linéique (valeur Ψ)

Les coefficients de transmission thermique linéique (valeurs Ψ) des jonctions entre les encadrements, les meneaux, les vitrages, les panneaux et les grilles de ventilation peuvent être déterminés avec précision au départ d'un calcul numérique suivant la NBN EN ISO 10077-2.

Pour la jonction entre le vitrage et l'encadrement on peut, si aucune information précise n'est connue, utiliser pour les valeurs Ψ les valeurs par défaut qui sont mentionnées dans les tableaux de l'annexe E.

Dans le cas de panneaux de remplissage opaques thermiquement raccordés aux bords du panneau par un intercalaire moins isolant, la valeur Ψ doit être calculée de

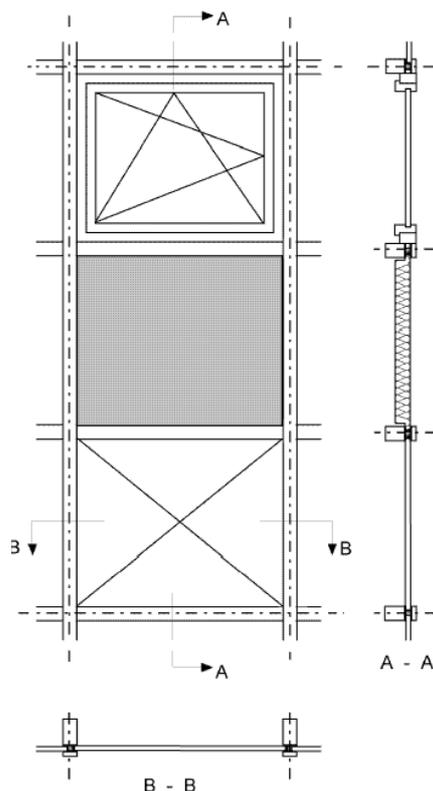
la même manière que pour un vitrage. Dans le cas contraire, Ψ_p peut être considéré égal à 0.

10 Coefficient de transmission thermique des façades légères

10.1 Généralités

Les façades légères, connues aussi sous le nom de murs rideaux, consistent en une combinaison de vitrages, d'encadrements et de panneaux opaques, assemblés dans un cadre séparé pour former un module. Un exemple d'une telle structure est donné à la Figure [20].

Figure [20] : Module d'une façade légère (mur rideau)



En raison de l'utilisation possible de nombreux matériaux pouvant être liés entre eux de diverses manières, le risque de présence de ponts thermiques dans ces façades légères est très grand. La détermination du coefficient de transmission thermique de ces façades doit donc aussi tenir compte de l'influence des ponts thermiques, qui se manifestent non seulement au niveau des jonctions entre vitrages, panneaux de remplissage et encadrements, mais également au niveau des jonctions entre les modules eux-mêmes.

La détermination du coefficient de transmission thermique U_{cw} est effectuée par module :

- soit selon des essais suivant la NBN EN ISO 12567-1 ;
- soit selon des calculs numériques précis (§ 10.3) ;
- soit en appliquant la méthode des composants (§ 10.4).

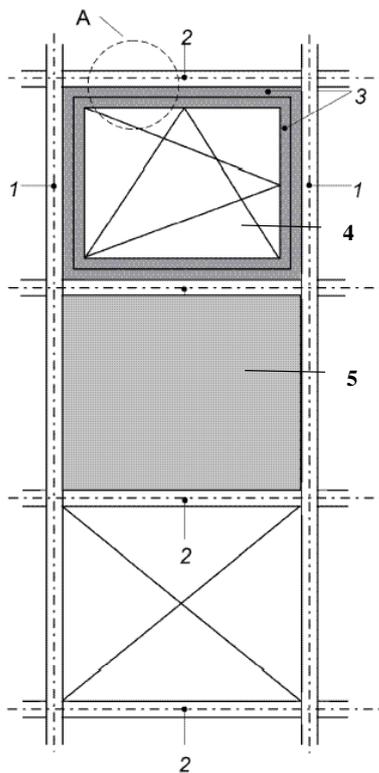
NOTE Les deux premières méthodes de détermination peuvent être utilisées sans limite pour tous les types de façades légères.

10.2 Caractéristiques constructives des façades légères

10.2.1 Éléments constitutifs et conditions de bord

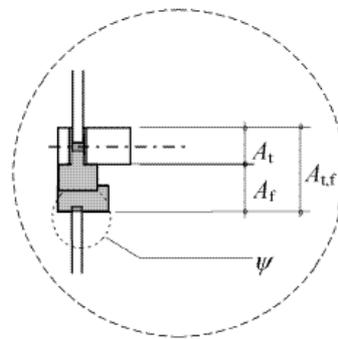
Les éléments constitutifs d'un module de façade légère sont représentés schématiquement à la Figure [21].

Figure [21] : Éléments constitutifs d'un mur rideau



- 1 : meneau
- 2 : traverse
- 3 : ouvrant et encadrement
- 4 : vitrage
- 5 : panneau

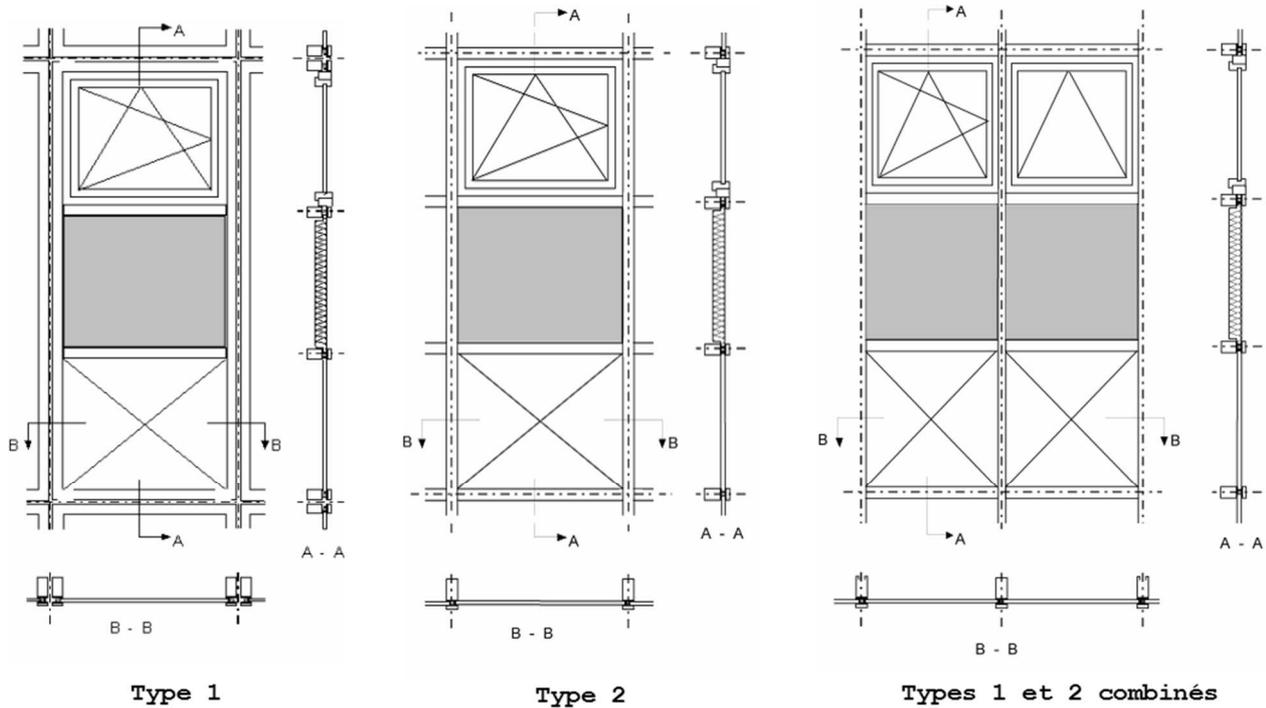
Section A



- A_t (m²) : surface projetée de la traverse
- A_f (m²) : surface projetée de l'encadrement

La délimitation des lignes de séparation entre les divers modules d'une façade légère dépend du type de façade légère, comme illustré à la Figure [22].

Figure [22] : Délimitation des surfaces des modules d'une façade légère

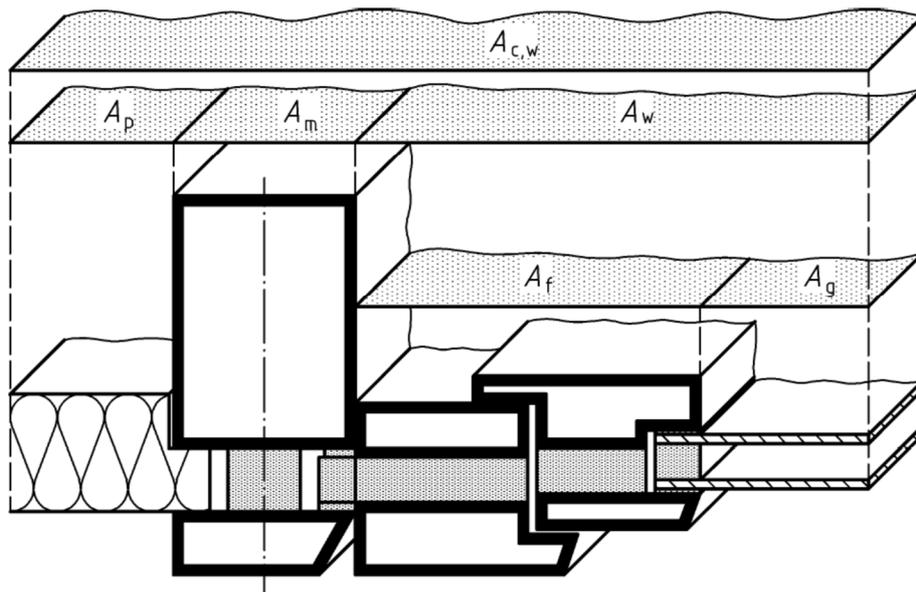


10.2.2 Définition des surfaces et du périmètre

Pour chaque module d'une façade légère, les surfaces de tous les éléments constitutifs nécessaires pour le calcul (vitrage, ouvrant, dormant, panneau, traverse et meneau) sont déterminées comme les surfaces projetées, comme représenté schématiquement à la Figure [23]. Ces surfaces peuvent différer selon qu'elles sont déterminées à partir du côté extérieur ou du côté intérieur. C'est pourquoi les conventions suivantes sont en vigueur :

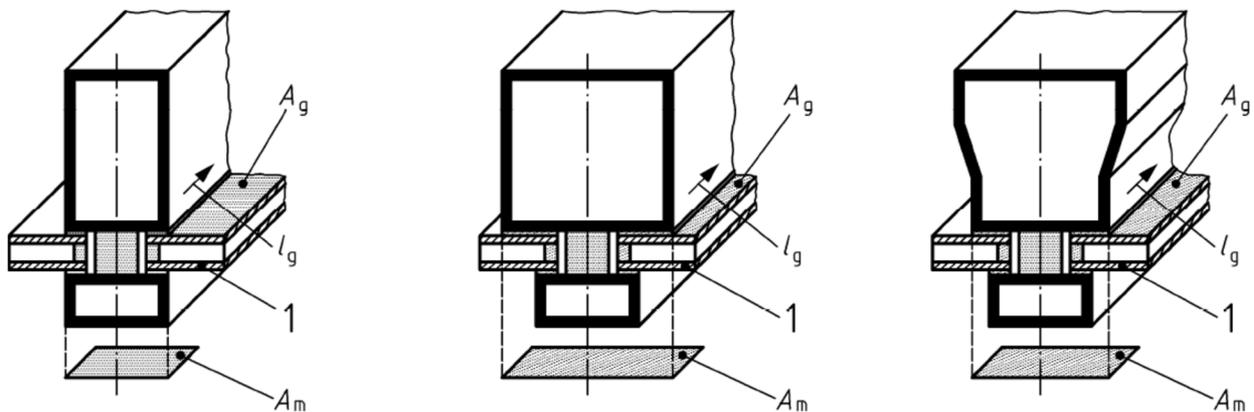
- pour les vitrages et les panneaux opaques il faut utiliser la plus petite des surfaces visibles de chaque côté ;
- pour tous les autres éléments (encadrements, meneaux et traverses), la plus grande des surfaces vues de chaque côté, doit être utilisée pour le calcul.

Figure [23] : Illustration des surfaces projetées d'une façade légère



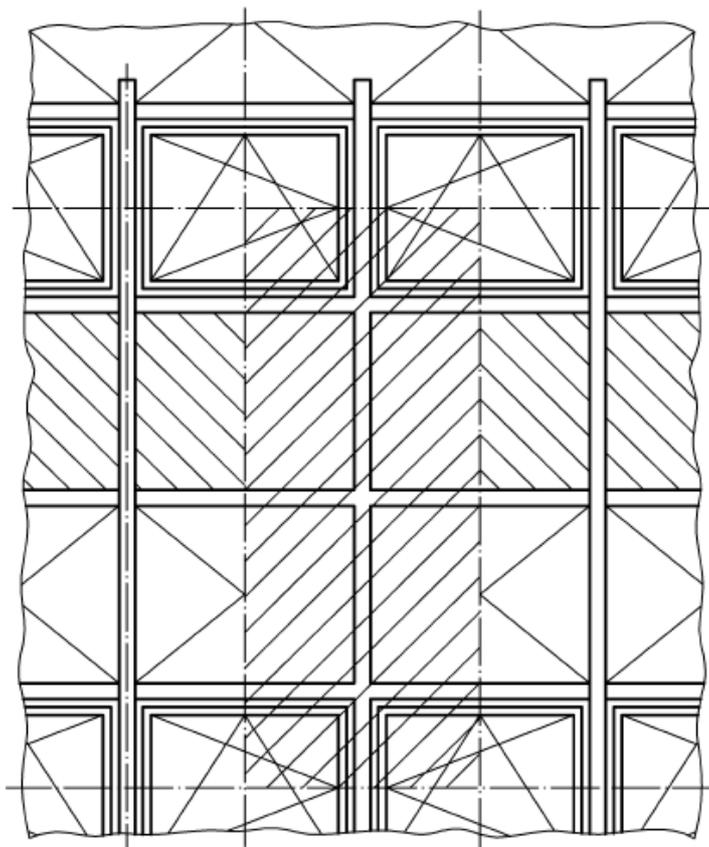
Si le périmètre d'un vitrage, l_g , ou d'un panneau opaque, l_p , est différent de chaque côté, le périmètre est défini par l'interface entre la surface (cf. ci-dessus) du vitrage et de l'encadrement (voir Figure [24]).

Figure [24] : Schéma de la surface vitrée et du périmètre (1 : verre)



10.2.3 Règles pour la modélisation

Lors de la modélisation ou de la subdivision d'une façade légère, les plans de coupe sont choisis de telle sorte qu'ils délimitent des parties de façade ayant une valeur U propre. Dans ce cas, la valeur globale $U_{c,w}$ de l'entièreté de la façade légère est déterminée comme la moyenne pondérée par les surfaces des valeurs U de toutes les parties de façade. Les caractéristiques thermiques de chaque partie de façade peuvent être déterminées soit de manière précise par mesure ou par calcul numérique, soit de manière simplifiée à partir de valeurs tabulées ou de graphiques.

Figure [25] : Modélisation d'un module complet de façade légère

Les modules de façades légères sont généralement d'une composition complexe dans laquelle les parties centrales sont souvent liées entre elles par des éléments qui ont une conductivité thermique élevée. Ainsi, d'importants ponts thermiques peuvent se produire, qui peuvent augmenter de manière importante le transfert de chaleur. Lors de la modélisation des modules, il faut dès lors choisir les plans de coupe et les conditions de bord avec soin. A la Figure [25], on montre par exemple que les plans de coupe du modèle sont placés dans les plans de symétrie (milieu du vitrage, ...) ou aux endroits où les effets de bords pouvant influencer le flux de chaleur sont minimaux ou négligeables.

10.3 Détermination de la valeur U_{cw} d'un module d'une façade légère : calculs numériques précis

10.3.1 Principe de la méthode précise de calcul numérique

La détermination de la valeur U_{cw} s'effectue par des calculs numériques précis suivant NBN EN ISO 10211 et NBN EN ISO 10077-2, où U_{cw} est déterminé comme une valeur moyenne pondérée des valeurs U de tous les sous-composants du module, en tenant compte de tous les effets de bord (ponts thermiques) qui se produisent dans les éléments de liaison entre les sous-composants :

- la valeur U de la zone centrale du vitrage (U_g) telle que déclarée par le fabricant et déterminée suivant § 9.1 ;
- la valeur U de la zone centrale des panneaux opaques (U_p) qui est calculée suivant les chapitres 6 et 7 ;
- le flux thermique qui se produit dans les éléments de liaison entre les composants, y compris les effets de bord liés aux ponts thermiques, calculé selon les règles expliquées en § 10.3.2.

10.3.2 Détermination du flux de déperdition calorifique au travers des éléments de liaison

10.3.2.1 Généralités

Les liaisons entre les sous-composants (vitrages, panneaux opaques) causent des déperditions thermiques supplémentaires dues aux effets de bord. Ces déperditions supplémentaires sont déterminées à partir du flux de chaleur total au travers du module (Φ_{tot}). Ce flux de chaleur total Φ_{tot} est déterminé :

- soit sur base d'essais effectués selon la NBN EN ISO 12567-1 ;
- soit sur base de calculs numériques 2D et/ou 3D, effectués selon les normes NBN EN ISO 10077-2 et/ou NBN EN ISO 10211.

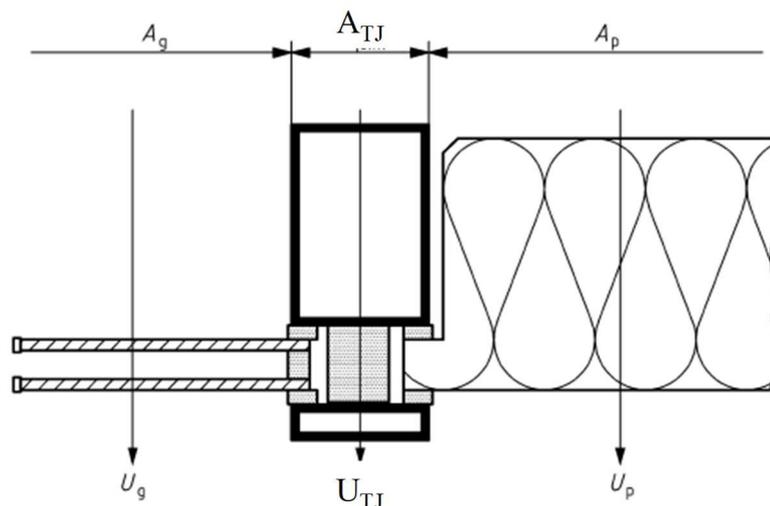
Lors de l'exécution de la méthode de calcul numérique, on peut calculer le flux thermique total au travers des éléments de liaison (Φ_{TJ}), en tenant compte des effets de bord, de deux manières différentes :

- soit l'élément de liaison entre le vitrage et le panneau opaque est considéré comme un élément de façade séparé (ayant une surface et une valeur U propre) ; dans ce cas, une valeur U_{TJ} est calculée suivant la méthode de calcul du § 10.3.2.2 ;
- soit l'élément de liaison entre le vitrage et le panneau de remplissage est considéré comme un pont thermique linéaire (avec une longueur et une valeur Ψ propre) ; dans ce cas la valeur Ψ_{TJ} est déterminée suivant la méthode de calcul du § 10.3.2.3.

La détermination de U_{cw} du module se fait finalement en suivant les formules qui sont données au § 10.3.3.

10.3.2.2 Détermination de U_{TJ} (liaison considérée comme élément de façade)

Figure [26] : Liaison considérée comme un élément de façade ayant une surface propre



Dans ce cas, le modèle de calcul de la Figure [26] est d'application. Pour les vitrages et les panneaux aussi bien les surfaces (A_g et A_p) que les valeurs U centrales (U_g et U_p) sont connues. La liaison entre le vitrage et le panneau est considérée comme un élément de façade ayant une surface projetée propre connue (A_{TJ}) et une valeur U propre inconnue (U_{TJ} , à chercher). Sur base du flux de déperdition calorifique total (Φ_{tot}) au travers du modèle complet, U_{TJ} découle de :

$$\text{Eq. 26} \quad U_{TJ} = \frac{\Phi_{\text{tot}} - ((U_g \cdot A_g + U_p \cdot A_p) \cdot \Delta T)}{A_{TJ} \cdot \Delta T} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

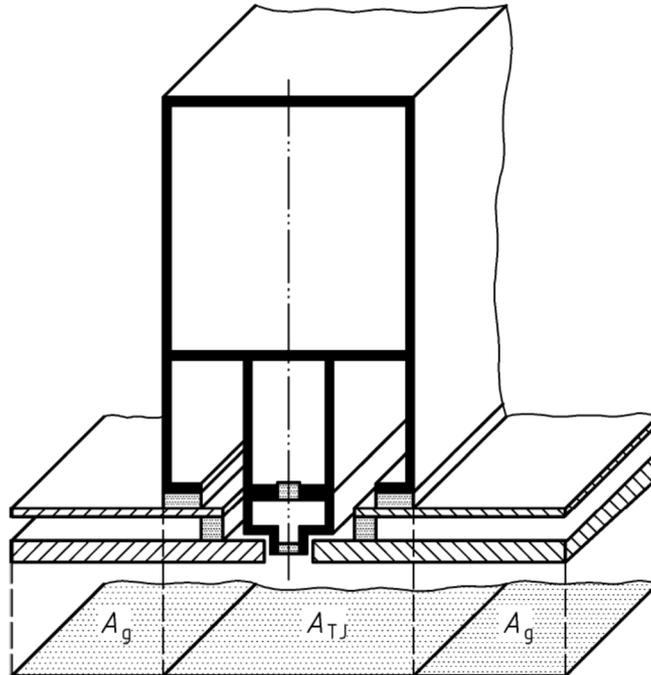
avec :

ΔT la différence de température entre les milieux intérieur et extérieur, en K.

NOTE 1 U_{TJ} détermine le flux de chaleur au travers de la liaison en tenant compte de tous les effets de bords (interaction entre l'encadrement et le vitrage ou le panneau opaque) du modèle considéré. Cette valeur U_{TJ} n'est donc pas équivalente à U_f (encadrement), laquelle se rapporte uniquement au flux de chaleur au travers du profilé de liaison, sans tenir compte des effets de bord.

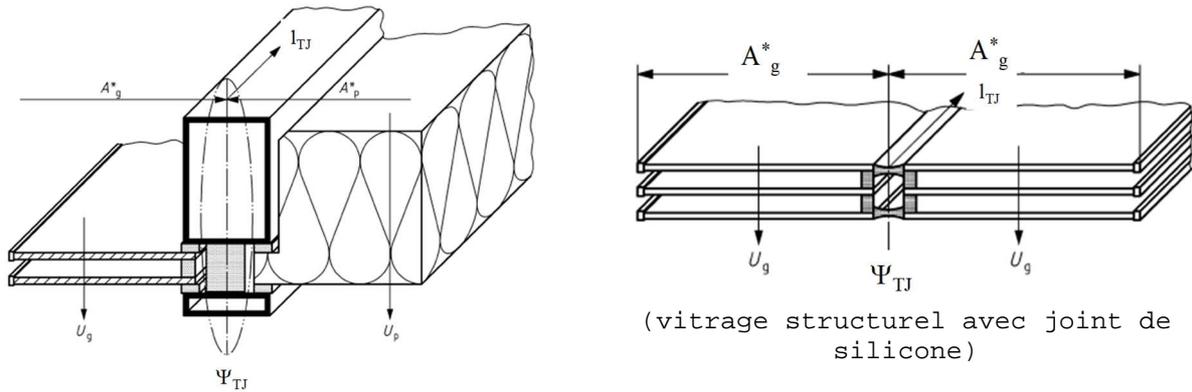
NOTE 2 Lors du calcul numérique, la surface A_{TJ} est déterminée comme la plus grande des surfaces projetées de l'ensemble des éléments de liaison située entre le vitrage et le panneau opaque, comme illustré à la Figure [27].

Figure [27] : Détermination de A_{TJ} en cas de vitrage structural



10.3.2.3 Détermination de Ψ_{TJ} (liaison considérée comme un pont thermique linéaire)

Figure [28] : Liaisons considérées comme un pont thermique linéaire



(vitrage structural avec joint de silicone)

Dans ce cas, le modèle de calcul de la Figure [28] est d'application. Pour les vitrages et/ou les panneaux de remplissage, aussi bien les surfaces équivalentes (A_g^* et/ou A_p^*) que les valeurs U centrales (U_g et/ou U_p) sont connues. Les liaisons entre les vitrages et/ou les panneaux sont considérées comme des ponts thermiques linéaires avec une longueur connue propre (l_{TJ} déterminée comme la longueur de la liaison thermique entre le panneau de remplissage et/ou le vitrage) et une valeur Ψ propre (Ψ_{TJ} , à chercher). Sur base du flux total de chaleur (Φ_{tot}), Ψ_{TJ} est calculé comme suit :

$$\text{Eq. 27} \quad \Psi_{TJ} = \frac{\Phi_{tot} - (U_g \cdot A_g^* + U_p \cdot A_p^*) \cdot \Delta T}{l_{TJ} \cdot \Delta T} \quad \text{W/(m.K)}$$

10.3.3 Détermination de U_{cw} d'un module

La valeur finale de U_{cw} est calculée comme une moyenne pondérée par les surfaces des valeurs U des éléments constitutifs.

Si la liaison entre les composants est considérée comme un élément de façade séparé, U_{cw} découle de :

$$\text{Eq. 28} \quad U_{cw} = \frac{\sum A_g \cdot U_g + \sum A_p \cdot U_p + \sum A_{TJ} \cdot U_{TJ}}{\sum A_g + \sum A_p + \sum A_{TJ}} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

Si la liaison entre les composants de façade est considérée comme un pont thermique, U_{cw} découle de :

$$\text{Eq. 29} \quad U_{cw} = \frac{\sum A_g^* \cdot U_g + \sum A_p^* \cdot U_p + \sum l_{TJ} \cdot \Psi_{TJ}}{A_{cw}} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

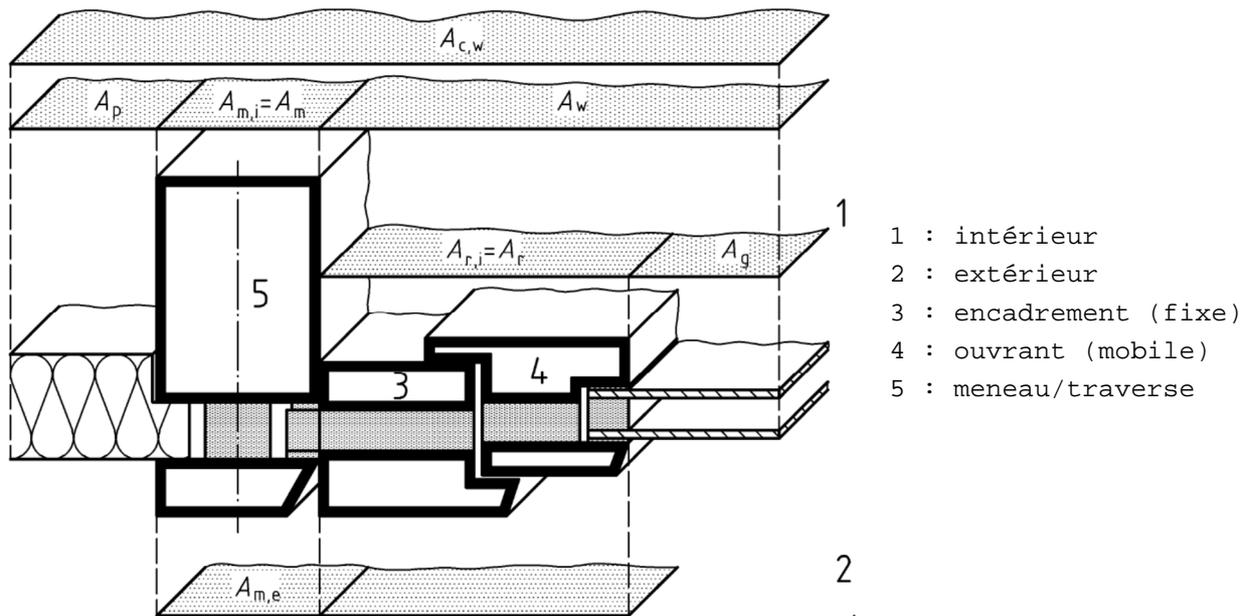
10.4 Détermination de la valeur U_{cw} d'un module : méthode des composants

10.4.1 Principe de la méthode de détermination

Lors de la détermination de la valeur totale U_{cw} d'un module d'une façade légère suivant cette méthode des composants, une valeur U moyenne pondérée par la surface est calculée à partir de tous les sous-composants du module (vitrage, panneaux de remplissage, encadrements et traverses) ; les effets de bord des liaisons entre ces éléments sont ajoutés comme ponts thermiques, c.-à-d. obtenus par le produit d'une longueur et d'un coefficient de transmission thermique linéique (valeur Ψ).

10.4.2 Détermination générale de U_{cw}

Figure [29] : Divisions du module en sous-composants ayant des surfaces propres et des valeurs U propres



Le coefficient de transmission thermique d'un module d'une façade légère (U_{cw}) est calculé suivant :

$$\text{Eq. 30} \quad U_{cw} = \frac{\left(\sum A_g U_g + \sum A_p U_p + \sum A_f U_f + \sum A_{m(t)} U_{m(t)} \right) + \sum l_g \cdot \Psi_{f,g} + \sum l_p \cdot \Psi_p + \sum l_{m(t),g} \cdot \Psi_{m(t),g} + \sum l_{m(t),f} \cdot \Psi_{m(t),f}}{A_{cw}} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

où :

- U_g, U_p les coefficients de transmission thermique respectivement du vitrage et du panneau opaque, en $\text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$, déterminés suivant le § 10.4.3 ;
- U_f, U_m, U_t les coefficients de transmission thermique respectivement de l'encadrement, du meneau et de la traverse, en $\text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$, déterminés suivant le § 10.4.4 ;
- A_g, A_p, A_f, A_m, A_t les surfaces projetées respectivement du vitrage, des panneaux opaques, des encadrements, des meneaux et des traverses, en m^2 , déterminées suivant le § 10.2.2 ;
- A_{cw} la surface totale du module de la façade légère, en m^2 , déterminée comme la somme de celles des parties composantes du module : $A_{cw} = A_g + A_p + A_f + A_m + A_t$;
- $\Psi_{f,g}$ les coefficients de transmission thermique linéique résultant des effets de bord (ponts thermiques linéaires) à la liaison

	entre les vitrages et les encadrements, en $W/(m.K)$, déterminés suivant le § 10.4.5 ;
$\Psi_{f,p}$	les coefficients de transmission thermique linéique résultant des effets de bord (ponts thermiques linéaires) à la liaison entre les panneaux et les encadrements ou les meneaux, en $W/(m.K)$, déterminés suivant le § 10.4.5 ;
$\Psi_{m,f}$, $\Psi_{t,f}$	les coefficients de transmission thermique linéique résultants des effets de bord (ponts thermiques linéaires) entre les encadrements (cadre dormant) et les meneaux et/ou traverses, en $W/(m.K)$, déterminés suivant le § 10.4.5 ;
$\Psi_{m,g}$, $\Psi_{t,g}$	les coefficients de transmission thermique linéique résultant des effets de bord (ponts thermiques linéaires) entre les vitrages et les meneaux et/ou les traverses, en $W/(m.K)$, déterminés suivant le § 10.4.5 ;
l_g , l_p , $l_{m,f}$, $l_{t,f}$, $l_{m,g}$, $l_{t,g}$	les périmètres des ponts thermiques linéaires des jonctions mutuelles des vitrages, panneaux opaques, encadrements, meneaux et traverses, en m.

10.4.3 Valeur U du vitrage et du panneau de remplissage

10.4.3.1 Vitrage

Voir le § 9.1.

10.4.3.2 Panneau opaque

Voir le § 9.3.

10.4.4 Valeur U des encadrements, meneaux et traverses

Le coefficient de transmission thermique des encadrements (U_f) est déterminé suivant les principes du § 9.2.

Les coefficients de transmission thermique des traverses (U_t) et des meneaux (U_m) sont déterminés comme suit :

- détermination expérimentale conformément à la NBN EN 12412-2 ;
- méthode de calcul numérique suivant la NBN EN ISO 10077-2.

NOTE Le calcul numérique de la NBN EN ISO 10077-2 ne tient pas compte des effets de bord des liaisons métalliques (vis) dans les traverses et meneaux. Les ponts thermiques ponctuels (valeurs χ) qui sont provoqués par ces liaisons peuvent être calculés précisément par un calcul numérique en 3D suivant la NBN EN ISO 10211 ou par un essai comparatif (un premier essai avec vis métallique et un deuxième essai avec vis plastiques) suivant la NBN EN 12412-2.

Dans l'annexe D de la NBN EN ISO 12631 une méthode de calcul spéciale est donnée pour les systèmes de profilés qui permet d'évaluer l'effet des liaisons par vis sur base d'un calcul numérique 2D avec modélisation et effets de bord adaptés. De manière simplifiée, l'effet de ces liaisons peut être évalué en ajoutant à la valeur U de l'encadrement (U_{m0} ou U_{t0} , calculé numériquement suivant la norme NBN EN ISO 10077-2, sans tenir compte de l'effet des vis) un facteur de correction ΔU :

$$\text{Eq. 31} \quad U_{m(t)} = U_{m(t)0} + \Delta U \quad W/(m^2.K)$$

avec :

$U_{cw,i}$ les valeurs U des différents modules, en $W/(m^2.K)$;

$A_{cw,i}$ les surfaces des différents modules, en m^2 .

11 Coefficient de transmission thermique d'autres parois translucides

11.1 Briques de construction en verre

Lors du calcul du coefficient de transmission thermique d'une paroi en brique de verre, l'élément de construction tout entier doit être considéré. Le cas échéant, l'effet des joints (comme pour la maçonnerie, voir § G.3.1), des encadrements (comme pour les fenêtres) ou d'autres éléments doit aussi être pris en considération.

Le coefficient de transmission thermique de la brique de construction en verre en elle-même est déterminé conformément à la norme NBN EN 1051-2.

On peut aussi toujours effectuer les calculs avec la valeur par défaut, qui est égale à 5,7 W/(m².K).

11.2 Lanterneaux en matière plastique

Ce paragraphe s'applique aussi bien aux lanterneaux ponctuels qu'aux lanterneaux continus.

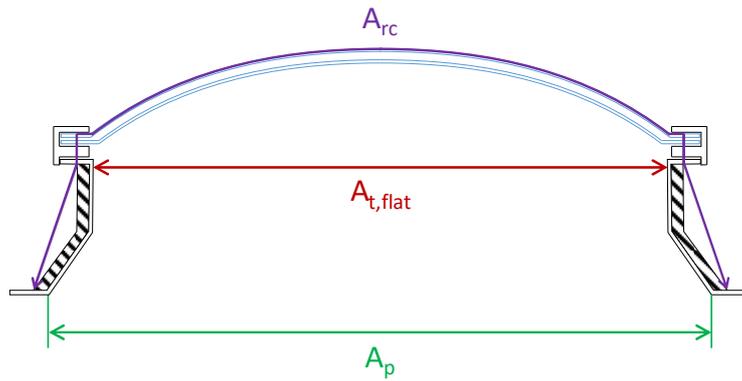
Que ce soit pour le calcul du niveau E_w ou pour l'évaluation de l'exigence U_{max} selon l'annexe C1 de l'Arrêté du 15 mai 2014, le coefficient de transmission thermique à prendre en considération pour un lanterneau en matière plastique, U_{r1} , est donné par :

$$\text{Eq. 98} \quad \text{Pour un lanterneau avec costière : } U_{r1} = \frac{A_{rc}}{A_p} \cdot U_{rc} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

$$\text{Pour un lanterneau sans costière : } U_{r1} = \frac{A_r}{A_p} \cdot U_r \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

avec :

- A_{rc} la surface du lanterneau avec costière, en m², déterminée conformément à la norme NBN EN 1873 ;
- A_r la surface du lanterneau sans costière, en m², déterminée conformément à la norme NBN EN 1873 ;
- A_p la surface projetée du lanterneau, en m² ;
- U_{rc} le coefficient de transmission thermique du lanterneau avec costière, en W/(m².K), déterminé conformément à la norme NBN EN 1873 ;
- U_r le coefficient de transmission thermique du lanterneau sans costière, en W/(m².K), déterminé conformément à la norme NBN EN 1873.

Figure [51] : Surfaces d'un lanterneau avec costière

La Figure [51] reprend la définition de la surface projetée du lanterneau A_p ainsi que celles de la surface de la projection horizontale de la surface extérieure éclairante $A_{t,flat}$ et de la surface d'un lanterneau avec costière A_{rc} . Pour les surfaces $A_{t,flat}$ et A_{rc} , la Figure [51] n'est qu'un schéma de principe : les définitions exactes sont données par la norme NBN EN 1873.

12 Coefficient de transfert thermique par transmission dans les bâtiments³

12.1 Coefficient de transfert thermique total par transmission

Le coefficient de transfert thermique total par transmission (H_T) est déterminé par :

$$\text{Eq. 33} \quad H_T = H_D + H_g + H_U \quad \text{W/K}$$

avec :

H_D le coefficient de transfert thermique par transmission directe vers l'environnement extérieur, en W/K, déterminé suivant le § 13 ;

H_g le coefficient de transfert thermique par transmission à travers le sol et à travers des caves non chauffées et des vides sanitaires, en W/K, déterminé suivant le § 15 ;

H_U le coefficient de transfert thermique par transmission à travers des espaces adjacents non chauffés, en W/K, déterminé suivant le § 14.

12.2 Conventions générales

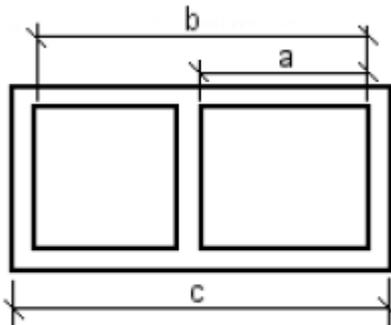
12.2.1 Délimitation des parties de la construction

La partie du bâtiment (volume protégé, espace adjacent non chauffé, secteur énergétique,...) pour laquelle le coefficient de transfert thermique doit être calculé, doit être définie univoquement.

12.2.2 Détermination des surfaces

12.2.2.1 Calcul des surfaces des parois extérieures

Figure [31] : Système de calcul des surfaces



Légende :

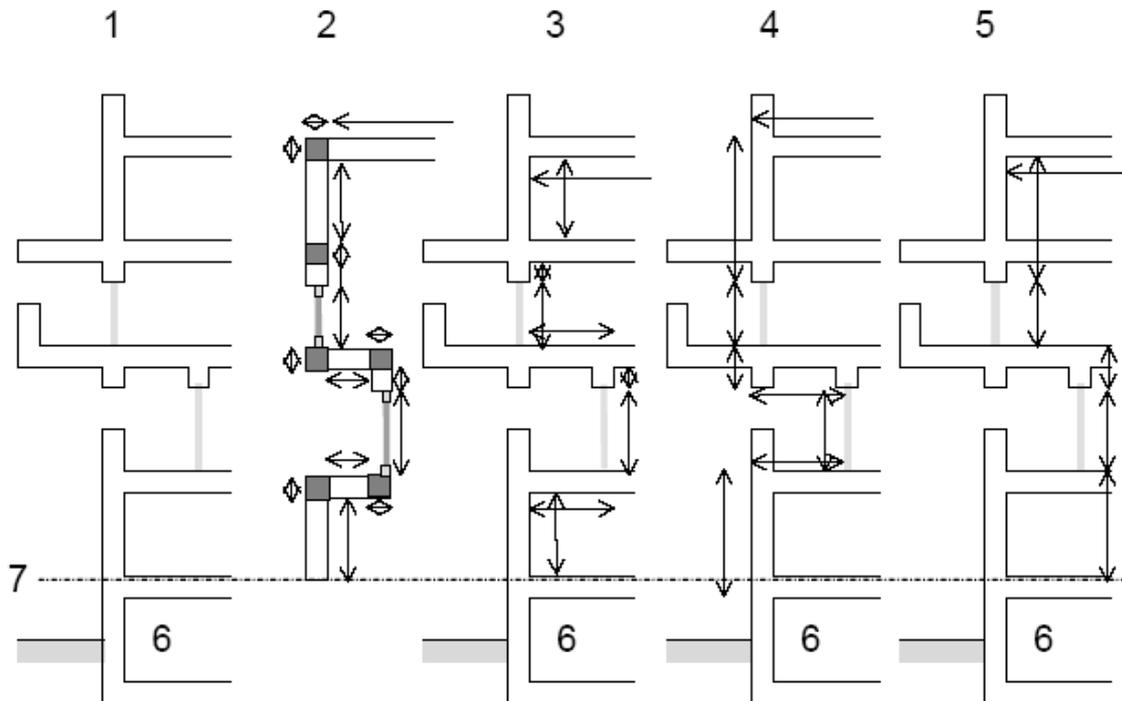
- a dimension intérieure
- b dimension intérieure complète
- c dimension extérieure

Pour le calcul des surfaces des éléments de l'enveloppe d'un bâtiment (c.-à-d. les éléments de construction qui séparent le volume protégé d'un bâtiment de l'environnement extérieur, du sol et des espaces adjacents non chauffés), il faut utiliser les dimensions extérieures (dimension c de la Figure [31] et illustrée à la Figure [32]), de sorte que l'enveloppe complète du bâtiment puisse être considérée comme une surface enveloppante fermée. Pour les fenêtres et les portes, les dimensions des ouvertures de jour (vues de l'extérieur) sont prises comme dimensions.

³ Par "bâtiment", on comprend aussi "partie d'un bâtiment" si le calcul ci-dessus y est d'application.

Cette méthode doit être utilisée systématiquement pour tous les calculs qui touchent aux prestations thermiques des bâtiments concernés (pertes de chaleur, besoins en énergie, ...).

Figure [32] : Systèmes de mesures



1 : réalité - 2 : éléments de construction - 3 : dimensions intérieures - 4 : dimensions extérieures
- 5 : dimensions intérieures complètes - 6 : cave non chauffée - 7 : délimitation des déperditions pas le sol

12.2.2.2 Calcul des surfaces des parois dans un volume protégé ou entre 2 volumes protégés

Lors de la détermination des surfaces des parois à l'intérieur d'un volume protégé ou entre deux volumes protégés les dimensions sont déterminées en prenant l'axe des parois intermédiaires comme limite.

12.2.2.3 Calcul des surfaces des éléments de constructions non plans

Pour les éléments de construction cintrés (toits courbés, murs courbés, ...) la surface réelle (= développée) est prise en compte, sauf si d'autres conditions spécifiques sont d'application.

12.2.3 Détermination des volumes

Le volume d'un bâtiment ou d'une partie de celui-ci est déterminé sur base des dimensions extérieures, avec le volume des parois intérieures compris. Les parois mitoyennes entre deux volumes protégés appartiennent pour moitié à l'un et pour l'autre moitié à l'autre volume protégé.

13 Coefficient de transfert thermique par transmission directe vers l'environnement extérieur (H_D)

Le coefficient de transfert thermique par transmission à travers les parois de la surface de déperdition et les nœuds constructifs directement vers l'environnement extérieur (H_D) est déterminé par :

$$\text{Eq. 34} \quad H_D = H_D^{\text{constructions}} + H_D^{\text{junctions}} = \sum_i U_i \cdot A_i + H_D^{\text{junctions}} \quad \text{W/K}$$

avec :

$H_D^{\text{constructions}}$	le coefficient de transfert thermique par transmission à travers les parois de la surface de déperdition en contact direct avec l'environnement extérieur, en W/K ;
A_i	la surface de la paroi i , en m^2 , déterminée à partir des dimensions extérieures ;
U_i	la valeur U de la paroi i , en $W/(m^2.K)$;
$H_D^{\text{junctions}}$	le coefficient de transfert thermique par transmission à travers les nœuds constructifs en contact direct avec l'environnement extérieur, en W/K, (voir le § 16).

Pour le calcul de $H_D^{\text{constructions}}$ il faut faire la somme de toutes les parois i de la surface de déperdition en contact direct avec l'environnement extérieur.

14 Coefficient de transfert thermique par transmission via des espaces adjacents non chauffés (H_U)

Le coefficient de transfert thermique par transmission à travers les parois de la surface de déperdition et les nœuds constructifs en contact avec des espaces adjacents non chauffés (H_U) est déterminé par :

$$\text{Eq. 35} \quad H_U = H_U^{\text{constructions}} + H_U^{\text{jonctions}} \quad \text{W/K}$$

avec :

$H_U^{\text{constructions}}$ le coefficient de transfert thermique par transmission à travers les parois de la surface de déperdition en contact avec des espaces adjacents non chauffés, en W/K ;

$H_U^{\text{jonctions}}$ le coefficient de transfert thermique par transmission à travers les nœuds constructifs en contact avec des espaces adjacents non chauffés, en W/K, (voir le § 16).

La méthode de calcul pour $H_U^{\text{constructions}}$ est d'application pour les espaces au-dessus du sol. Pour les vides sanitaires et les caves non chauffées, il faut se référer au § 15.

Le terme $H_U^{\text{constructions}}$ peut être calculé avec précision en effectuant un équilibre thermique entre d'une part les déperditions entre les espaces chauffés et les espaces non chauffés et d'autre part entre les espaces non chauffés et l'environnement extérieur. (Par espaces non chauffés on entend les espaces dont la couche d'air est supérieure à 0,3 m).

Les pertes à travers les nœuds constructifs situés entre les espaces chauffés et non chauffés peuvent être négligées dans l'équilibre thermique.

$H_U^{\text{constructions}}$ est déterminé par :

$$\text{Eq. 36} \quad H_U^{\text{constructions}} = H_{T,iu}^{\text{constructions}} \cdot b \quad \text{W/K}$$

avec :

$$\text{Eq. 37} \quad b = \frac{H_{ue}}{H_{T,iu}^{\text{constructions}} + H_{ue}} \quad (-)$$

et :

$$\text{Eq. 38} \quad H_{ue} = H_{T,ue} + H_{V,ue} \quad \text{W/K}$$

avec :

b le facteur de réduction de température de l'espace non chauffé ;

$H_{T,iu}^{\text{constructions}}$ le coefficient de transfert thermique par transmission directe à travers les parois entre les espaces chauffés et non chauffés, tel que déterminé ci-dessous, en W/K ;

H_{ue} le coefficient de transfert thermique entre l'espace adjacent non chauffé et l'environnement extérieur, en W/K ;

$H_{T,ue}$ le coefficient de transfert thermique par transmission au travers des parois entre l'espace adjacent non chauffé et

l'environnement extérieur, tel que déterminé ci-dessous, en W/K ;

$H_{V,ue}$ le coefficient de transfert thermique par ventilation de l'espace adjacent non chauffé, tel que déterminé ci-dessous, en W/K .

$H_{T,iu}^{constructions}$ et $H_{T,ue}$ sont déterminés selon :

$$\text{Eq. 96} \quad H_{T,iu}^{constructions} = \sum_i U_i \cdot A_i \quad \text{W/K}$$

$$\text{Eq. 97} \quad H_{T,ue} = \sum_j U_j \cdot A_j \quad \text{W/K}$$

avec :

A_i la surface de la paroi i entre l'espace chauffé et l'espace adjacent non chauffé, en m^2 , déterminé avec les dimensions extérieures ;

U_i la valeur U de la paroi i , en $W/(m^2.K)$;

A_j la surface de la paroi j entre l'espace adjacent non chauffé et l'environnement extérieur, en m^2 , déterminé avec les dimensions extérieures ;

U_j la valeur U de la paroi j , en $W/(m^2.K)$.

Lors du calcul de $H_{T,iu}^{constructions}$ il faut faire la somme sur toutes les parois i entre l'espace chauffé et l'espace adjacent non chauffé. Lors du calcul de $H_{T,ue}$ il faut faire la somme sur toutes les parois j entre l'espace adjacent non chauffé et l'environnement extérieur, à l'exception des parois en contact avec le sol.

$H_{V,ue}$ est déterminé selon :

$$\text{Eq. 39} \quad H_{V,ue} = \rho \cdot c \cdot V_{ue} \quad \text{W/K}$$

où :

ρ la masse volumique de l'air, en kg/m^3 ;

c la chaleur spécifique de l'air, in $Wh/(kg.K)$;

V_{ue} le débit de ventilation entre l'espace adjacent non chauffé et l'extérieur, tel que déterminé ci-dessous, en m^3/h .

Le produit $(\rho \cdot c)$ est pris de manière conventionnelle comme égal à $0,34 Wh/m^3.K$.

Le débit de ventilation entre l'espace adjacent non chauffé et l'environnement extérieur est calculé de la manière suivante :

$$\text{Eq. 40} \quad V_{ue} = n_{ue} \cdot V_u \quad \text{m}^3/h$$

avec :

V_u le volume de l'espace adjacent non chauffé, en m^3 ;

n_{ue} le taux conventionnel de ventilation de l'espace adjacent non chauffé, en h^{-1} , à définir d'après la situation la plus adéquate du Tableau [6].

Tableau [6] : Taux conventionnels de ventilation entre un espace adjacent non chauffé et l'environnement extérieur

Type	Description de l'étanchéité à l'air de l'espace adjacent non chauffé	n_{ue} h^{-1}
1	Pas de portes ni de fenêtres, jonctions entre les éléments de construction étanches à l'air, pas d'ouvertures de ventilation	0,1
2	Jonctions entre les éléments de construction étanches à l'air, pas d'ouvertures de ventilation	0,5
3	Jonctions entre les éléments de construction étanches à l'air, petites ouvertures de ventilation prévues	1
4	Absence d'étanchéité à l'air en raison d'inétanchéités locales ou d'ouvertures de ventilation permanentes	3
5	Absence d'étanchéité à l'air en raison de nombreuses inétanchéités ou de grandes ou nombreuses ouvertures de ventilation	10

Pour l'évaluation de l'exigence U_{max} suivant l'annexe C1 de l'Arrêté du 15 mai 2014, il faut considérer la valeur combinée $b.U_i$, où la valeur b est prise pour des conditions hivernales.

15 Coefficient de transfert thermique par transmission via le sol et via les caves non chauffées et vides sanitaires (H_g)

15.1 Généralités

Le coefficient de transfert thermique par transmission via le sol et via les caves non chauffées et vides sanitaires, à travers les parois de la surface de déperdition et les nœuds constructifs de la surface de déperdition (H_g) est déterminé par :

$$\text{Eq. 41} \quad H_g = H_g^{\text{constructions}} + H_g^{\text{junctions}} \quad \text{W/K}$$

avec :

$H_g^{\text{constructions}}$ le coefficient de transfert thermique par transmission à travers les parois de la surface de déperdition en contact avec le sol et avec des caves non chauffées et des vides sanitaires, en W/K ;

$H_g^{\text{junctions}}$ le coefficient de transfert thermique par transmission à travers les nœuds constructifs en contact avec le sol et avec des caves non chauffées et des vides sanitaires, en W/K, (voir le § 16).

Les déperditions de chaleur par transmission à travers le massif de sol dépendent de différents facteurs :

- la géométrie tridimensionnelle du bâtiment, les raccords avec les fondations et le sol ;
- la conductivité thermique du sol (dépendant de la composition du sol et du taux d'humidité) ;
- les écoulements d'eau éventuels dans le sol ;
- etc.

Dans le cadre de la réglementation sur la performance énergétique, on considère toujours des déperditions stationnaires. Les normes européennes offrent un certain nombre de méthodes de calcul pour déterminer H_g . Celles-ci sont décrites à l'annexe F.

En complément à l'annexe F, un certain nombre de méthodes simplifiées pour la détermination de $H_g^{\text{constructions}}$ sont décrites au § 15.2. Le § 15.3 décrit comment l'isolation périphérique doit être prise en compte pour un plancher sur terre-plein.

15.2 Méthode de calcul simplifiée

15.2.1 Planchers en contact direct avec le sol

Le coefficient de transfert thermique par transmission vers l'environnement extérieur via le sol ($H_g^{\text{constructions}}$), peut être, pour des planchers directement en contact avec le sol, défini de manière simplifiée par :

$$\text{Eq. 42} \quad H_g^{\text{constructions}} = \sum_{i=1}^n U_{\text{eq},f,i} \cdot A_i \cdot a_i \quad \text{W/K}$$

avec :

$U_{eq,f,i}$ la valeur U équivalente de la partie de plancher i, en W/(m².K), définie selon :

$$\text{Eq. 43} \quad U_{eq,f,i} = \frac{1}{R_{si} + \sum R_{f,i}} \quad \text{W/(m}^2\text{.K)}$$

avec :

R_{si} la résistance thermique d'échange à la surface intérieure, égale à 0,17 m².K/W ;

$\sum R_{f,i}$ la résistance thermique totale de toutes les couches de construction de la partie de plancher, en m².K/W, calculée selon § 6 (de la surface intérieure jusqu'à la surface de contact avec le sol, donc sans résistances d'échange aux surfaces).

A_i la surface de la partie de plancher i, en m², déterminée avec les dimensions extérieures ;

a_i le facteur de réduction de la température pour la partie de plancher i, (-), déterminé par :

$$\text{Eq. 44} \quad a_i = \frac{1}{U_{eq,f,i} + 1} \quad (-)$$

Lors du calcul de $H_g^{constructions}$, il faut faire la somme sur toutes les parties de plancher i ayant des compositions différentes et qui sont en contact direct avec le sol.

Pour l'évaluation de l'exigence U_{max} suivant l'annexe C1 de l'Arrêté du 15 mai 2014, on doit considérer la valeur combinée $a_i \cdot U_{eq,f,i}$.

15.2.2 Eléments de construction (planchers, murs, portes) en contact avec des caves non chauffées et des vides sanitaires

Le coefficient de transfert thermique par transmission vers l'environnement extérieur via des caves non chauffées et les vides sanitaires, $H_g^{constructions}$, peut, pour les éléments de construction qui sont en contact avec ces espaces, être déterminé de manière simplifiée grâce à un facteur de réduction de température (b_u) :

$$\text{Eq. 45} \quad H_g^{constructions} = \sum_{i=1}^n U_{eq,f,i} \cdot A_i \cdot b_{u,i} \quad \text{W/K}$$

avec :

$U_{eq,f,i}$ la valeur U équivalente de l'élément de construction i, en W/(m².K), déterminée selon :

$$\text{Eq. 46} \quad U_{eq,f,i} = \frac{1}{R_{si} + \sum R_{f,i} + R_{si}} \quad \text{W/(m}^2\text{.K)}$$

avec :

R_{si} la résistance thermique d'échange à la surface intérieure, en m².K/W ;

$\Sigma R_{f,i}$	la résistance thermique totale de toutes les couches de construction de l'élément de construction i , en $m^2.K/W$, calculée comme présenté au chapitre 6 (de la surface intérieure à la surface de contact avec le vide sanitaire ou la cave, donc sans résistances d'échange aux surfaces) ;
A_i	la surface de l'élément de construction i , en m^2 , déterminée avec les dimensions extérieures ;
$b_{U,i}$	le facteur de réduction de température de l'élément de construction i , (-), comme déterminé au Tableau [7].

Tableau [7] : Valeurs par défaut du facteur de réduction de température b_U

Cave ou vide sanitaire non chauffés	b_u (-)
Espace de cave (au moins 70% des parois extérieures en contact avec le sol)	
• sans fenêtre ou porte extérieure	0,5
• avec fenêtre ou porte extérieure	0,8
Vides sanitaires ⁽¹⁾	
• très ventilés ($n_{ue} \geq 1 \text{ h}^{-1}$)	1,0
• pas ou peu ventilés ($n_{ue} < 1 \text{ h}^{-1}$)	0,8
(1) valeurs conventionnelles du taux de ventilation (n_{ue}) d'après le Tableau [6].	

Pour l'évaluation de l'exigence U_{max} suivant l'annexe C1 de l'Arrêté du 15 mai 2014, il faut considérer la valeur combinée $b_{U,i}.U_{eq,f,i}$.

15.2.3 Murs enterrés

La méthode simplifiée suit la procédure pour les "murs de caves" du § F.2.4, où par convention et pour simplifier on peut considérer que $R_f = 1 \text{ m}^2.K/W$.

15.3 Isolation périphérique des planchers sur terre-plein

Pour les planchers sur terre-plein qui se trouvent à la même hauteur ou presque que le niveau du sol extérieur, l'isolation périphérique peut être considérée pour réduire les déperditions de chaleur via ces planchers.

L'effet de cette isolation périphérique peut être pris en compte via une réduction de la valeur U du plancher sur terre-plein dans le terme $H_g^{constructions}$. La prise en compte dans la valeur U du plancher sur terre-plein peut dès lors s'effectuer selon l'une des deux procédures suivantes :

- via la procédure décrite au § F.2.2, ou
- via un calcul numérique validé du coefficient de transmission thermique linéaire de l'isolation périphérique.

Dans ce 2^e cas, la valeur U résultante du plancher sur terre-plein doit être considérée comme suit :

$$\text{Eq. 99} \quad U_f = U_{f,0} + 2 \Psi_{e,edge}/B' \quad (W/(m^2.K))$$

avec :

- $U_{f,0}$ la valeur U du plancher sur terre-plein, sans tenir compte de l'isolation périphérique, en $W/(m^2.K)$. $U_{f,0}$ peut être déterminée selon l'une des méthodes simplifiées du § 15.2, selon l'une des méthodes analytiques du § F.2.2 ou via un calcul numérique validé, mais toujours sans tenir compte de l'isolation périphérique ;
- $\Psi_{e,edge}$ le coefficient de transmission thermique linéaire de l'isolation périphérique, déterminé selon un calcul numérique validé, en $W/(m.K)$;
- B' la dimension caractéristique du plancher, telle que décrite au § F.1, en m.

L'isolation périphérique doit être présente de manière ininterrompue sur tout le périmètre du plancher contigu sur terre-plein. Si ce n'est pas le cas, l'isolation périphérique ne peut pas être prise en compte dans la valeur U de ce plancher.

Une exception est permise si l'isolation périphérique est présente sur au moins 85% du périmètre du plancher contigu sur terre-plein et si elle est interrompue sur ce périmètre au maximum 15 fois. Dans ce cas seulement, la valeur U peut être déterminée comme suit :

$$\text{Eq. 100 } U_f = (1-(p+N/100)) * U_{f,100\%} + (p+N/100) * U_{f,0} \quad (W/(m^2.K))$$

avec :

- $U_{f,0}$ la valeur U du plancher sur terre-plein, sans tenir compte de l'isolation périphérique, en $W/(m^2.K)$;
- $U_{f,100\%}$ la valeur U du plancher sur terre-plein, en tenant compte de l'isolation périphérique sur l'entièreté du périmètre, en $W/(m^2.K)$;
- N le nombre d'interruptions de l'isolation périphérique le long du périmètre ;
- p la fraction du périmètre où l'isolation périphérique est absente, (-).

Le nœud constructif de l'appui de fondation d'un plancher sur terre-plein doit toujours être considéré dans le terme $H_g^{junctions}$. Si l'isolation périphérique est également présente, l'évaluation du nœud constructif de l'appui de fondation doit s'effectuer comme suit :

- Dans le cas de l'application des règles de base de l'annexe B2 de l'Arrêté du 15 mai 2014 : les règles de base restent pleinement applicables.
- Dans le cas d'un calcul numérique validé de la valeur Ψ_e de l'appui de fondation :
 - si l'isolation périphérique est prise en compte dans la valeur U du plancher sur terre-plein via l'une des deux procédures décrites ci-dessus : la valeur Ψ_e de l'appui de fondation ne peut pas considérer l'effet de l'isolation périphérique ;
 - si l'isolation périphérique n'est pas prise en compte dans la valeur U du plancher sur terre-plein : la valeur Ψ_e de l'appui de fondation peut mais ne doit pas considérer l'effet de l'isolation périphérique.

16 Coefficient de transfert thermique par transmission à travers les nœuds constructifs ($H_T^{\text{junctions}}$)

Les coefficients de transfert thermique par transmission à travers les nœuds constructifs ($H_D^{\text{junctions}}$, $H_g^{\text{junctions}}$ et $H_U^{\text{junctions}}$) sont réunis dans $H_T^{\text{junctions}}$:

$$\text{Eq. 47} \quad H_T^{\text{junctions}} = H_D^{\text{junctions}} + H_g^{\text{junctions}} + H_U^{\text{junctions}} \quad \text{W/K}$$

Cela signifie que le coefficient de transfert thermique total par transmission H_T peut aussi être formulé de la manière suivante :

$$\begin{aligned} \text{Eq. 48} \quad H_T &= \left(H_D^{\text{constructions}} + H_g^{\text{constructions}} + H_U^{\text{constructions}} \right) + H_T^{\text{junctions}} \\ &= H_T^{\text{constructions}} + H_T^{\text{junctions}} \end{aligned} \quad \text{W/K}$$

Le terme $H_T^{\text{junctions}}$ doit être déterminé suivant l'annexe B2 de l'Arrêté du 15 mai 2014.

16.1 Facteur de réduction de température pour les EANC, vides sanitaires et caves non chauffées

Les coefficients de réduction de température qui sont appliqués dans l'annexe B2 de l'Arrêté du 15 mai 2014 sur les coefficients de transmission thermique des nœuds constructifs linéaires et ponctuels sont rassemblés dans le Tableau [8]. La valeur du facteur de réduction de température dépend de la méthode de calcul choisie. Pour un même environnement une seule méthode de calcul peut être choisie, soit simplifiée, soit détaillée. Le facteur de réduction qui a été déterminé de cette manière doit par conséquent être utilisé dans les calculs suivants.

Tableau [8] : Facteur de réduction de température pour les espaces adjacents non chauffés, les caves non chauffées et les vides sanitaires (-)

	Méthode de calcul simplifiée	Méthode de calcul détaillée
Espace adjacent non chauffé	$b = 1$	$b = \frac{H_{ue}}{H_{ue} + H_{iu}}$ voir § 14
Vide sanitaire	$b = b_U$ Tableau [7] du § 15.2.2	$b = \frac{U_i}{U_{eq,f,i}}$ avec $U_{eq,f,i}$ la valeur U équivalente de l'élément de construction i entre l'environnement intérieur et le vide sanitaire non chauffé, déterminée suivant l'Eq. 46 du § 15.2.2 et avec $U_i = U$ suivant le § F.2.3 (étape 7)
Cave non chauffée	$b = b_U$ Tableau [7] du § 15.2.2	$b = \frac{U_i}{U_{eq,f,i}}$ avec $U_{eq,f,i}$ la valeur U équivalente de l'élément de construction i entre l'environnement intérieur et la cave non chauffée, déterminée suivant la suivante l'Eq. 46 du § 15.2.2 et avec $U_i = U$ suivant le § F.2.4 (étape 6)

17 Niveau d'isolation thermique globale (niveau K)

Dans ce paragraphe, le terme "bâtiment" peut aussi bien désigner le "bâtiment dans son ensemble", que "une partie d'un bâtiment". Une partie d'un bâtiment peut par exemple être : une extension, une reconstruction partielle, un hall industriel, ... pour lequel une exigence spécifique de niveau K s'applique.

17.1 Compacité d'un bâtiment

La compacité d'un bâtiment est donnée par le rapport du volume sur la surface totale de déperdition :

$$\text{Eq. 49} \quad C = \frac{V}{A_T} \quad \text{m}$$

avec :

V le volume du bâtiment sur base des dimensions extérieures, en m^3 , déterminé suivant le § 12.2.3 ;

A_T la surface de déperdition du bâtiment sur base des dimensions extérieures, en m^2 , déterminée suivant le § 12.2.2.

17.2 Coefficient de transfert de chaleur moyen d'un bâtiment

Le coefficient de transfert thermique moyen U_m d'un bâtiment est le rapport entre le coefficient de transfert thermique total et la surface de déperdition :

$$\text{Eq. 50} \quad U_m = \frac{H_T}{A_T} \quad \text{W}/(\text{m}^2.\text{K})$$

avec :

H_T le coefficient de transfert thermique du bâtiment, en W/K , calculé suivant le § 12.1 ;

A_T la surface de déperdition totale du bâtiment sur base des dimensions extérieures, en m^2 , déterminée suivant le § 12.2.2.

Pour H_T , la valeur correspondant à des conditions hivernales est considérée.

17.3 Niveau de l'isolation thermique globale (niveau K)

Le niveau de l'isolation thermique globale d'un bâtiment est le rapport entre le coefficient de transfert thermique moyen et une valeur de référence, multiplié par 100 :

$$\text{Eq. 51} \quad K = 100 \cdot \frac{U_m}{U_{m,ref}} \quad (-)$$

avec :

U_m le coefficient de transfert thermique moyen du bâtiment, en $\text{W}/(\text{m}^2.\text{K})$, calculé au § 17.2 ;

$U_{m,ref}$ la valeur de référence du coefficient de transfert thermique moyen, en $\text{W}/(\text{m}^2.\text{K})$, telle qu'établie ci-dessous.

La valeur déterminée selon l'Eq. 51 doit être arrondie à un nombre entier, et lorsque la partie derrière la virgule de la valeur déterminée selon l'Eq. 51 est exactement égale à un demi (...5000...), on arrondi vers le haut. Dans le rapportage, il faut placer la lettre K avant l'entier ainsi obtenu.

La valeur de référence pour le coefficient de transfert thermique moyen $U_{m,ref}$ est déterminée comme suit :

Eq. 52 Si $C \leq 1$: $U_{m,ref} = 1$
Si $1 < C < 4$: $U_{m,ref} = (C + 2)/3$
Si $4 \leq C$: $U_{m,ref} = 2$ W/(m².K)

où :

C la compacité, en m, définie au § 17.1.

Annexe A Détermination de la conductivité thermique (valeur λ) et de la résistance thermique (valeur R) des matériaux de construction

A.1 Généralités

Les principes du présent paragraphe sont valables pour la détermination aussi bien de la conductivité thermique que de la résistance thermique. Mais, afin de faciliter la lecture du texte, la formulation du présent paragraphe est limitée à la conductivité thermique. Pour la détermination de la résistance thermique, il suffit de lire partout "résistance thermique" au lieu de "conductivité thermique" et "R" au lieu de " λ ".

On utilise, comme valeur de calcul de la conductivité thermique, la valeur qui tient compte à la fois de la température et de la teneur en humidité attendue dans le matériau. On définit ainsi, en fonction des conditions intérieures et extérieures, les valeurs de calcul suivantes :

- la valeur λ_{Vi} correspond aux conditions intérieures et doit être utilisée pour les matériaux des parois internes ou externes pour autant qu'ils ne puissent pas être mouillés ni par pénétration d'eau de pluie, ni par condensation interne ou superficielle permanente, ni par l'humidité ascensionnelle. La valeur λ_{Vi} ne peut pas être utilisée pour des matériaux incorporés dans la construction de manière étanche à la vapeur d'eau et pouvant contenir de l'humidité (ex. humidité de construction ou eau de pluie) ;
- la valeur λ_{Ve} correspond aux conditions extérieures et doit être utilisée pour tous les matériaux des parois externes, qui peuvent être mouillés par l'eau de pluie, par condensation interne ou superficielle, ou par l'humidité ascensionnelle. La valeur λ_{Ve} doit également être utilisée pour des matériaux incorporés dans la construction de manière étanche à la vapeur d'eau et qui ont été mouillés pendant la réalisation des travaux.

Pour les produits d'isolation et autres produits pour lesquels la valeur λ est une propriété importante, la valeur de calcul λ_U est déterminée comme suit. Dans une première étape, une valeur λ_{STEP1} est déterminée conformément aux conditions mentionnées ci-dessous. Dans une deuxième étape, la variabilité d'une formation in-situ du produit est prise en compte. Ensuite, sur base de cette valeur, la valeur de calcul λ_U est déterminée dans une troisième étape.

Première étape :

La valeur de conductivité thermique nommée dans ce texte λ_{STEP1} est déterminée selon les principes donnés dans la norme NBN EN ISO 10456 en appliquant les conditions suivantes :

- valeurs mesurées dans les conditions de référence données de température et d'humidité, d'après les méthodes de mesure de la NBN EN 1934, la NBN EN ISO 8990, la NBN EN 12664, la NBN EN 12667 ou la NBN EN 12939. La température est fixée dans ce texte à 10°C ;
- donnée par un fractile avec un niveau de confiance défini dans ce texte à 90/90 (autrement dit avec une fiabilité de 90%, il est défini que 90% de la production a une valeur λ inférieure ou égale à la valeur λ_{STEP1}) ;
- correspondant à une durée de vie raisonnable dans des conditions normales, le vieillissement possible du matériau devant donc être pris en compte, celui-ci étant défini dans la norme produit, ou l'ETAG (European Technical Approval Guideline, selon la Directive 89/106/CEE), ou l'EAD (European Assessment Document, selon le Règlement (UE) n°305/2011), du produit en question pour autant que l'un de ceux-ci existe. Dans les autres cas, les autorités peuvent définir la méthode de vieillissement à appliquer.

NOTE Pour les matériaux prenant leur forme finale in situ (c'est-à-dire des matériaux formés - quant à leur composition et/ou à leurs dimensions- sur le lieu d'application, par exemple sur chantier), la confiance mentionnée ci-dessus par rapport à la production concerne aussi la variabilité propre à une formation in-situ du matériau de construction. Le niveau de confiance inclut dès lors toutes les variations possibles qui sont propres à une formation in-situ dans le cas d'une mise en œuvre correcte selon les conditions d'application du produit ou matériau. (Si ce n'est pas le cas, un facteur de correction $f_{in\ situ}$ autre que 1 est appliqué dans la deuxième étape).

Les facteurs d'influence sont par exemple (suivant la nature du matériau) : variabilité des propriétés des matières premières du produit, influence des conditions climatiques, variabilité dans le dosage des matières premières, étalonnage et réglage de l'unité de production, longueur des tuyaux servant au soufflage, à l'injection ou à la projection du produit, impact de la dextérité/expérience de l'opérateur, etc.

Deuxième étape :

Pour les matériaux prenant leur forme finale in situ (voir la NOTE ci-dessus), λ_{STEP2} est calculée selon l'**Erreur ! Source du renvoi introuvable.** sur la base de la valeur λ_{STEP1} déterminée conformément aux conditions mentionnées ci-dessus. Pour les matériaux fabriqués en usine, on a $\lambda_{STEP2} = \lambda_{STEP1}$.

$$\text{Eq. 116 } \lambda_{STEP2} = f_{in\ situ} \cdot \lambda_{STEP1} \quad W/(m.K)$$

où :

$f_{in\ situ}$ le facteur de correction par rapport à la variabilité propre à une mise en forme in situ, (-) ;

λ_{STEP1} la valeur de conductivité thermique à la première étape, en W/(m.K).

Pour $f_{in\ situ}$ les valeurs du **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** sont appliquées. Seulement dans le cas où la variabilité propre à une formation in-situ est prise en compte entièrement dans la première étape (voir la NOTE ci-dessus), $f_{in\ situ}$ est égal à 1.

NOTE Il n'est pas certain que la variabilité ait été prise en compte entièrement dans la valeur λ_D des matériaux prenant leur forme finale in situ, déclarée dans le cadre du marquage CE (pour autant que celui-ci existe).

Tableau [9] : Valeurs tabulées du facteur de correction pour les matériaux prenant leur forme finale in-situ

Type	Matériau	Facteur de correction $f_{in\ situ}$
A. Matériaux pour lesquels la formation in-situ concerne seulement les dimensions réalisées (1)	Flocons de laine minérale (MW) ou de cellulose	1,05
	Granulats de polystyrène expansé (EPS), de perlite expansée (EPB), de vermiculite exfoliée, d'argile expansée, de liège expansé ou de mousse de verre	
	Roseau, paille	
	Autres	
B. Matériaux pour lesquels la formation in-situ concerne également la composition (par exemple le rapport des composants ou la formulation chimique)	Granulats de polystyrène expansé (EPS) liés à la colle	1,05
	Mousse de polyuréthane (PUR-PIR)	
	Mousse phénolique (PF)	1,10
	Mousse d'urée-formaldéhyde (UF)	
	Béton léger et mortier avec granulats légers et isolants (2), avec $\rho < 1600\text{ kg/m}^3$	
	Autres	
(1) Par exemple, un isolant en vrac, constitué d'un seul composant et mis en place par soufflage, par déversement ...		
(2) Par exemple, béton-mousse ou béton cellulaire ; béton ou mortier d'argile expansé, de vermiculite, de perlite, de polystyrène ; de liège, de chanvre ou d'autres granulats à base de végétaux etc.		

Troisième étape :

La valeur de calcul de la conductivité thermique λ_U est déterminée selon la méthodologie décrite dans la norme NBN EN ISO 10456. Sur base de la valeur λ_{STEP1} déterminée conformément aux conditions mentionnées ci-dessus, elle est calculée comme suit :

$$\text{Eq. 117 } \lambda_U = \lambda_{STEP2} \cdot e^{f_u (u_2 - u_1)} \text{ ou } \lambda_U = \lambda_{STEP2} \cdot e^{f_\Psi (\Psi_2 - \Psi_1)} \quad \text{W/(m.K)}$$

où :

f_u ou f_Ψ des coefficients de conversion pour l'humidité, en kg/kg (f_u) ou m^3/m^3 (f_Ψ) ;

u_1 ou Ψ_1 la teneur en humidité du premier ensemble de conditions (1^{ère} étape), en kg/kg (u_1) ou m^3/m^3 (Ψ_1) ;

u_2 ou Ψ_2 la teneur en humidité du second ensemble de conditions (3^{ème} étape), en kg/kg (u_2) ou m^3/m^3 (Ψ_2) ;

λ_{STEP2} la valeur de conductivité thermique à la deuxième étape, en W/(m.K).

Pour les conditions de la 3^{ème} étape, on distingue :

- λ_{Vi} = application intérieure : correspondant à un taux d'humidité $u_{23,50}$ (= teneur en humidité à l'équilibre à une température de 23°C et une humidité relative de 50%) ;
- λ_{Ve} = application extérieure : correspondant à un taux d'humidité correspondant à 75% du taux de saturation critique à 20°C.

Les valeurs des teneurs en humidité (u , en kg/kg, ou Ψ , en m^3/m^3) et des coefficients de conversion pour l'humidité (f_u et f_Ψ) sont déterminées conformément à la méthodologie de la norme NBN EN ISO 10456 :

- soit il est fait usage des données de produit réelles, déterminées conformément à la norme ;
- soit il est fait usage des valeurs par défaut : soit provenant de la norme (NBN EN ISO 10456), soit (pour un nombre de matériaux pierreux) provenant de l'annexe C de la présente annexe.

La valeur de calcul λ_U des éléments de maçonnerie doit être déterminée suivant les dispositions de la norme NBN EN 1745, tout en respectant toutes les conditions mentionnées ci-dessus.

Des valeurs de calcul par défaut de la conductivité thermique pour divers matériaux sont mentionnées dans les tableaux du paragraphe A.2.

NOTE 1 Pour les produits isolants faits des mêmes matériaux que ceux qui sont mentionnés au tableau A.14a (matériaux fabriqués en usine), l'application des règles mentionnées ci-dessus mène au résultat que la valeur λ_{Vi} (pour une application à l'intérieur) est identique à la valeur λ_D déclarée dans le cadre du marquage CE.

NOTE 2 Pour des éléments de maçonnerie (briques, blocs de béton, ...) des valeurs par défaut sont données pour la conductivité λ_U dans les tableaux A.3 à A.8 et pour la résistance R_U dans le Tableau B.1 (2 premières catégories). Pour la maçonnerie complète (blocs de construction avec joints en mortier), il faut aussi tenir compte de l'influence des joints, celle-ci étant non négligeable surtout si des blocs légers sont utilisés (voir annexe G.3.1).

NOTE 3 Les tableaux A.3 à A.8 sont applicables aussi bien aux éléments de maçonnerie pleins qu'aux éléments de maçonnerie perforés. Dans le cas des éléments de maçonnerie perforés, la masse volumique se détermine sur les blocs (ou briques) entiers et comprend donc les perforations, cf. exemples dans l'annexe G.3.2.

A.2 Tableaux de valeurs par défaut des conductivités thermiques de matériaux de construction homogènes ou assimilés

Les tableaux dans ce paragraphe donnent des valeurs par défaut qui peuvent toujours être utilisées pour les calculs de transmission thermique dans le cadre de la réglementation PEB. Elles ne sont cependant pas utilisables telles quelles pour les calculs de l'isolation d'installations techniques. Les tableaux mentionnent des valeurs λ_U . Par définition, les valeurs λ_U prennent déjà en compte le vieillissement, l'humidité, la variabilité in situ et similaires (voir § A.1).

Dans les tableaux ci-dessous, quand la masse volumique est mentionnée dans une colonne précédant celle de la conductivité thermique, elle constitue une condition qui doit être satisfaite pour que la valeur par défaut de la conductivité thermique soit valable. Quand la masse volumique est mentionnée dans une colonne se trouvant

après celle de la conductivité thermique, elle constitue une information utile pour la détermination de la masse thermique des éléments de construction.

A.2.1 Métaux

Tableau A.1 : Métaux

Matériau	λ_{vi} W/(m.K)	λ_{ve} W/(m.K)	Chaleur massique c J/(kg.K)	Masse volumique ρ kg/m ³
Plomb	35	35	130	11300
Cuivre	380	380	380	8900
Cuivre jaune (laiton)	120	120	380	8400
Acier	50	50	450	7800
Acier inoxydable ⁽¹⁾	17	17	460	7900
Aluminium 99%	160	160	880	2800
Fonte	50	50	450	7500
Zinc	110	110	380	7200
Bronze	65	65	380	8700
<i>(1) Acier austénitique ou ferritique</i>				

A.2.2 Pierres naturelles

Tableau A.2 : Pierres naturelles

Matériau	λ_{vi} W/(m.K)	λ_{ve} W/(m.K)	Masse volumique ρ kg/m ³
Pierres lourdes (granit, gneiss, basalte, porphyre)	3,50	3,50	$2700 \leq \rho \leq 3000$
"Petit granit" (pierre bleue), pierre calcaire	2,91	3,50	2700
Marbres	2,91	3,50	2800
Ardoises	2,20	2,20	$2000 \leq \rho \leq 2800$
Pierres dures	2,21	2,68	2550
Pierres fermes	1,74	2,09	2350
Pierres silico-calcaires	2,30	2,30	2600
Pierres demi-fermes (e.a. moellon)	1,40	1,69	2200
<i>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</i>			

A.2.3 Éléments de maçonnerie

Tableau A.3 : Briques en terre cuite

Masse volumique ρ kg/m ³	λ_{vi} W/(m.K)	λ_{ve} W/(m.K)
$\rho \leq 700$	0,22	0,43
$700 < \rho \leq 800$	0,25	0,49
$800 < \rho \leq 900$	0,28	0,56
$900 < \rho \leq 1000$	0,32	0,63
$1000 < \rho \leq 1100$	0,35	0,70
$1100 < \rho \leq 1200$	0,39	0,77
$1200 < \rho \leq 1300$	0,42	0,84
$1300 < \rho \leq 1400$	0,47	0,93
$1400 < \rho \leq 1500$	0,51	1,00
$1500 < \rho \leq 1600$	0,55	1,09
$1600 < \rho \leq 1700$	0,60	1,19
$1700 < \rho \leq 1800$	0,65	1,28
$1800 < \rho \leq 1900$	0,71	1,40
$1900 < \rho \leq 2000$	0,76	1,49
$2000 < \rho \leq 2100$	0,81	1,61
<i>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</i>		

Tableau A.4 : Briques/blocs silico-calcaires

Masse volumique ρ kg/m ³	λ_{vi} W/(m.K)	λ_{ve} W/(m.K)
$\rho \leq 900$	0,36	0,78
$900 < \rho \leq 1000$	0,37	0,81
$1000 < \rho \leq 1100$	0,40	0,87
$1100 < \rho \leq 1200$	0,45	0,97
$1200 < \rho \leq 1300$	0,51	1,11
$1300 < \rho \leq 1400$	0,57	1,24
$1400 < \rho \leq 1500$	0,66	1,43
$1500 < \rho \leq 1600$	0,76	1,65
$1600 < \rho \leq 1700$	0,87	1,89
$1700 < \rho \leq 1800$	1,00	2,19
$1800 < \rho \leq 1900$	1,14	2,49
$1900 < \rho \leq 2000$	1,30	2,84
$2000 < \rho \leq 2100$	1,49	3,25
$2100 < \rho \leq 2200$	1,70	3,71
<i>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</i>		

Tableau A.5 : Blocs de béton avec granulats ordinaires

Masse volumique ρ kg/m ³	λ_{ui} W/(m.K)	λ_{ue} W/(m.K)
$\rho \leq 1600$	1,07	1,39
$1600 < \rho \leq 1700$	1,13	1,47
$1700 < \rho \leq 1800$	1,23	1,59
$1800 < \rho \leq 1900$	1,33	1,72
$1900 < \rho \leq 2000$	1,45	1,88
$2000 < \rho \leq 2100$	1,58	2,05
$2100 < \rho \leq 2200$	1,73	2,24
$2200 < \rho \leq 2300$	1,90	2,46
$2300 < \rho \leq 2400$	2,09	2,71
<i>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</i>		

Tableau A.6 : Blocs de béton d'argile expansé

Masse volumique ρ kg/m ³	λ_{ui} W/(m.K)	λ_{ue} W/(m.K)
$\rho \leq 400$	0,14	(1)
$400 < \rho \leq 500$	0,18	(1)
$500 < \rho \leq 600$	0,21	0,28
$600 < \rho \leq 700$	0,25	0,33
$700 < \rho \leq 800$	0,30	0,39
$800 < \rho \leq 900$	0,33	0,44
$900 < \rho \leq 1000$	0,38	0,50
$1000 < \rho \leq 1100$	0,43	0,57
$1100 < \rho \leq 1200$	0,49	0,65
$1200 < \rho \leq 1300$	0,55	0,73
$1300 < \rho \leq 1400$	0,61	0,80
$1400 < \rho \leq 1500$	0,67	0,88
$1500 < \rho \leq 1600$	0,75	0,99
$1600 < \rho \leq 1700$	0,83	1,10
<i>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</i>		
<i>(1) L'exposition directe de ces matériaux aux conditions climatiques extérieures n'est en règle générale pas recommandée.</i>		

Tableau A.7 : Blocs de béton avec d'autres granulats légers

Masse volumique ρ kg/m ³	λ_{vi} W/(m.K)	λ_{ve} W/(m.K)
$\rho \leq 500$	0,30	(1)
$600 < \rho \leq 700$	0,37	0,47
$700 < \rho \leq 800$	0,41	0,52
$800 < \rho \leq 900$	0,46	0,58
$900 < \rho \leq 1000$	0,51	0,65
$1000 < \rho \leq 1100$	0,57	0,73
$1100 < \rho \leq 1200$	0,64	0,82
$1200 < \rho \leq 1300$	0,72	0,91
$1300 < \rho \leq 1400$	0,82	1,04
$1400 < \rho \leq 1500$	0,92	1,17
$1500 < \rho \leq 1600$	1,03	1,31
$1600 < \rho \leq 1800$	1,34	1,70
<p><i>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</i></p> <p><i>(1) L'exposition directe de ces matériaux aux conditions climatiques extérieures n'est en règle générale pas recommandée.</i></p>		

Tableau A.8 : Blocs de béton cellulaire autoclavés

Masse volumique ρ kg/m ³	λ_{vi} W/(m.K)	λ_{ve} W/(m.K)
$\rho \leq 300$	0,10	(1)
$300 < \rho \leq 400$	0,13	(1)
$400 < \rho \leq 500$	0,16	(1)
$500 < \rho \leq 600$	0,20	0,32
$600 < \rho \leq 700$	0,22	0,36
$700 < \rho \leq 800$	0,26	0,42
$800 < \rho \leq 900$	0,29	0,48
$900 < \rho \leq 1000$	0,32	0,52
<p><i>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</i></p> <p><i>(1) L'exposition directe de ces matériaux aux conditions climatiques extérieures n'est en règle générale pas recommandée.</i></p>		

A.2.4 Éléments de construction pierreux sans joints (parois pleines, planchers,...)**Tableau A.9 : Béton lourd normal**

Matériau	λ_{ui} W/(m.K)	λ_{ue} W/(m.K)	Masse volumique ρ kg/m³
Béton lourd normal, armé	1,70	2,20	2400
Béton lourd normal, non armé	1,30	1,70	2200
<i>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</i>			

Tableau A.10 : Béton léger en dalles ⁽²⁾ ou panneaux pleins ou en chape (béton d'argile expansé, béton cellulaire, béton de laitier, de vermiculite, de liège, de perlite, de polystyrène, etc.)

Si des valeurs λ sont mentionnées dans les tableaux A.3 à A.8 pour ces produits, ces dernières seront utilisées. Les valeurs ci-dessous ne sont alors pas d'application.

Masse volumique ρ kg/m ³	λ_{Ti} W/(m.K)	λ_{Ve} W/(m.K)
$\rho < 350$	0,12	(1)
$350 \leq \rho < 400$	0,14	(1)
$400 \leq \rho < 450$	0,15	(1)
$450 \leq \rho < 500$	0,16	(1)
$500 \leq \rho < 550$	0,17	(1)
$550 \leq \rho < 600$	0,18	(1)
$600 \leq \rho < 650$	0,20	0,31
$650 \leq \rho < 700$	0,21	0,34
$700 \leq \rho < 750$	0,22	0,36
$750 \leq \rho < 800$	0,23	0,38
$800 \leq \rho < 850$	0,24	0,40
$850 \leq \rho < 900$	0,25	0,43
$900 \leq \rho < 950$	0,27	0,45
$950 \leq \rho < 1\ 000$	0,29	0,47
$1\ 000 \leq \rho < 1\ 100$	0,32	0,52
$1\ 100 \leq \rho < 1\ 200$	0,37	0,58
$1\ 200 \leq \rho < 1\ 500$	0,60	0,90
$1\ 500 \leq \rho < 1\ 600$	0,85	1,20
$1\ 600 \leq \rho$	1,30	1,70
<p><i>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</i></p> <p>(1) <i>L'exposition directe de ces matériaux aux conditions climatiques extérieures n'est en règle générale pas recommandée.</i></p> <p>(2) <i>Dans le cas où les dalles ou les panneaux sont pourvus d'une armature parallèle au sens du flux thermique (ex. colliers, treillis d'armature), le transfert thermique sera pris en compte dans la détermination de la valeur U selon la NBN EN 10211.</i></p>		

A.2.5 Plâtre, mortiers et enduits

Tableau A.11 : Plâtre avec ou sans granulats légers

Masse volumique ρ kg/m ³	λ_{vi} W/(m.K)	λ_{ve} W/(m.K)
$\rho \leq 800$	0,22	(1)
$800 < \rho \leq 1\ 100$	0,35	(1)
$1\ 100 < \rho$	0,52	(1)
<p>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</p> <p>(1) L'exposition directe de ces matériaux aux conditions climatiques extérieures n'est en règle générale pas recommandée.</p>		

Tableau A.12 : Mortiers et enduits

Matériau	λ_{vi} W/(m.K)	λ_{ve} W/(m.K)	Masse volumique ρ kg/m ³
Mortier de ciment	0,93	1,50	1900
Mortier de chaux	0,70	1,20	1600
Enduit de plâtre	0,52	(1)	1300
<p>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</p> <p>(1) L'exposition directe de ces matériaux aux conditions climatiques extérieures, avec entre autre un risque d'humidification par la pluie, n'est en règle générale pas recommandée.</p>			

A.2.6 Bois et dérivés de bois

Tableau A.13 : Bois et dérivés de bois

Matériau	Masse volumique ρ kg/m ³	λ_{Di} W/(m.K)	λ_{De} W/(m.K)	Chaleur massique c J/(kg.K)
Bois de charpente en bois feuillus durs et bois résineux	$\rho \leq 600$	0,13	0,15	1880
	$\rho > 600$	0,18	0,20	
Panneau de contreplaqué	$\rho < 400$	0,09	0,11	1880
	$400 \leq \rho < 600$	0,13	0,15	
	$600 \leq \rho < 850$	0,17	0,20	
	$\rho \geq 850$	0,24	0,28	
Panneau de particules ou d'aggloméré	$\rho < 450$	0,10	(1)	1880
	$450 \leq \rho < 750$	0,14	(1)	
	$\rho \geq 750$	0,18	(1)	
Panneau de fibres liées au ciment	$\rho \leq 1200$	0,23	(1)	1470
Panneau d'OSB (oriented strand board)	$\rho \leq 650$	0,13	(1)	1880
Panneau de fibres de bois (y compris MDF)	< 375	0,07	(1)	1880
	$375 \leq \rho < 500$	0,10	(1)	
	$500 \leq \rho < 700$	0,14	(1)	
	$\rho \geq 700$	0,18	(1)	
(1) L'exposition directe de ces matériaux aux conditions climatiques extérieures n'est en règle générale pas recommandée.				

A.2.7 Matériaux d'isolation thermique

Tableau A.14a : Matériaux d'isolation thermique fabriqués en usine

Matériau	λ_{ui} W/(m.K)	λ_{ve} W/(m.K)	Chaleur massique <i>c</i> J/(kg.K)
Liège (ICB) - panneaux	0,050	(1)	1560
Laine minérale (MW) - panneaux ou rouleaux	0,050	(1)	1030
Polystyrène expansé (EPS) - panneaux	0,050	(1)	1450
Polyéthylène extrudé (PEF) - panneaux	0,050	(1)	1450
Mousse phénolique (PF) - panneaux revêtus	0,045 (2)	(1)	1400
Polyuréthane (PUR/PIR) - panneaux revêtus	0,035	(1)	1400
Polystyrène extrudé (XPS) - panneaux	0,045	(1)	1450
Verre cellulaire (CG) - panneaux	0,055	(1)	1000
Perlite expansée (EPB) - panneaux	0,060	(1)	900
Vermiculite expansée - panneaux	0,090	(1)	900
Panneaux de cellulose, fabriqués en usine, avec $50 \leq \rho \leq 150 \text{ kg/m}^3$	0,060	(1)	1100
Panneaux ou rouleaux d'isolant à base de fibres végétales ou animales, fabriqués en usine, autre que la cellulose, avec $50 \leq \rho \leq 150$ kg/m^3 (3)(4)	0,060	(1)	1100
(1) L'exposition directe de ces matériaux aux conditions climatiques extérieures n'est en règle générale pas recommandée.			
(2) Pour les panneaux d'isolation revêtus en mousse phénolique à cellules fermées, cette valeur est ramenée à 0,030 W/(m.K).			
(3) Par exemple : chanvre, lin, plume, paille, laine de mouton,...			
(4) Pour des densités plus élevées, voir tableau A.15.			

Tableau A.14b : Matériaux d'isolation thermique non fabriqués en usine c'est-à-dire matériaux d'isolation thermique prenant leur forme finale in situ (1)

Matériau	λ_{U_i} W/(m.K)	λ_{U_e} W/(m.K)	Chaleur massique <i>c</i> J/(kg.K)
Laine minérale (MW)	0,070	(2)	1030
Polystyrène expansé (EPS)	0,070	(2)	1450
Mousse phénolique (PF)	0,065	(2)	1400
Polyuréthane (PUR/PIR) (3)	0,055	(2)	1400
Granulats de perlite expansée (EPB)	0,080	(2)	-
Granulats de vermiculite exfoliée	0,110	(2)	1080
Cellulose	0,080	(2)	1100
Isolant à base de fibres végétales ou animales, non fabriqués en usine, autre que la cellulose (4) (5)	0,080	(2)	1100
Mousse d'urée-formaldéhyde (UF)	0,075	(2)	1400
Granulats d'argile expansée	0,150	(2)	1000

(1) Ces matériaux peuvent être mis en œuvre de différentes façons, par exemple (selon le cas) insufflé, soufflé, injecté, projeté, déversé, ...

(2) L'exposition directe de ces matériaux aux conditions climatiques extérieures n'est en règle générale pas recommandée.

(3) Pour le matériau d'isolation PUR injecté ou projeté in situ, la résistance thermique de la couche d'isolation PUR doit être corrigée selon les règles du § 7.3.

(4) Par exemple : chanvre, lin, plume, paille, roseau, granulats de liège, laine de mouton, ...

(5) Seule une épaisseur limitée de roseaux placés comme couverture de toit (toit de chaume) peut être considérée comme "sèche" à tout moment. Pour le roseau, la valeur λ_{U_i} ne peut donc être appliquée que pour un maximum d'1/3 de l'épaisseur de la couche.

A.2.8 Matériaux divers

Tableau A.15 : Matériaux divers

Matériau	λ_{vi} W/(m.K)	λ_{ve} W/(m.K)	Chaleur massique c J/(kg.K)	Masse volumique ρ kg/m ³
Verre	1,00	1,00	750	2500
Carreaux de terre cuite	0,81	1,00	1000	1700
Carreaux de grès	1,20	1,30	1000	2000
Caoutchouc	0,17	0,17	1400	1500
Linoléum, carreaux de PVC	0,19	-	1400	1200
Tapis (textile)	0,06	-	1300	200
Panneaux en ciment renforcé de fibres minérales naturelles	0,35	0,50	1000	$1400 \leq \rho \leq 1900$
Asphalte coulé	0,70	0,70	1000	2100
Plaques de ciment, plaques de magnésie, avec $300 \leq \rho \leq 900$ kg/m ³	0,20	-	1500	$300 \leq \rho \leq 900$
Panneaux ou rouleaux d'isolant à base de fibres végétales ou animales, fabriqués en usine, avec $150 \leq \rho \leq$ 500 kg/m ³ (1)	0,20	-	1500	$150 \leq \rho \leq 500$
Membrane bitumeuse	0,23	0,23	1000	1 100
(1) Par exemple : chanvre, lin, plume, paille, laine de mouton, ...				

Annexe B Résistance thermique (valeur R) des matériaux de construction non homogènes

Certaines parois sont construites à l'aide d'éléments à parties creuses (ex. des blocs de béton creux, des briques creuses, des matériaux mixtes, ...). Ces matériaux ne peuvent pas être caractérisés par une conductivité thermique donnée. Pour de tels matériaux, c'est la résistance thermique qui est indiquée, dont le calcul doit tenir compte des conditions intérieures ou extérieures comme défini à l'annexe A. La valeur R qu'il faut utiliser pour le calcul est tirée de mesures de la valeur U conformément aux dispositions de la NBN EN 8990. Alternativement, les valeurs R peuvent être calculées numériquement en suivant les conventions de la NBN EN ISO 10211.

Dans le tableau B.1, un certain nombre de valeurs par défaut de la résistance thermique pour conditions intérieures sont aussi données.

Tableau B.1 - Résistance thermique des matériaux non homogènes

Matériau		Epaisseur/hauteur des éléments	R_{ui} m ² .K/W
Blocs creux de béton	Blocs creux de béton lourd avec $\rho > 1200 \text{ kg/m}^3$	d = 14 cm	0,11
		d = 19 cm	0,14
		d = 29 cm	0,20
	Blocs creux de béton léger avec $\rho \leq 1200 \text{ kg/m}^3$	d = 14 cm	0,30
		d = 19 cm	0,35
		d = 29 cm	0,45
Planchers bruts préfabriqués en éléments creux de terre cuite	1 creux dans le sens du flux	d = 8 cm	0,08
		d = 12 cm	0,11
	2 creux dans le sens du flux	d = 12 cm	0,13
		d = 16 cm	0,16
		d = 20 cm	0,19
Planchers bruts préfabriqués en béton lourd (avec éléments creux)	d = 12 cm	0,11	
	d = 16 cm	0,13	
	d = 20 cm	0,15	
Plaques de plâtre entre deux couches de carton	d < 1,4 cm	0,05	
	d ≥ 1,4 cm	0,08	
<i>La chaleur massique c vaut 1000 J/(kg.K)</i>			

Annexe C Valeurs par défaut des teneurs en humidité et coefficients de conversion pour les matériaux pierreux

Tableau C.1 : Valeurs par défaut des teneurs en humidité et coefficients de conversion pour les matériaux pierreux

Matériau	Masse Volumique ρ kg/m ³	Teneur en humidité à 23°C et 50% HR (NBN EN ISO 10456:2008)		Teneur en humidité correspondant à 75% du taux de saturation critique à 20°C		Coefficient de conversion pour l'humidité (NBN EN ISO 10456:2008)	
		u_{2i} kg/kg	Ψ_{2i} m ³ /m ³	u_{2e} kg/kg	Ψ_{2e} m ³ /m ³	f_u kg/kg	f_Ψ m ³ /m ³
Maçonnerie en terre cuite	700-2100	-	0,007	-	0,075	-	10
Maçonnerie en pierre silico-calcaire	900-2200	-	0,012	-	0,090	-	10
Béton avec granulats normaux	1600-2400	-	0,025	-	0,090	-	4
Béton avec argile expansée	400-1700	0,020	-	0,090	-	4	-
Béton avec autres granulats légers	500-1800	-	0,030	-	0,090	-	4
Béton cellulaire	300-1000	0,026	-	0,150	-	4	-
Béton de polystyrène	500-800	-	0,015	-	0,090	-	5
Mortier	250-2000	-	0,040	-	0,150	-	4

Annexe D Coefficients de transmission thermique des profilés d'encadrements (valeurs U_f) : valeurs par défaut

Cette annexe s'applique aux profilés d'encadrements posés à la verticale qui satisfont aux critères ou aux conditions indiquées. Pour tous les autres profilés d'encadrement, il faut déterminer les valeurs U_f tel qu'expliqué au § 9.2.1.

D.1 Profilés d'encadrements en bois

Pour les profilés d'encadrement en bois, on peut prendre les valeurs U_f simplifiées du Tableau D.1. Pour les épaisseurs qui ne sont pas reprises dans le Tableau D.1, la valeur U_f correspondant à l'épaisseur inférieure la plus proche est considérée. Pour déterminer à quel type de bois une espèce appartient, le Tableau D.4 est utilisé.

Tableau D.1 : Coefficients de transmission thermique des profilés d'encadrement en bois, U_f en $W/(m^2.K)$

Épaisseur du profilé d'encadrement d_f (mm) (voir Figure [33])	U_f $W/(m^2.K)$ (1)		
	Type 1 $\lambda_U = 0,18 W/(m.K)$	Type 2 $\lambda_U = 0,16 W/(m.K)$	Type 3 $\lambda_U = 0,13 W/(m.K)$
50	2,36	2,22	2,00
60	2,20	2,10	1,93
70	2,08	1,96	1,78
80	1,96	1,85	1,67
90	1,86	1,75	1,58
100	1,75	1,65	1,48
110	1,68	1,57	1,40
120	1,58	1,48	1,32
130	1,50	1,40	1,25
140	1,40	1,32	1,18
150	1,34	1,26	1,12
	<i>(1) Conventions pour les profilés d'encadrement en bois : comme valeur par défaut on choisit 50 mm pour l'épaisseur du profilé d'encadrement si la sorte de bois n'est pas connue, il faut considérer un bois de type 1</i>		

On détermine l'épaisseur (d_f) des profilés d'encadrement en bois comme étant l'épaisseur moyenne des profilés d'encadrement constitutifs (dormant et ouvrant), tel qu'illustré à la Figure [33].

Figure [33] : Définition de l'épaisseur d_f des différents encadrements en bois

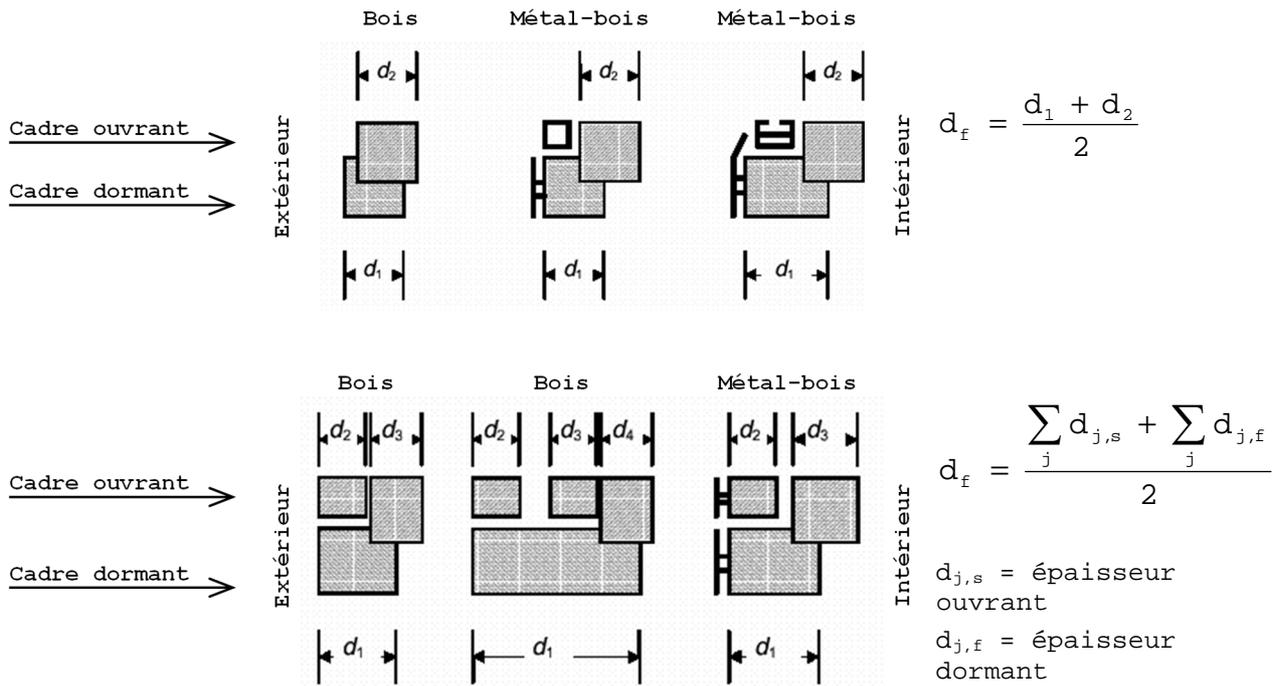


Tableau D.4 : Types de bois

Type 1 $\lambda_U = 0,18 \text{ W/(m.K)}$	Type 2 $\lambda_U = 0,16 \text{ W/(m.K)}$	Type 3 $\lambda_U = 0,13 \text{ W/(m.K)}$
Afzelia	Sapelli	Acajou d'Afrique
Bintangor	Sipo	Mélèze
Eucalyptus bleu	Chêne de Tasmanie	Eastern Spruce
Eucalyptus	Mengkulang	White Seraya
Merbau	Niangon	Pin sylvestre
Gerutu	Iroko	Douglas (pin d'Oregon)
Kasai	Louro Vermelho	Light Red Meranti
Chêne	Dark Red Meranti	Acajou d'Amérique
Robinier	Teck	Framiré
Feuillu non mentionné dans le reste du tableau	Makoré	Western hemlock
		Résineux non mentionné dans le reste du tableau

D.2 Profilés d'encadrement métalliques

D.2.1 Définitions

La résistance thermique R_f d'un profilé d'encadrement métallique est donnée par :

$$\text{Eq. 54} \quad R_f = \frac{1}{U_{f0}} - 0,17 \quad \text{m}^2 \cdot \text{K/W}$$

où :

U_{f0} la valeur U du profilé d'encadrement, en $\text{W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$, calculée comme si la surface développée était égale à la surface projetée (voir tableau D.2)

La valeur U_f du profilé d'encadrement métallique est donnée par :

$$\text{Eq. 55} \quad U_f = \frac{1}{\left(\frac{R_{si} \cdot A_{f,i}}{A_{d,i}} + R_f + \frac{R_{se} \cdot A_{f,e}}{A_{d,e}} \right)} \quad \text{W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$$

où :

$A_{d,i}$, $A_{d,e}$, $A_{f,i}$, $A_{f,e}$ les surfaces des profilés d'encadrement, en m^2 , définies au § 8.1.3,

R_{si} la résistance thermique d'échange à la surface intérieure du profilé d'encadrement, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, selon le § 8.4.3 (ou voir Tableau [1]) ;

R_{se} la résistance thermique d'échange à la surface extérieure du profilé d'encadrement, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, selon le § 8.4.3 (ou voir Tableau [1]) ;

R_f la résistance thermique du profilé d'encadrement, en $\text{m}^2 \cdot \text{K/W}$, calculée selon l'Eq. 54.

D.2.2 Profilés d'encadrement métalliques à coupure thermique

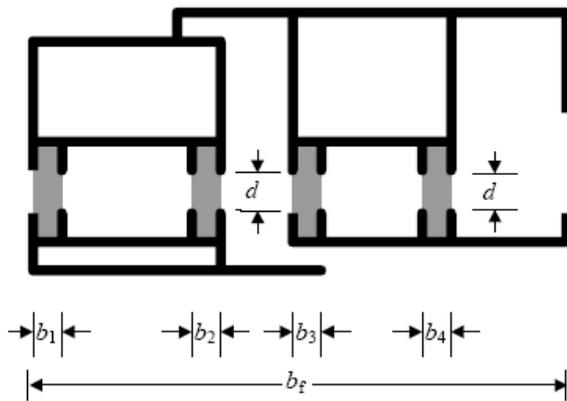
Une coupure thermique a pour but de séparer complètement les parties des profilés d'encadrement métalliques situées du côté chaud de la fenêtre des parties de ces profilés d'encadrement situées du côté froid.

Dans le cas de profilés d'encadrement métalliques à coupure thermique, la valeur U_f est influencée par les caractéristiques constructives telles que :

- la plus petite distance d entre les sections métalliques interrompues ;
- la largeur totale b des coupures thermiques proprement dites ;
- la conductivité thermique λ du matériau de la coupure thermique ;
- le rapport entre la largeur totale de la coupure thermique et la largeur projetée totale du profilé d'encadrement.

Le Tableau D.2 donne des valeurs U_f à utiliser pour les deux types de profilés d'encadrement métalliques illustrés à la Figure [34] et à la Figure [35], et pour lesquels les conditions suivantes sont d'application :

Figure [34] : Section de type 1 : coupure thermique avec $0,2 < \lambda \leq 0,3 \text{ W/(m.K)}$

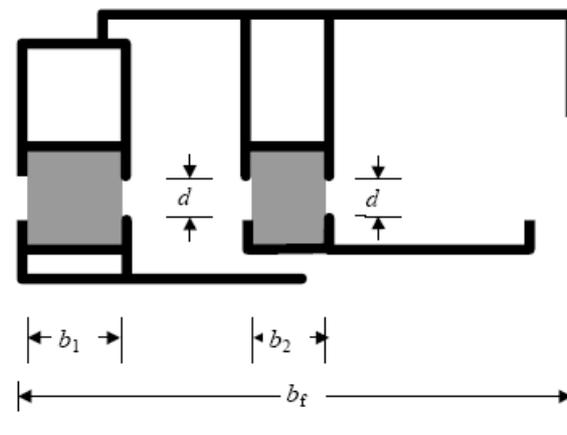


La conductivité thermique du matériau de la coupure thermique est telle que :
 $0,2 < \lambda \leq 0,3 \text{ W/(m.K)}$

- d est la plus petite distance entre les profilés métalliques séparés par la coupure
- b_j est la largeur de la coupure j
- b_f est la largeur du profilé

$$\bullet \sum_j b_j \leq 0,2 \cdot b_f$$

Figure [35] : Section de type 2 : coupure thermique avec $0,1 < \lambda \leq 0,2 \text{ W/(m.K)}$



La conductivité thermique du matériau de la coupure thermique est telle que :
 $0,1 < \lambda \leq 0,2 \text{ W/(m.K)}$

- d est la plus petite distance entre les profilés métalliques séparés par la coupure
- b_j est la largeur de la coupure j
- b_f est la largeur du profilé

$$\bullet \sum_j b_j \leq 0,3 \cdot b_f$$

Tableau D.2 : Coefficients de transmission thermique de profilés d'encadrement métalliques à coupure thermique, U_f en $W/(m^2.K)$

d (en mm) : plus petite distance entre les profilés d'encadrement métalliques à coupure thermique	U_{f0} $W/(m^2.K)$ (1)	R_f $m^2.K/W$	U_f $W/(m^2.K)$ (2)
8	3,56	0,11	4,51
10	3,36	0,13	4,19
12	3,18	0,14	3,91
14	3,08	0,15	3,76
16	2,96	0,17	3,59
18	2,85	0,18	3,43
20	2,75	0,19	3,28
22	2,70	0,20	3,21
24	2,60	0,21	3,07
26	2,58	0,22	3,04
28	2,55	0,22	3,00
30	2,53	0,23	2,97
32	2,52	0,23	2,96
34	2,51	0,23	2,95
36	2,50	0,23	2,93

(1) U_{f0} est la valeur U_f théorique du profilé d'encadrement si les surfaces projetées et développées du profilé sont égales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, c.-à-d. si $A_{f,i}/A_{d,i} = 1$ et $A_{f,e}/A_{d,e} = 1$

(2) Comme valeur simplifiée pour la plus petite distance d entre les profilés à coupure thermique, on prend $d = 10$ mm. Les valeurs U_f ne sont valables que si le rapport $A_{f,i}/A_{d,i} \geq 0,50$, sinon il faut effectuer un calcul précis en suivant la NBN EN ISO 10077-2

D.2.3 Profilés d'encadrement métalliques sans coupure thermique

La règle générale qui s'applique pour les profilés d'encadrement sans coupure thermique est $R_f = 0$ m^2K/W et $U_{f0} = 5,90$ $W/(m^2.K)$.

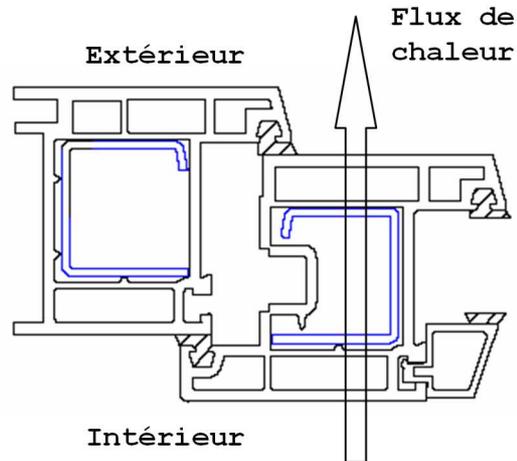
Selon les proportions de surface $A_{f,i}/A_{d,i}$ et $A_{f,e}/A_{d,e}$, la valeur U_f correspondante des profilés d'encadrement métalliques sans coupure thermique, calculée selon l'Eq. 55, varie entre :

- $U_f = 5,9$ $W/(m^2.K)$ (pour $A_{f,i}/A_{d,i} = 1$ et $A_{f,e}/A_{d,e} = 1$) ;
- $U_f = 9,0$ $W/(m^2.K)$ (pour les valeurs limites inférieures forfaitaires : $A_{f,i}/A_{d,i} = 0,60$ en $A_{f,e}/A_{d,e} = 0,82$).

D.3 Profilés d'encadrement en plastique

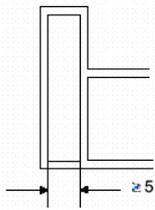
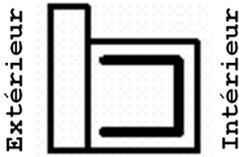
La Figure [36] présente un exemple de profilé d'encadrement en plastique où trois chambres sont placées en série avec le flux thermique et dont la chambre centrale est équipée d'un renfort métallique.

Figure [36] : Profilé d'encadrement en plastique avec renfort et 3 chambres en série avec le flux thermique



Le tableau D.3 donne des valeurs U_f simplifiées pour des profilés d'encadrement en plastique avec renforts métalliques. Si on ne connaît pas d'autres données, on peut aussi utiliser ces valeurs pour les profilés sans renforts.

Tableau D.3 : Coefficients de transmission thermique des profilés d'encadrement en plastique, U_f en $W/(m^2.K)$

Matériau et type de profilé d'encadrement		U_f $W/(m^2.K)$ (1)
Profilé d'encadrement PVC minimum 5 mm entre les parois des chambres ⁽²⁾ , ex. : 	2 chambres (en série avec le flux thermique) avec ou sans renfort 	2,20
	3 chambres (en série avec le flux thermique) avec ou sans renfort 	2,00
	4 chambres (en série avec le flux thermique) avec ou sans renfort	1,80
	5 chambres (en série avec le flux thermique) avec ou sans renfort	1,60
Profilé d'encadrement PUR	Avec noyau métallique et épaisseur minimum de 5 mm de PUR	2,80
(1) Valeurs par défaut pour les profilés d'encadrement en plastique : - matériau inconnu : prendre comme valeur U_f celle du profilé d'encadrement PUR - nombre de chambres inconnu : prendre comme valeurs U_f celle des profilés d'encadrement à 2 chambres (2) Pour les distances inférieures à 5 mm, il faut déterminer la valeur U_f suivant le calcul de la NBN EN ISO 10077-2 ou la mesure de la NBN EN 12412-2		

Annexe E Coefficient de transmission thermique linéique (valeurs Ψ) des jonctions entre profilés d'encadrement, vitrages, panneaux de remplissage et traverses.

E.1 Généralités

La valeur U_g pour le vitrage et la valeur U_p des panneaux de remplissage s'appliquent à la partie centrale du vitrage ou du panneau de remplissage et ne comprennent pas l'effet des intercalaires sur les bords du verre ou du panneau. Par ailleurs, on détermine la valeur U_f du profilé d'encadrement pour les profilés qui ne sont pas équipés d'un vitrage.

Le coefficient de transmission thermique linéique (valeur Ψ) décrit la transmission thermique supplémentaire qui se produit entre l'encadrement, le vitrage (ou le panneau) et l'intercalaire. La valeur Ψ est principalement influencée par la conductivité thermique du matériau dont se compose l'intercalaire, ainsi que par la conception de l'encadrement.

La présente annexe donne les valeurs par défaut Ψ relatives à des combinaisons typiques de profilés d'encadrement, vitrages (ou panneaux) et intercalaires. De plus, les jonctions qui se produisent dans les façades légères sont également traitées, par exemple pour des combinaisons de vitrages (ou panneaux), profilés et traverses.

Toutes les valeurs qui ne sont pas couvertes par les différents tableaux doivent être déterminées à l'aide d'un calcul numérique, conformément aux directives de la NBN EN ISO 10077-2.

NOTE Pour du simple vitrage on prend généralement $\Psi = 0$.

E.2 Jonction entre profilé d'encadrement et vitrage

On établit une différence entre les intercalaires normaux (en aluminium ou en acier) et les intercalaires thermiquement améliorés, qui répondent au critère en matière de coupure thermique suivant :

$$\text{Eq. 56} \quad \sum (d \cdot \lambda)_f \leq 0,007 \quad \text{W/K}$$

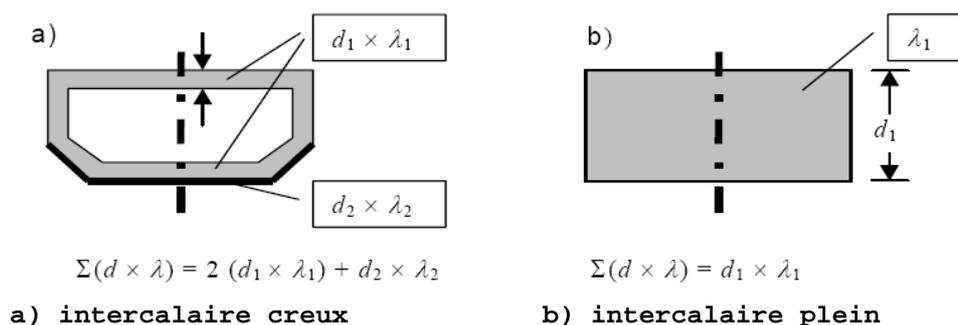
où :

d l'épaisseur de la paroi de l'intercalaire, en m ;

λ la conductivité thermique du matériau de l'intercalaire, en W/(m.K).

Le critère est valable pour tous les flux thermiques qui s'écoulent parallèlement au flux thermique principal, l'épaisseur d étant mesurée perpendiculairement au flux thermique principal (voir Figure [37]).

Figure [37] : Exemples de détermination du critère d'un intercalaire amélioré du point de vue thermique



Le tableau E.1 donne des valeurs par défaut Ψ_g pour des intercalaires normaux et thermiquement améliorés en fonction du coefficient de transmission thermique du vitrage et du profilé. Alternativement, on peut aussi utiliser les valeurs du tableau E.2.

Tableau E.1 : Valeurs Ψ_g W/(m.K) pour les jonctions entre les profilés et les vitrages qui sont pourvues d'intercalaires normaux et thermiquement améliorés, variante 1.

Type d'encadrement	Vitrage multiple			
	Vitrage sans coating		Vitrage avec coating	
	Intercalaire normal	Intercalaire isolant	Intercalaire normal	Intercalaire isolant
Bois ou PVC	0,06	0,05	0,08	0,06
Métal avec coupure thermique	0,08	0,06	0,11	0,08
Métal sans coupure thermique	0,02	0,01	0,05	0,04

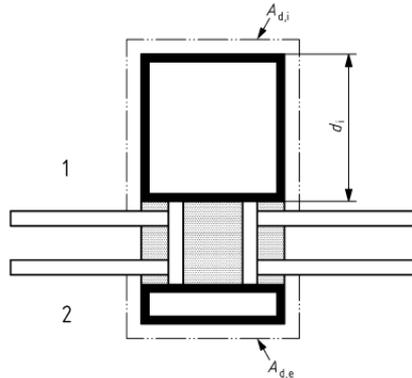
Tableau E.2 : Valeurs Ψ_g W/(m.K) pour les jonctions entre les profilés et les vitrages qui sont pourvues d'intercalaires normaux et thermiquement améliorés, variante 2.

Profilé d'encadrement	Simple vitrage	Vitrage multiple			
		$U_g > 2,0$ W/(m ² .K)		$U_g \leq 2,0$ W/(m ² .K)	
		Intercalaire normal	Intercalaire isolant	Intercalaire normal	Intercalaire isolant
$U_f \geq 5,9$ W/(m ² .K)	0	0,02	0,01	0,05	0,04
$U_f < 5,9$ W/(m ² .K)	0	0,06	0,05	0,11	0,07

E.3 Jonction entre traverse et vitrage

Dans le tableau E.3 les valeurs $\Psi_{m,g}$ ou $\Psi_{t,g}$ par défaut sont données pour la jonction entre des traverses horizontales ou verticales et les vitrages qui sont pourvus d'intercalaires normaux et thermiquement améliorés.

Figure [38] : Profondeur intérieure des traverses



1 : environnement intérieur

2 : environnement extérieur

d_i : profondeur de la traverse verticale ou horizontale (mesurée du côté intérieur)

Tableau E.3 - Valeurs $\Psi_{m(t),g}$ W/(m.K) pour la jonction entre traverses et vitrages qui sont pourvus d'intercalaires normaux et thermiquement améliorés

Type de traverse (matériaux)	d_i (mm) (1)	Vitrage multiple			
		Vitrage sans coating		Vitrage avec coating	
		intercalaire normal	intercalaire isolé	intercalaire normal	intercalaire isolé
Aluminium-bois	-	0,08	0,06	0,11	0,08
Metal avec coupure thermique	$d_i \leq 100$	0,13	0,09	0,17	0,11
	$100 < d_i \leq 200$	0,15	0,10	0,19	0,12

(1) d_i est la profondeur intérieure de la traverse (voir Figure [38])

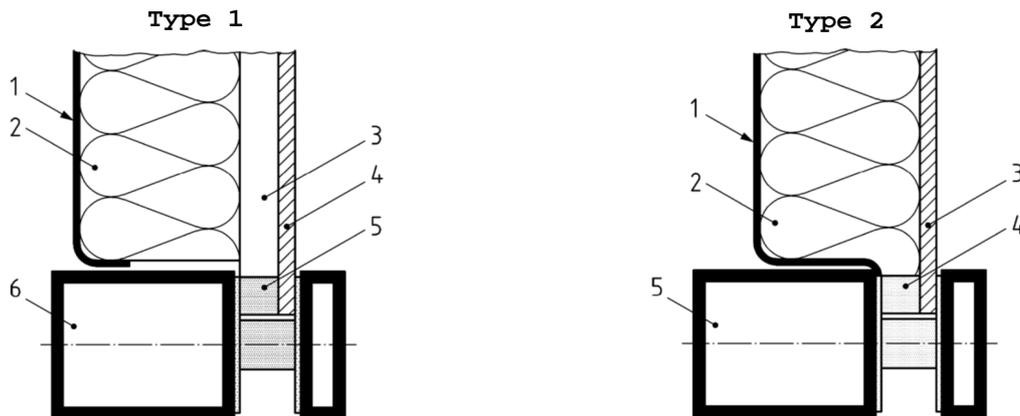
E.4 Jonction entre profilé et panneau de remplissage

Dans le Tableau E.4 des valeurs par défaut sont données pour la jonction entre profilé, intercalaire et panneau de remplissage ($\Psi_{f,p}$).

Tableau E.4 : Valeurs $\Psi_{f,p}$ pour la jonction entre des profilés et des panneaux de remplissage

Type d'élément plein		Conductivité thermique de l'intercalaire W/(m.K)	Valeur $\Psi_{f,p}$ W/(m.K)
Type 1 (voir Figure [39])	(aluminium/aluminium) - (aluminium/verre) - (acier/verre)	-	0,13
Type 2 (voir Figure [39])	aluminium / aluminium (avec revêtement)	0,2 0,4	0,20 0,29
	aluminium / verre (avec revêtement)	0,2 0,4	0,18 0,20
	acier / verre (avec revêtement)	0,2 0,4	0,14 0,18

Figure [39] : Types de panneaux de remplissage : Types 1 et 2



1 aluminium 2,5 mm / acier 2,0 mm

2 isolation : $\lambda = 0,025 - 0,04$ W/(m K)

3 vide d'air : 0 - 20 mm

4 aluminium 2,5 mm / verre 6 mm

5 intercalaire : $\lambda = 0,2 - 0,4$ W/(m K)

6 aluminium

1 aluminium 2,5 mm / acier 2,0 mm

2 isolation : $\lambda = 0,025 - 0,04$ W/(m K)

3 aluminium : 2,5 mm / verre 6 mm

4 intercalaire : $\lambda = 0,2 - 0,4$ W/(m K)

5 aluminium

NOTE Quand le panneau avant et le panneau arrière du panneau de remplissage sont constitués d'un matériau dont la conductivité thermique (valeur λ) est plus petite que 0,5 W/(m.K) et l'intercalaire est constitué d'un matériau avec $\lambda < 0,2$ W/(m.K), alors on peut utiliser $\Psi_{f,p} = 0$.

E.5 Jonction entre profilé et traverse

E.5.1 Profilés en aluminium et en acier

Dans le Tableau E.5 des valeurs par défaut sont données pour la jonction entre traverses et profilés ($\Psi_{m,f}$ ou $\Psi_{t,f}$).

Tableau E.5 : Valeurs $\Psi_{m,f}$ et $\Psi_{t,f}$ pour les jonctions entre profilé et traverses (en aluminium ou acier)

Type (voir figures ci-dessous)	Description de la jonction entre le profilé et la traverse	Valeur $\Psi_{m,f}$ ou $\Psi_{t,f}$ W/(m.K)
Type A	Profilé métallique supplémentaire avec coupure thermique	0,11
Type B	Profilé supplémentaire à faible conductivité thermique ($\lambda \leq 0,3$ W/(m.K))	0,05
Type C1/C2	Intégrée et utilisant la coupure thermique du profilé	0,07
Type D	Montage du profilé sur la traverse, avec extension du profilé aluminium extérieur. Matériau de remplissage de faible conductivité thermique ($\lambda \leq 0,3$ W/(m.K))	0,07

Figure [40] : Jonction profilé-traverse : Types A et B

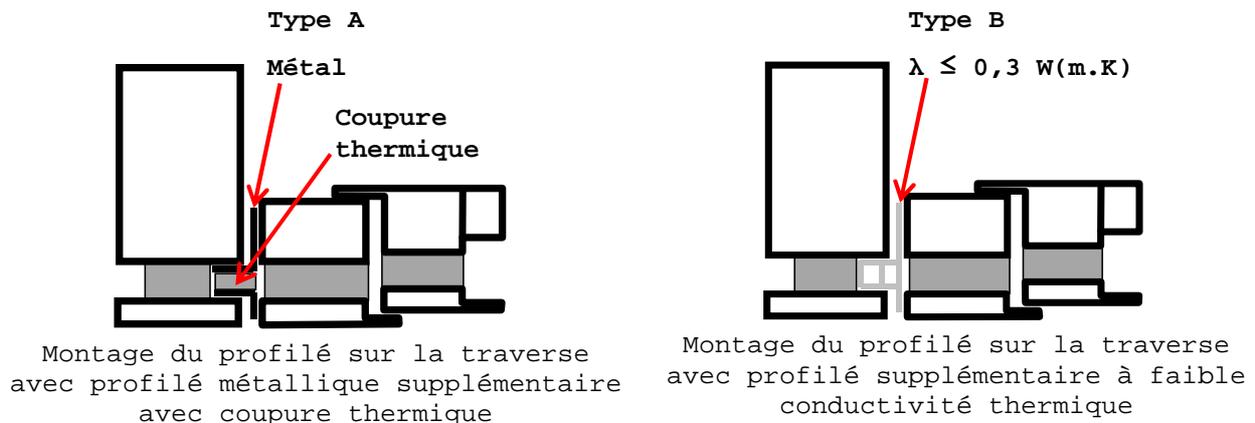


Figure [41] : Jonction profilé-traverse : Types C1 et C2

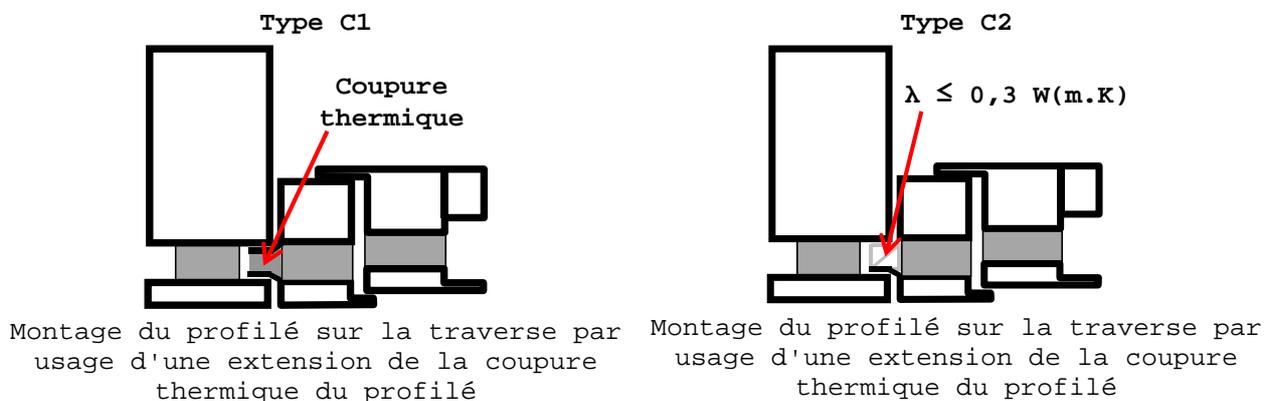
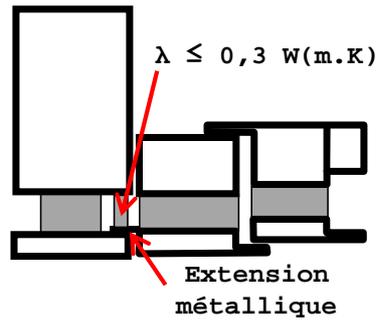


Figure [42] : Jonction profilé-traverse : Type D



Montage du profilé sur la traverse par usage d'une extension du profilé aluminium extérieur. Matériau de remplissage à faible conductivité thermique ($\lambda \leq 0,3 \text{ W/(m.K)}$)

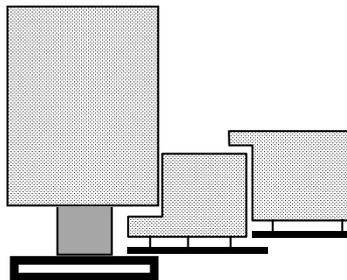
E.5.2 Profilés en bois et profilés bois/aluminium

Dans le Tableau E.6 des valeurs par défaut sont données pour la jonction entre profilés et traverses ($\Psi_{m,f}$ ou $\Psi_{f,t}$).

Tableau E 6 : Valeurs $\Psi_{m,f}$ et $\Psi_{t,f}$ pour les jonctions entre profilés et traverses (en bois ou aluminium/bois)

Type	Conditions pour les valeurs U des traverses horizontales et verticales (U_m et U_t)	Valeur $\Psi_{m,f}$ ou $\Psi_{t,f}$ W/(m.K)
Type A	$U_m > 2,0 \text{ W/(m}^2 \cdot \text{K)}$ ou $U_t > 2,0 \text{ W/(m}^2 \cdot \text{K)}$	0,02
Type B	$U_m \leq 2,0 \text{ W/(m}^2 \cdot \text{K)}$ ou $U_t \leq 2,0 \text{ W/(m}^2 \cdot \text{K)}$	0,04

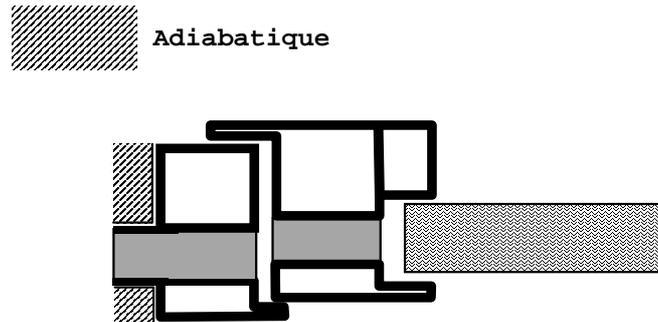
Figure [43] : Jonction profilé-traverse : Type A et Type B



E.6 Calcul de U_f pour des profilés intégrés dans une façade légère

La valeur U_f de profilés qui sont intégrés dans une façade légère au moyen d'un profilé supplémentaire dans la façade (Type A et Type B - voir Figure [40]), est calculée selon la NBN EN ISO 10077-2. Le flux thermique au travers du profilé supplémentaire est pris en compte par des coefficients de transmission thermique linéique des traverses (valeurs $\Psi_{m,f}$ et $\Psi_{t,f}$), qui décrivent l'interaction thermique entre les traverses et le profilé.

Figure [44] : Conditions de bord pour le calcul de la valeur U_f d'un encadrement, qui est directement intégré dans une façade légère (profilé métallique - Type C et Type D)



La méthode générale de calcul pour la détermination de la valeur U_f des profilés, qui sont directement intégrés dans une façade légère (Type C et Type D - voir Figure [41] et Figure [42]), est décrite dans la NBN EN ISO 10077-2. La surface du profilé qui est intégré dans les traverses doit être considérée comme adiabatique lors du calcul (voir Figure [44]). Le flux de chaleur supplémentaire, qui résulte de l'intégration dans la façade légère, est comptabilisé grâce aux coefficients de transmission thermique linéique des traverses (valeurs $\Psi_{m,f}$ et $\Psi_{t,f}$), qui représentent l'interaction thermique entre les traverses et le profilé.

Annexe F Transmissions thermiques via le sol

F.1 Données spécifiques nécessaires

F.1.1 Caractéristiques thermiques du sol

Dans le cadre de la réglementation PEB, on fait toujours les hypothèses suivantes :

- conductivité thermique du sol : $\lambda_g = 2,0 \text{ W/(m.K)}$;
- l'effet de la nappe phréatique est négligé, c'est à dire que $G_w = 1$.

F.1.2 Dimension caractéristique du plancher et épaisseur équivalente

La dimension caractéristique du plancher (B' en m) est définie comme le rapport de la surface de plancher contigu (A en m^2) et du demi-périmètre (P en m) :

$$\text{Eq. 57} \quad B' = \frac{A}{0,5.P} \quad \text{m}$$

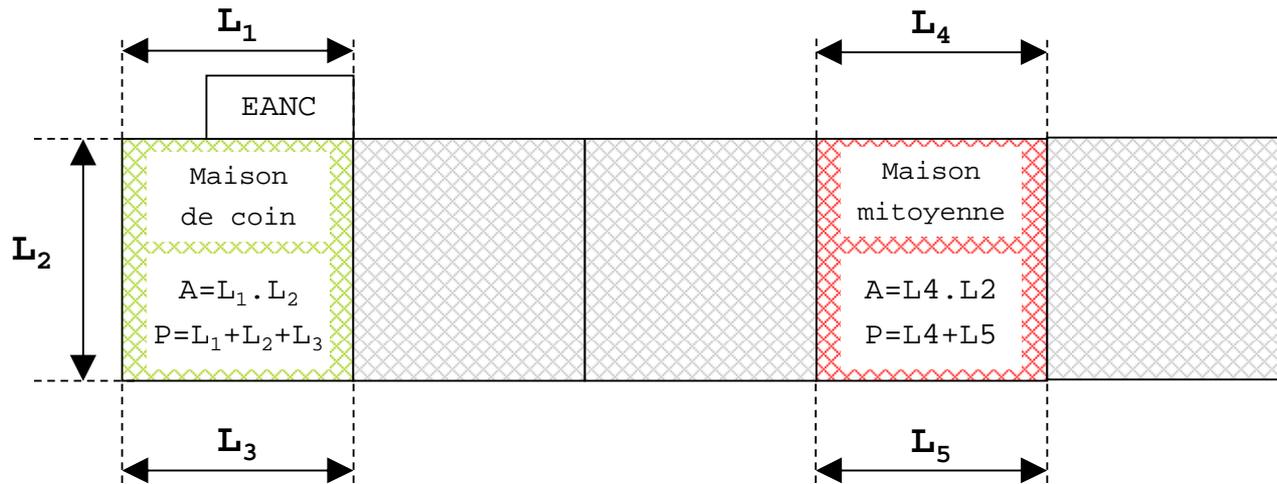
Le périmètre P (ou contour du sol) du plancher inférieur d'un volume protégé est la longueur horizontale totale mesurée par laquelle la surface de plancher contigu A pour ce plancher entre en contact avec le milieu extérieur ou un espace adjacent non chauffé (EANC).

D'autres règles pour la détermination de P et/ou A sont :

- la surface de plancher contigu A ne peut être constituée que de parties de plancher ayant la même composition ou la même valeur R , qui se trouvent à l'intérieur du même volume protégé, qui sont adjacents et qui ont le même environnement (sol, vide sanitaire ou cave). Les parties de plancher d'un EANC ou d'autres volumes protégés (situés sur la même parcelle ou sur une parcelle adjacente) ne peuvent pas faire partie de la surface de plancher contigu. Des planchers neufs ou rénovés ne peuvent jamais former une surface de plancher contigu avec des planchers existants, même s'ils ont la même composition ou la même valeur R ;
- pour un nouveau bâtiment isolé avec la même composition du plancher sur terre-plein, P est égal à l'entièreté du contour du bâtiment et A est égale à la surface de plancher totale sur terre-plein ;
- pour une partie d'un ensemble de bâtiments (ex. : bâtiments en rangée avec la même composition du plancher sur terre-plein), P est calculé comme la longueur totale de façade avant et arrière exposée à l'environnement extérieur (les façades latérales jouxtant un bâtiment voisin chauffé n'entrent donc pas en ligne de compte) ; A est à nouveau égale à l'entièreté de la surface de plancher sur terre-plein ;
- lors de la détermination de P , un EANC éventuellement présent n'est pas considéré ; la longueur de la frontière entre le volume protégé et l'EANC est donc incluse lors de la détermination de P (voir Figure [45]) ;
- lors de la détermination de P et A , les dimensions extérieures sont utilisées.

NOTE Les hauteurs d'une variation verticale de niveau du sol dans un plancher inférieur ne doivent pas être prises en compte dans P pour déterminer la dimension caractéristique du sol, mais sont bien à considérer en supplément à P pour la détermination de la transmission et du transfert de chaleur lié au bord, de la forme $P.\Psi_g$.

Figure [45] : Exemples de détermination de la surface au sol et du périmètre exposé



Le concept d' "épaisseur équivalente" (d_t pour les planchers et d_g et d_w pour les murs enterrés) est un concept arithmétique qui a été instauré pour simplifier l'écriture des différentes formules pour la valeur U.

Si l'épaisseur des murs varie, il faut prendre pour w la valeur la plus petite.

F.2 Calcul de la valeur U et du transfert de chaleur stationnaire H_g

F.2.1 Généralités

Dans les paragraphes suivants, le calcul détaillé de la valeur U des parois en contact avec le sol et du coefficient de transfert de chaleur H_g est donné pour les différents types de parois en contact avec le sol, notamment :

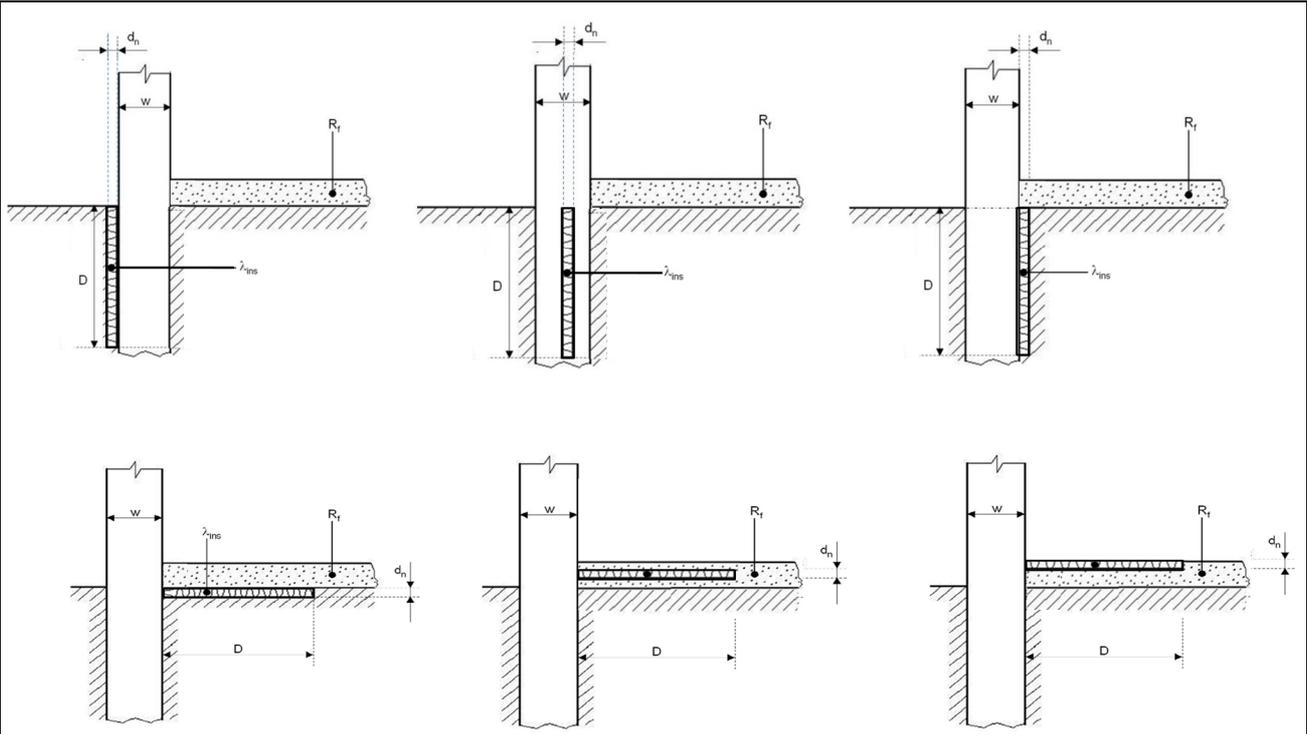
- planchers directement en contact avec le sol (voir le § F.2.2) ;
- planchers au-dessus d'un vide sanitaire (voir le § F.2.3) ;
- murs de caves (voir le § F.2.4).

F.2.2 Planchers directement en contact avec le sol

Les planchers directement en contact avec le sol sont composés d'une dalle dont la surface totale est directement en contact avec le sol (peu importe que la dalle soit soutenue par le sol sur la totalité de sa surface ou non) et qui se trouve à la même hauteur ou presque que le niveau du sol extérieur. La dalle peut être non isolée, uniformément isolée sur toute sa surface ou isolée en partie (par exemple isolation périphérique horizontale ou verticale).

Pour pouvoir tenir compte de l'isolation périphérique via les formules décrites dans ce paragraphe, l'isolation périphérique doit correspondre au moins à l'une des configurations illustrées à la Figure [46] et l'isolation périphérique et la couche isolante du mur doivent être reliées via les règles de base 1 ou 2 de l'annexe B1 de l'Arrêté du 15 mai 2014.

Figure [46] : Planchers directement en contact avec le sol

Données nécessaires au calcul :

- sol (voir § F.1.1) :
 - λ_g : sa valeur λ , en $W/(m.K)$,
 - G_w : le facteur de nappe phréatique, (-) ;
- mur extérieur :
 - w : son épaisseur totale, en m ;
- plancher :
 - P : son périmètre P , en m,
 - A : sa surface A , en m^2 ,
 - R_f : sa résistance thermique totale (de la surface interne à la surface de séparation avec le sol), en $m^2.K/W$;
- isolation périphérique :
 - D : sa largeur ou profondeur D , en m,
 - d_n : son épaisseur, en m,
 - λ_{ins} : sa valeur λ , en $W/(m.K)$.

La procédure de calcul (valeur U et transfert de chaleur stationnaire) se déroule de la manière suivante :

Étapes préliminaires :

- Calculer la dimension caractéristique du plancher B' , en m, selon l'Eq. 57.
- Calculer la résistance thermique de l'isolation périphérique, R_n , selon :

Eq. 58 $R_n = d_n / \lambda_{ins}$ $m^2.K/W$

Étape 1

Calculez l'épaisseur équivalente totale du plancher, d_t , selon :

$$\text{Eq. 59} \quad d_t = w + \lambda_g (R_{si} + R_f + R_{se}) \quad \text{m}$$

Étape 2

Calculez U_o selon :

$$\text{Eq. 60} \quad \text{si } d_t < B' : U_o = \frac{2 \cdot \lambda_g}{\pi \cdot B' + d_t} \cdot \ln \left(\frac{\pi \cdot B'}{d_t} + 1 \right)$$

$$\text{si } d_t \geq B' \text{ (plancher bien isolé) : } U_o = \frac{\lambda_g}{0,457 \cdot B' + d_t} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

Étape 3

Calculer la valeur U du plancher sur terre-plein selon :

$$\text{Eq. 61} \quad \text{S'il n'y a pas d'isolation périphérique : } U = U_o$$

$$\text{Si une isolation périphérique est présente : } U = U_o + 2 \Psi_{e,edge}/B' \\ \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

où :

Eq. 62 Pour une isolation périphérique horizontale :

$$\Psi_{e,edge} = -\frac{\lambda_g}{\pi} \left[\ln \left(\frac{D}{d_t} + 1 \right) - \ln \left(\frac{D}{d_t + d'} + 1 \right) \right] \quad \text{W/(m.K)}$$

Eq. 63 Pour une isolation périphérique verticale :

$$\Psi_{e,edge} = -\frac{\lambda_g}{\pi} \left[\ln \left(\frac{2 \cdot D}{d_t} + 1 \right) - \ln \left(\frac{2 \cdot D}{d_t + d'} + 1 \right) \right] \quad \text{W/(m.K)}$$

où :

$$\text{Eq. 64} \quad d' = R_n \cdot \lambda_g - d_n \quad \text{m}$$

Les formules pour déterminer $\Psi_{e,edge}$ ci-dessus peuvent seulement s'appliquer si l'isolation périphérique correspond exactement à une des configurations de la Figure [46] et si l'isolation périphérique est reliée avec la couche isolante du mur selon les règles de base 1 ou 2 de l'annexe B1 de l'Arrêté du 15 mai 2014.

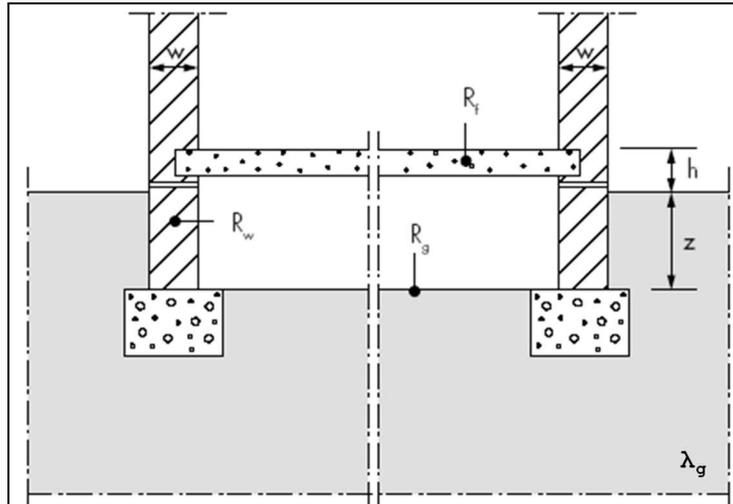
Si des isolations périphériques horizontale et verticale sont combinées, il faut prendre la valeur $\Psi_{e,edge}$ ayant la plus grande influence (réduction) sur U .

Pour l'évaluation de l'exigence U_{\max} suivant l'annexe C1 de l'Arrêté du 15 mai 2014, la valeur U est considérée.

F.2.3 Planchers au-dessus d'un vide sanitaire

Un plancher au-dessus d'un vide sanitaire n'a pas de contact direct avec le sol, mais un flux de déperdition de chaleur s'échappe via ce vide sanitaire et via le sol vers l'environnement extérieur. Un transfert supplémentaire intervient si le vide sanitaire est ventilé avec de l'air extérieur.

Figure [47] : Planchers au-dessus d'un vide sanitaire



Données nécessaires au calcul :

- sol (voir § F.1.1) :
 - λ_g : sa valeur λ du sol, en $W/(m.K)$,
 - G_w : le facteur de nappe phréatique, (-) ;
- mur du vide sanitaire :
 - w : son épaisseur à hauteur du niveau du sol w , en m,
 - R_w : sa résistance thermique, en $m^2.K/W$,
 - z : sa profondeur moyenne dans le sol, en m ;
- plancher au-dessus du vide sanitaire :
 - P : son périmètre, en m,
 - A : sa surface, en m^2 ,
 - R_f : sa résistance thermique, en $m^2.K/W$,
 - h : son hauteur moyenne au-dessus du sol, en m ;
- plancher du vide sanitaire :
 - R_g : sa résistance thermique, en $m^2.K/W$;
- ventilation du vide sanitaire :
 - ε : la surface des ouvertures de ventilation divisée par le périmètre, en m^2/m ,
 - v : la vitesse du vent, en m/s,
 - f_w : le facteur de protection du vent, (-).

La procédure de calcul est donnée ci-dessous.

Étape préliminaire :

Calculer la dimension caractéristique du plancher B', en m, selon l'Eq. 57.

Étape 1

Calculez la valeur U_f du plancher au-dessus du vide sanitaire, selon :

$$\text{Eq. 66} \quad U_f = \frac{1}{R_{si} + R_f + R_{si}} \quad \text{avec } R_{si} = 0,17 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

Étape 2

Calculez la valeur U_w de la partie du mur au-dessus du niveau du sol, selon :

$$\text{Eq. 67} \quad U_w = \frac{1}{R_{si} + R_w + R_{se}} \quad \text{avec } R_{si} = 0,13 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W} \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

Étape 3

Calculez l'épaisseur équivalente du plancher du vide sanitaire, d_g , selon :

$$\text{Eq. 68} \quad d_g = w + \lambda_g (R_{si} + R_g + R_{se}) \quad \text{m}$$

Étape 4

Calculez l'épaisseur équivalente du mur, d_w , selon :

$$\text{Eq. 69} \quad d_w = \lambda_g (R_{si} + R_w + R_{se}) \quad \text{m}$$

Étape 5

Calculez la valeur U_g du plancher du vide sanitaire selon :

$$\text{Eq. 70} \quad \text{si } z \leq 0,5 \text{ m} : U_g = G_w \cdot \frac{2 \cdot \lambda_g}{\pi \cdot B + d_g} \ln \left(\frac{\pi \cdot B'}{d_g} + 1 \right)$$

$$\text{si } z > 0,5 \text{ m} : U_g = G_w \cdot \left(U_{bf} + z \cdot P \cdot \frac{U_{bw}}{A} \right) \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

où :

$$\text{Eq. 71} \quad U_{bf} = \frac{2 \cdot \lambda_g}{\pi \cdot B + d_g + 0,5 \cdot z} \ln \left(\frac{\pi \cdot B'}{d_g + 0,5 \cdot z} + 1 \right) \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

$$\text{Eq. 72} \quad U_{bw} = \frac{2 \cdot \lambda_g}{\pi \cdot z} \left(1 + \frac{0,5 \cdot d_g}{d_g + z} \right) \ln \left(\frac{z}{d_w} + 1 \right) \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

Étape 6

Calculez la valeur U_x selon :

Eq. 73 pour un vide sanitaire ventilé : $U_x = 2.h.U_w / B' + 1450.\varepsilon.v.f_w / B'$
pour un vide sanitaire non ventilé : $U_x = 2.h.U_w / B'$ W/(m².K)

avec, dans le cadre de la réglementation PEB, les valeurs fixes suivantes :

- $v = 4$ m/s (vitesse moyenne du vent) ;
- $f_w = 0,05$.

Étape 7

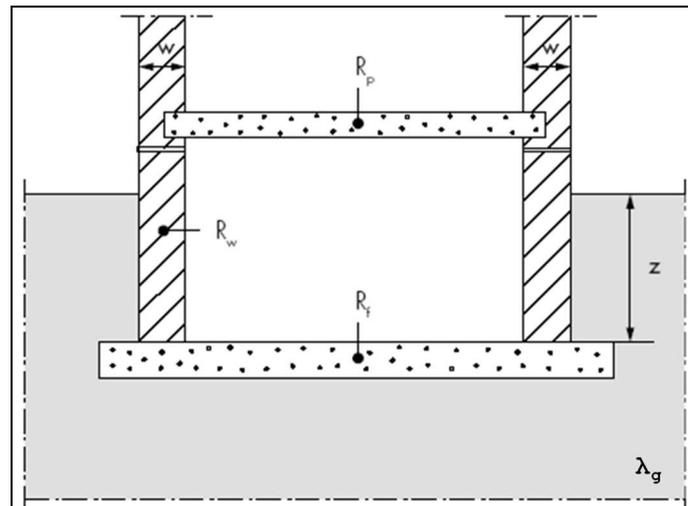
Pour l'évaluation de l'exigence U_{\max} selon l'annexe C1 de l'Arrêté du 15 mai 2014, il faut considérer la valeur U du plancher au-dessus du vide sanitaire telle que déterminée ci-dessous :

Eq. 74 $U = \left(\frac{1}{U_f} + \frac{1}{U_g + U_x} \right)^{-1}$ W/(m².K)

F.2.4 Parois d'une cave

Les caves sont des espaces qui se trouvent en partie ou totalement en dessous du niveau du sol extérieur. Le plancher de la cave se trouve à une profondeur moyenne z en dessous du niveau du sol extérieur et le degré d'isolation du sol et des murs de cave peut être différent. La procédure de calcul décrit le transfert de chaleur commun H_g total qui a lieu aussi bien par le plancher que par les murs de la cave vers l'environnement extérieur, sachant que les deux flux de chaleur dépendent l'un de l'autre.

Figure [48] : Parois d'une cave



Données nécessaires au calcul :

- sol (voir § F.1.1) :
 - λ_g : sa valeur λ du sol, en $W/(m.K)$;
- plancher au-dessus de la cave :
 - R_p : sa résistance thermique, en $m^2.K/W$,
 - h : sa hauteur moyenne au-dessus du niveau du sol, en m ;
- mur de cave :
 - w : son épaisseur à hauteur du niveau du sol w , en m ,
 - R_w : sa résistance thermique, en $m^2.K/W$,
 - z : sa profondeur moyenne dans le sol, en m ;
- sol de la cave :
 - P : son périmètre P , en m ,
 - A : sa surface A , en m^2 ,
 - R_f : sa résistance thermique, en $m^2.K/W$;
- ventilation de la cave :
 - n : son taux de ventilation n , en h^{-1} ,
 - V : son volume V , en m^3 .

La procédure de calcul est donnée ci-dessous.

Étape préliminaire :

Calculer la dimension caractéristique du plancher B', en m, selon l'Eq. 57.

Étape 1

Calculez l'épaisseur équivalente totale du plancher de la cave, d_t , selon :

$$\text{Eq. 76} \quad d_t = w + \lambda_g (R_{si} + R_f + R_{se}) \quad \text{m}$$

Étape 2

Calculez la valeur U_{bf} pour le plancher de la cave selon :

$$\text{Eq. 77} \quad \text{si } (d_t + 0,5.z) < B' : U_{bf} = \frac{2 \cdot \lambda_g}{\pi \cdot B' + d_t + 0,5.z} \ln \left(\frac{\pi \cdot B'}{d_t + 0,5.z} + 1 \right)$$

$$\text{si } (d_t + 0,5.z) \geq B' \text{ (plancher bien isolé) : } U_{bf} = \frac{\lambda_g}{0,457 \cdot B + d_t + 0,5.z}$$

W/(m².K)

Étape 3

Calculez l'épaisseur équivalente du mur de la cave, d_w , selon :

$$\text{Eq. 78} \quad d_w = \lambda_g (R_{si} + R_w + R_{se}) \quad \text{m}$$

Étape 4

Calculez la valeur U_{bw} pour le mur de la cave selon :

$$\text{Eq. 79} \quad \text{si } d_w \geq d_t : U_{bw} = \frac{2 \cdot \lambda_g}{\pi \cdot z} \left(1 + \frac{0,5 \cdot d_t}{d_t + z} \right) \ln \left(\frac{z}{d_w} + 1 \right)$$

$$\text{si } d_w < d_t : U_{bw} = \frac{2 \cdot \lambda_g}{\pi \cdot z} \left(1 + \frac{0,5 \cdot d_w}{d_w + z} \right) \ln \left(\frac{z}{d_w} + 1 \right) \quad \text{W/(m}^2 \cdot \text{K)}$$

Étape 5

En cas de cave chauffée, pour l'évaluation de l'exigence U_{max} selon l'annexe C1 de l'Arrêté du 15 mai 2014 pour le plancher de la cave et le mur de cave, il faut considérer respectivement les valeurs U_{bf} et U_{bw} telles que déterminées ci-dessus.

En cas de cave en dehors du volume protégé, pour l'évaluation de l'exigence U_{max} selon l'annexe C1 de l'Arrêté du 15 mai 2014 pour le plancher au-dessus de la cave, il faut considérer la valeur U telle que déterminée ci-dessous.

- Calculez la valeur U_f du plancher au-dessus de la cave selon :

$$\text{Eq. 82} \quad U_f = \frac{1}{R_{si} + R_p + R_{si}} \quad \text{avec } R_{si} = 0,17 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W} \quad \text{W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$$

- Calculez la valeur U_w de la partie du mur au-dessus du niveau du sol extérieur selon :

$$\text{Eq. 83} \quad U_w = \frac{1}{R_{si} + R_w + R_{se}} \quad \text{avec } R_{si} = 0,13 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W} \quad \text{W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$$

- Calculez la valeur U du plancher au-dessus de la cave selon :

$$\text{Eq. 84} \quad U = \left(\frac{1}{U_f} + \frac{A}{A \cdot U_{bf} + z \cdot P \cdot U_{bw} + h \cdot P \cdot U_w + 0,33 \cdot n \cdot V} \right)^{-1} \quad \text{W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$$

avec, dans le cadre de la réglementation PEB, la valeur fixe n de $0,3 \text{ h}^{-1}$ comme taux de ventilation.

Annexe G Conventions pour le calcul des valeurs U

G.1 Introduction

Cette annexe expose les conventions qui peuvent être appliquées pour le calcul des valeurs λ , R ou U des éléments de murs spécifiques, comme les maçonneries, les briques perforées et les murs avec une structure en bois. Toutes les conventions tiennent compte des cas courants qui arrivent dans la construction belge.

G.2 Méthodes de calcul numériques et simplifiées

Le calcul de la valeur U est très simple à exécuter dans le cas d'éléments de construction composés de couches planes, parallèles et homogènes. Dans ces cas, le flux thermique passant à travers les éléments de construction de l'environnement intérieur vers l'environnement extérieur est perpendiculaire aux couches de construction (sans aucune déviation) et la valeur U est obtenue en additionnant toutes les résistances thermiques des couches de construction.

En réalité, les éléments présentent généralement des irrégularités ou sont composés de couches hétérogènes. Dans ce cas, le flux thermique est irrégulier et influence par conséquent la résistance thermique de l'élément de construction.

L'impact sur la valeur U peut être calculé avec précision sur la base d'un calcul numérique ou calculé de manière simplifiée sur la base des formules données dans ce texte.

Les **calculs numériques** sont des calculs informatisés et détaillés permettant de déterminer le flux thermique bi ou tridimensionnel à travers des éléments de construction hétérogènes et pouvant à partir de cela déduire une valeur U précise. Le logiciel utilisé à cet effet doit être validé selon les directives des différentes normes européennes (NBN EN ISO 10211 pour les ponts thermiques en 2D et 3D, NBN EN ISO 10077-2 pour les profilés d'encadrement, NBN EN ISO 13370 pour les pertes par le sol).

Les calculs numériques sont mis en application pour déterminer la valeur U des éléments de constructions présentant éventuellement des pertes de chaleur supplémentaires (ex. des composants qui interrompent une couche d'isolation, des parois munies d'éléments de construction métalliques), des constructions complexes ou des éléments préfabriqués (ex. des profilés d'encadrement, des modules de façades légères), des situations d'angle ou des jonctions dans lesquels un flux thermique tridimensionnel apparaît, etc.

Les calculs numériques donnent les résultats les plus précis et ils sont une alternative toujours applicable. Cependant, dans beaucoup de cas, il n'est pas nécessaire de faire appel à des calculs numériques et des méthodes de calculs simplifiées peuvent être appliquées. Elles donnent via un calcul manuel (formule) une valeur U suffisamment précise.

Les **calculs simplifiés** repris dans le présent texte peuvent toujours être appliqués comme alternative aux méthodes numériques pour autant que le domaine d'application décrit dans les différents cas soit respecté.

G.3 Conventions relatives aux maçonneries et aux briques creuses

G.3.1 Valeur λ_U de la maçonnerie

Une couche (maçonnée ou collée) qui contient des joints est un cas spécifique de couche non homogène, voir § 6.2. Les éléments de construction qui contiennent une ou plusieurs couches avec des joints peuvent être calculés de manière générale en suivant les méthodes décrites au § 6.2.

Une méthode simplifiée consiste à déterminer uniquement la valeur la plus faible R''_T de la résistance de l'élément de construction. Le coefficient de déperdition thermique U est donc calculé uniquement sur base de cette valeur (voir la note au § 6.2.3)

Dans ce cas, la méthode de calcul peut être formulée de la manière alternative suivante. Les formules conduisent au même résultat pour R''_T que les formules du § 6.2.

La résistance de la couche avec joints est donnée par :

$$\text{Eq. 86} \quad R = d/\lambda_U \quad \text{m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$$

où =

λ_U la conductivité thermique équivalente (homogène) de la couche, en $\text{W}/(\text{m} \cdot \text{K})$, calculée comme la moyenne de la conductivité thermique du matériau de construction et du joint, pondérée par leurs surfaces :

$$\text{Eq. 87} \quad \lambda_U = \frac{\lambda_{U,\text{mat}} \cdot A_{\text{mat}} + \lambda_{U,\text{joint}} \cdot A_{\text{joint}}}{A_{\text{mat}} + A_{\text{joint}}} \quad \text{W}/(\text{m} \cdot \text{K})$$

avec :

d l'épaisseur de la couche, en m ;

$\lambda_{U,\text{mat}}$ la conductivité thermique du matériau de construction sans joint, en $\text{W}/(\text{m} \cdot \text{K})$;

$\lambda_{U,\text{joint}}$ la conductivité thermique du joint, en $\text{W}/(\text{m} \cdot \text{K})$;

A_{mat} la surface visible du matériau de construction sans joint, en m^2 ;

A_{joint} la surface visible du joint, en m^2 .

L'Eq. 87 pour la conductivité thermique équivalente peut aussi être écrite comme suit :

$$\text{Eq. 88} \quad \lambda_U = \lambda_{U,\text{mat}} \cdot (1 - f_{\text{joint}}) + \lambda_{U,\text{joint}} \cdot f_{\text{joint}} \quad \text{W}/(\text{m} \cdot \text{K})$$

avec :

f_{joint} la fraction de joint, (-).

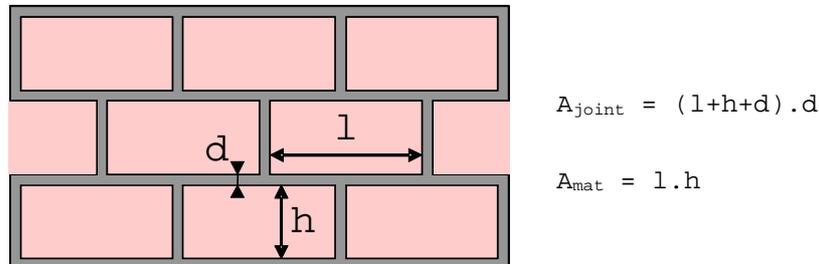
Pour une géométrie rectangulaire répétitive, pour laquelle les joints de boutisse et de panneresse ont la même épaisseur (voir Figure [49]), comme généralement dans les maçonneries, la fraction de joint peut être calculée comme suit :

$$\text{Eq. 89} \quad f_{\text{joint}} = \frac{A_{\text{joint}}}{A_{\text{mat}} + A_{\text{joint}}} = 1 - \frac{l \cdot h}{(l + d) \cdot (h + d)} \quad (-)$$

avec (voir Figure [49]) :

- l et h la longueur et la hauteur pour un matériau de construction rectangulaire, en mm ;
 d l'épaisseur du joint, en mm (souvent 6 ou 12 mm).

Figure [49] : Paramètres pour la détermination de la fraction de mortier de la maçonnerie



Pour d'autres configurations géométriques, (par exemple pas de joints de boutisse), la proportion doit être calculée d'une manière appropriée, et doit être introduite dans l'Eq. 88.

Les conventions suivantes doivent être utilisées :

- si la largeur du joint ne s'élève jamais à plus de 3 mm, il est permis de ne pas compter l'influence du joint (quel que soit le matériau du joint). Dans ce cas : $\lambda_U = \lambda_{U,\text{mat}}$;
- pour la proportion de joint les valeurs par défaut suivantes peuvent toujours être utilisées :
 - si $\lambda_{U,\text{joint}} < \lambda_{U,\text{mat}}$: $f_{\text{joint}} = 0,00$ (0%) ;
 - si $\lambda_{U,\text{joint}} > \lambda_{U,\text{mat}}$:
 - pour les maçonneries intérieures : $f_{\text{joint}} = 0,16$ (16%) ;
 - pour les maçonneries extérieures : $f_{\text{joint}} = 0,28$ (28%).

Exemples de matériaux qui sont souvent mis en place avec des joints :

- pierres naturelles (Tableau A.2) ;
- briques (Tableaux A.3 à A.8) ;
- blocs creux (Tableau B.1) ;
- briques de verre (11.1).
- ...

G.3.2 Valeur λ_U des briques ou blocs de construction perforés

Ce paragraphe illustre l'application de la NOTE 3 du § A.1.

Suivant les informations connues à propos des éléments de maçonnerie perforés, la valeur λ_U peut être déterminée de plusieurs manières :

- 1) si la nature de la brique est connue, ainsi que la masse volumique de la brique pleine (poids mort) et le pourcentage de perforations, alors la masse volumique de la brique perforée est calculée, et la valeur λ_U correspondante est tirée du tableau correspondant. Un exemple :

- données : une brique de terre cuite certifiée avec 30% de perforations et une masse volumique pour la brique pleine de 1800 kg/m³ ;
- détermination : sachant que la brique pleine a une masse volumique de 1800 kg/m³ et que la brique a 30 % de perforations, la masse volumique de la brique perforée est égale à 1800 kg/m³ x 70% = 1260 kg/m³ ; la valeur λ_{Vi} correspondant à la masse volumique de 1260 kg/m³ est 0,42 W/(m.K) (voir Tableau A.3).

2) si la nature de la brique est connue, ainsi que les dimensions et la masse de la brique perforée, mais que le pourcentage de perforation est inconnu, alors la valeur λ_V peut être directement tirée du tableau correspondant. Un exemple :

- données : une brique certifiée perforée avec des dimensions de 290 x 140 x 90 mm et une masse de 4,6 kg ;
- détermination : la masse volumique de la brique perforée est égal à la masse divisée par le volume, c'est à dire $4,6 / (0,29 \cdot 0,14 \cdot 0,09) = 1260 \text{ kg/m}^3$; la valeur λ_{Vi} peut être directement déterminée pour cette masse volumique de 1260 kg/m³, c'est à dire 0,42 W/(m.K) (voir Tableau A.3).

G.4 Conventions relatives aux couches non homogènes d'un élément de construction avec structure en bois

Beaucoup de parois contiennent des couches de construction non homogènes dans lesquelles une structure en bois est incorporée. Des exemples typiques sont les chevonnages dans une toiture inclinée ou plate, les planchers ou plafonds en bois, les parois à ossature bois, etc... Généralement, des couches d'isolation sont placées entre ces structures en bois et le pouvoir isolant est affaibli par la présence des poutres ou des montants en bois qui coupent les couches d'isolation.

Lors de la détermination de la valeur U de telles parois, la résistance thermique de la couche contenant la structure en bois doit être calculée en fonction de la fraction de bois dans cette couche.

A cause de la grande diversité de dimensions possibles de pannes, poutres, chevrons, etc. ainsi que les distances intermédiaires variables après la pose de ces éléments, il n'est pas très sensé de réaliser des tables pour les différentes fractions de bois. S'il y a suffisamment de données disponibles relatives à la largeur et aux distances intermédiaires (de centre à centre) des éléments en bois qui se répètent, la fraction de bois de la couche dans laquelle les éléments en bois sont placés peut être calculée comme suit :

$$\text{Eq. 90} \quad \text{Fraction de bois} = \frac{\text{Largeur des éléments en bois}}{\text{Distance intermédiaire moyenne (centre à centre)}} \quad (-)$$

Lors de la définition de la fraction de bois, il faut non seulement tenir compte des chevrons ou des poutres mais également de la présence éventuelle d'entretoises en bois qui consolident la structure. En ce qui concerne ces entretoises, la fraction de bois est augmentée d'un terme additionnel de 1 % (+ 0,01).

Des valeurs par défaut peuvent toujours être utilisées. Elles correspondent aux limites supérieures des valeurs les plus courantes (voir tableau G.1).

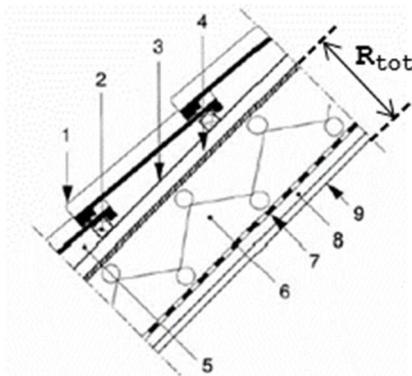
Tableau G.1 : Fractions de bois (valeurs par défaut) pour couches de construction avec structure en bois

Structure en bois	Fraction de bois (valeurs par défaut)
Toiture à pannes (pannes - structure portante primaire)	0,11
Toiture à pannes (chevrons - structure portante secondaire)	0,20
Toiture à fermes (fermettes - structure portante secondaire)	0,12
Planchers en bois (poutres - structure portante secondaire)	0,11
Parois à ossature en bois	0,15

G.5 Conventions complémentaires relatives à la détermination de la valeur U

G.5.1 Toitures couvertes de tuiles ou d'ardoises

Figure [50] : Résistance thermique d'une toiture en tuiles ou en ardoises



- 1 : couverture de toiture (tuiles ou ardoises)
- 2 : lattes à pannes
- 3 : contre-lattes
- 4 : sous-toiture
- 5 : couche d'air entre le recouvrement et la sous-toiture
- 6 : isolation
- 7 : écran d'air et pare-vapeur
- 8 : vide pour conduites
- 9 : parachèvement intérieur

Dans le cas d'une toiture en tuiles ou en ardoises (Figure [50]), il est admis que la couche d'air entre le recouvrement de toiture et la sous-toiture constitue une lame d'air fortement ventilée. Cela signifie que toutes les couches de construction situées entre cette couche d'air et l'environnement extérieur peuvent être négligées lors de calcul de la résistance thermique totale du toit et que la résistance thermique d'échange au niveau de la sous-toiture est considérée comme égale à R_{si} (voir le § 5.4.2.4) :

$$\text{Eq. 91} \quad U = \frac{1}{R_T} = \frac{1}{R_{si} + R_{tot} + R_{si}} \quad \text{W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$$

avec :

R_{tot} la somme des résistances thermiques de toutes les couches de construction entre l'environnement intérieur et la couche d'air fortement ventilée (couches 4, 6, 7, 8 et 9 dans la Figure [50]), en $\text{m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$.

G.5.2 Faux Plafonds

Dans le cadre de la réglementation PEB, on estime d'emblée que l'espace au-dessus du faux plafond n'est pas hermétiquement isolé de l'espace en dessous. La résistance thermique du faux plafond est donc négligée. Cependant, si l'on peut montrer que le faux plafond est fermé de manière étanche à l'air (par exemple avec un film imperméable fixé sur le pourtour), on peut prendre en compte la résistance thermique du faux plafond et de l'espace entre le faux plafond et la couche de construction située au-dessus lors du calcul de la valeur U du plafond ou du toit.

G.5.3 Planchers

Les conventions suivantes sont en vigueur pour la détermination de la valeur U des planchers :

- pour les planchers sur terre-plein et les murs en contact avec le sol il n'est pas tenu compte des remblais qui se trouvent sous la dalle de sol ou contre le mur et dont la valeur de calcul de la conductivité thermique qui est d'application (environnement intérieur ou extérieur) est supérieure à $0,4 \text{ W/(m.K)}$ (ex. sable stabilisé ou gravillons) ; ces matériaux sont considérés comme appartenant au sol.
- la valeur U ne prend pas en considération la résistance thermique des couches de parachèvement ou des revêtements de sol qui ne sont pas fixés ou qui sont facilement amovibles tels que les tapis, carpettes, etc.